28806-G01-FR

EZGO

A Textron Company

MANUEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN

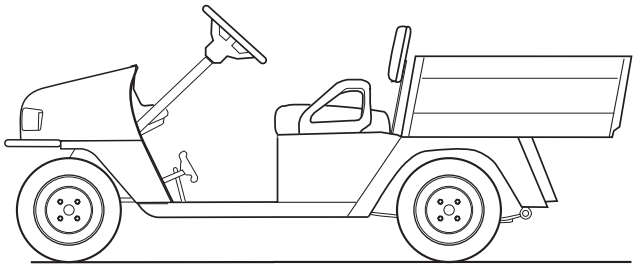

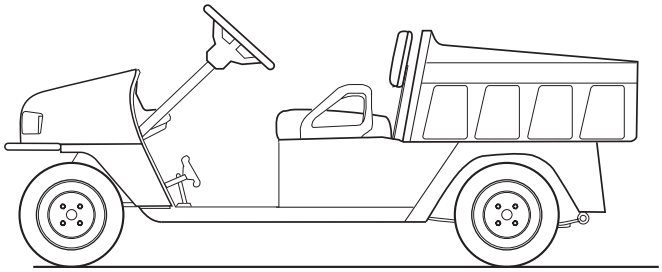

VEHICULES UTILITAIRES A ESSENCE

A PARTIR DES MODELES DE L'ANNEE : 2004

SECURITE

Pour tout renseignement relatif au matériel décrit dans le présent manuel, prière de contacter un représentant agréé.

Il est important de bien comprendre la signification des étiquettes et pictogrammes qui se trouvent sur le véhicule. Il faut toujours remplacer les vignettes endommagées ou manquantes.

Quand les montées sont raides, les véhicules non PDS sont en mesure de se déplacer en roue libre à des vitesses plus rapides que sur des surfaces planes. Afin d'éviter les risques de perte de contrôle qui pourrait entraîner des accidents graves, voire mortels, utiliser le frein de service pour régler la vitesse (voir SPECIFICATIONS GENERALES). Afin d'éviter les risques de perte de contrôle qui pourrait entraîner des accidents graves, voire mortels, utiliser le frein de service pour régler la vitesse.

Quand la vitesse de déplacement est supérieure à la vitesse spécifiée, les composants de la transmission risquent de s'endommager en raison de la vitesse excessive. Ces excès de vitesse peuvent donner lieu à une perte de contrôle du véhicule et entraîner des dommages coûteux ; ils sont considérés comme emploi abusif du véhicule et les dégâts provoqués ne sont pas couverts par la garantie.

Se reporter au chapitre intitulé "TRANSPORT DU VEHICULE" pour tous renseignements concernant son remorquage ou transport.

Quand l'utilisation du véhicule est commerciale, les vignettes semblables à celles illustrées doivent être utilisées afin de signaler les situations pouvant s'avérer dangereuses.

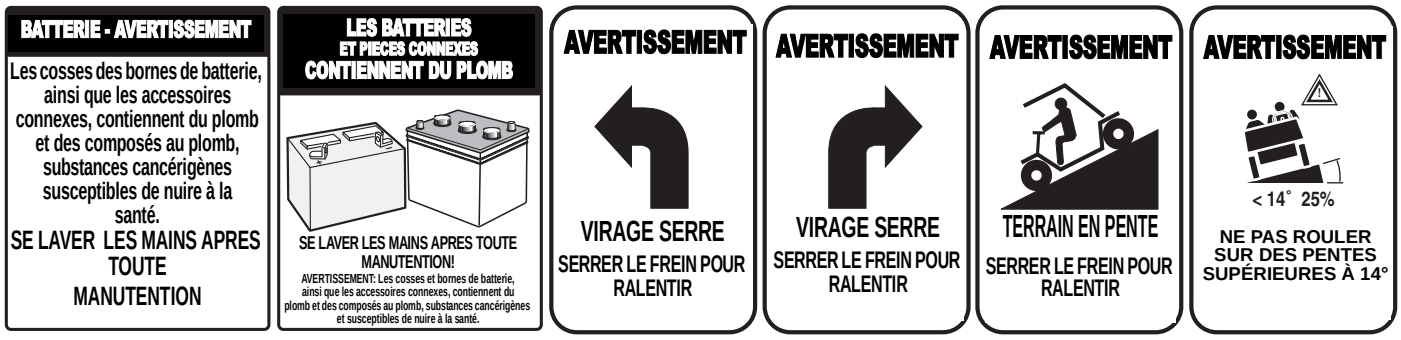
BATTERIE - AVERTISSEMENT
Les cosses des bornes de batterie, ainsi que les accessoires connexes, contiennent du plomb et des composés au plomb, substances cancérigènes susceptibles de nuire à la santé.
SE LAVER LES MAINS APRES TOUTE MANUTENTION
LES BATTERIES ET PIECES CONNEXES CONTIENNENT DU PLOMB
SE LAVER LES MAINS APRES TOUTE MANUTENTION!
AVERTISSEMENT: Les cosses et bornes de batterie, ainsi que les accessoires connexes, contiennent du plomb et des composés au plomb, substances cancérigènes et susceptibles de nuire à la santé.
AVERTISSEMENT
VIRAGE SERRE
SERRER LE FREIN POUR RALENTIR
AVERTISSEMENT
VIRAGE SERRE
SERRER LE FREIN POUR RALENTIR
AVERTISSEMENT
TERRAIN EN PENTE
SERRER LE FREIN POUR RALENTIR
AVERTISSEMENT
< 14° 25%
NE PAS ROULER SUR DES PENTES SUPÉRIEURES À 14°

Conserver ce manuel avec les documents d'entretien du véhicule au cas où celui-ci serait revendu.

REMARQUES, MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS

Dans ce manuel, on trouvera des **REMARQUES**, **MISES EN GARDE («ATTENTION»)** et **AVERTISSEMENTS**.

REMARQUE *Une **REMARQUE** souligne un aspect technique.*

ATTENTION **ATTENTION signale un usage susceptible d'endommager le véhicule.**

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Un AVERTISSEMENT signale un usage dangereux susceptible d'occasionner de graves blessures, voire mortelles.***

Prière de respecter ces **REMARQUES, MISES EN GARDE («ATTENTION»)** et **AVERTISSEMENTS** ; ne pas oublier que le dépannage d'un véhicule demande une compétence en mécanique et une attention spéciale à toute situation dangereuse. Un dépannage ou une réparation mal effectué(e) peut endommager le véhicule ou en diminuer la sûreté.

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Les gaz d'échappement du moteur de cette machine renferment des produits chimiques qui, dans certaines quantités, provoquent le cancer, des déformités natales ou séquelles.***

REMARQUE *Les gaz d'échappement du moteur de cette machine sont conformes aux réglementations de « Environmental Protection Agency (EPA) « (Institut pour la Protection de l'Environnement) des Etats-Unis (E-U) au moment de la fabrication de la machine.*

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Les pôles de la batterie, bornes et composants divers renferment du plomb et des composés au plomb. Se laver les mains apres toute intervention.***

REMARQUE *L'allumage par étincelle de cette machine répond aux prescriptions de « Canadian Interference-Causing Equipment Regulations « (Réglementations canadiennes des équipements provoquant des interférences).*

(SUITE DES REMARQUES, MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS EN DERNIERE PAGE DE COUVERTURE)

MANUEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN

VEHICULES UTILITAIRES A ESSENCE

MPT™ 800

MPT™ 1200

INDUSTRIAL™ 800

INDUSTRIAL™ 1200

E-Z-GO Division of Textron, Inc., se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans obligation de mettre à jour les unités précédemment vendues et les informations ci-incluses sont sujettes à modification sans préavis.

E-Z-GO Division of Textron Inc., n'est pas responsable des erreurs de ce manuel ni des dégâts accessoires ou consécutifs résultant de l'usage des informations qu'il renferme.

SERVICE APRES-VENTE ETATS-UNIS TELEPHONE : 1-800-241-5855 FAX : 1-800-448-8124

EN DEHORS DES ETATS-UNIS TELEPHONE : 010-1-706-798-4311 FAX : 010-1-706-771-4609

E-Z-GO DIVISION OF TEXTRON, INC., P.O.BOX 388, AUGUSTA, GEORGIA ETATS-UNIS 30903-0388

INFORMATIONS GENERALES

Ce véhicule a été conçu et fabriqué aux Etats-Unis comme "véhicule mondial". Sauf indication contraire, les normes et les spécifications indiqués dans le texte ci-après émanent des Etats-Unis.

L'utilisation de pièces et composants non originales (OEM) risque d'annuler la garantie.

Un remplissage excessif des batteries peut annuler la garantie.

Fausser ou ajuster le régulateur pour que le véhicule puisse dépasser les réglages effectués en usine invalide sa garantie.

Lors de toute intervention sur les moteurs, les réglages doivent toujours être conformes aux réglages effectués en usine et les pièces de rechange doivent toujours être des pièces d'origine afin de préserver et respecter les prescriptions des normes utilisées lors de la fabrication du véhicule.

REMISAGE PROLONGE DES BATTERIES

A la longue, toutes les batteries finissent par se décharger. Le temps qu'elles mettent à se décharger d'elles-mêmes dépend de la température ambiante ainsi que de leur âge et de leur état.

Une batterie complètement chargée ne gèle pas dans des conditions hivernales, à moins que la température ne tombe à moins de -60 °C.

TABLE DES MATIERES

SECURITE ..... A l'intérieur des pages de couverture

GENERALITES ii

CONSIGNES DE SECURITE vii

AVANT LE PREMIER USAGE 1

Fig. 1 Tableau de service initial 1

COMMANDES ET VOYANTS INDICATEURS 1

COMMUTATEUR A CLE / INTERRUPTEUR D'ECLAIRAGE 1

Fig. 2 Commuteur à clé / interrupteur des feux, indicateur de basse pression d'huile et jauge de carburant 2

SELECTEUR DE DIRECTION 2

Fig. 3 Sélecteur de direction 2

STARTER 2

Fig. 4 Starter 2

JAUGE DE CARBURANT 2

INDICATEUR LUMINEUX DE BASSE PRESSION D'HUILE 2

PEDALE D'ACCELERATEUR 3

Fig. 5 Commandes de l'accélérateur et du frein 3

PEDALE MIXTE FREIN / FREIN DE STATIONNEMENT 3

FREINS A DISQUE AVANT (OPTION) 3

AVERTISSEUR SONORE 3

Fig. 6 Avertisseur sonore 3

PLATEAU DE CHARGEMENT EN ACIER 3

FONCTIONNEMENT DU PLATEAU DE LEVAGE MANUEL 4

Fig. 7 Verrou de plateau manuel 4

Fig. 8 Tige de support du plateau 4

FONCTIONNEMENT DU PLATEAU DE LEVAGE ELECTRIQUE 4

Fig. 9 Interrupteur de levage électrique 4

PLATEAU DE CHARGEMENT EN PLASTIQUE 4

FONCTIONNEMENT DU PLATEAU DE LEVAGE MANUEL 5

Fig. 10 Verrou de plateau manuel 5

Fig. 11 Vérin au gaz 5

FONCTIONNEMENT DU HAYON 6

FONCTIONNEMENT DU PLATEAU DE LEVAGE ELECTRIQUE 6

Fig. 12 Interrupteur de levage électrique 6

UTILISATION DU VEHICULE 6

RODAGE 7

Fig. 13 Vérification du niveau d'huile de la jauge 7

DEMARRAGE A FROID 7

DEMARRAGE ET UTILISATION 7

MISE EN MARCHE EN COTE 7

MARCHE EN ROUE LIBRE 8

CARBURANT 8

Fig. 14 Remplissage 8

BATTERIE 8

ETIQUETTES ET PICTOGRAMMES 8

TOIT ET PARE-BRISE 9

PRISE DE COURANT DE 12 V 9

Fig. 15 Prise de courant de 12 V 9

REMORQUAGE 9

NETTOYAGE ET ENTRETIEN DU VEHICULE 9

NETTOYAGE DU VEHICULE 9

PRODUITS D'ENTRETIEN DU VEHICULE 10

REPARATION 10

LEVAGE DU VEHICULE 10

Fig. 16 Levage du véhicule 11

TABLE DES MATIERES

ROUES ET PNEUS 11
Fig. 17 Pose des roues 12
REMPLACEMENT DES AMPOULES 12
Fig. 18 Remplacement de l'ampoule de phare et des clignotants 12
Fig. 19 Remplacement des ampoules - feux arrière / stop 12
REMPLACEMENT DES FUSIBLES 13
VEHICULE AYANT UNE BATTERIE DECHARGEE 13

TRANSPORT DU VEHICULE 13
REMORQUAGE 13
BLOCAGE DU POINT MORT 13
Fig. 20 Blocage du point mort 13
TRANSPORT 13

ENTRETIEN ET MAINTENANCE 14
EMPLACEMENT DE LA PLAQUE DU NUMERO DE SERIE 15
PROGRAMME D'ENTRETIEN PERIODIQUE 16
Fig. 21 Programme d'entretien périodique 16
INSPECTION DES PNEUS 18
VERIFICATION DU NIVEAU D'HUILE 18
Fig. 22 Nettoyage complet de la jauge 18
Fig. 23 Vérification du niveau d'huile sur la jauge 18
RENOUVELLEMENT DE L'HUILE 18
Fig. 24 Tableau de viscosité de l'huile 19
Fig. 25 Entretien du sommet du moteur 19
Fig. 26 Dépose du filtre à huile 19
Fig. 27 Entretien du filtre à huile 19
Fig. 28 Soufflage du filtre à air 19
Fig. 29 Ajout d'huile moteur 20
TENSION DE LA COURROIE DU STARTER/ GENERATEUR 20
Fig. 30 Contrôle de la tension de courroie avec un tensionmètre 20
Fig. 31 Contrôle de la tension de courroie à la main 20
REGLAGE DE LA COURROIE 21
Fig. 32 Réglage de tension de la courroie 21
ENTRETIEN DE LA BATTERIE 21
Fig. 33 Préparation de solution neutralisante d'acide 21
FREINS 22
Fig. 34 Essai typique de rendement des freins 22
FREINS A DISQUE AVANT HYDRAULIQUES 23
ADMISSION D'AIR ET AILETTES DE REFROIDISSEMENT 23
Fig. 35 Entretien de l'admission d'air 23
Fig. 36 Entretien des ailettes de refroidissement 23
ESSIEU ARRIERE 23
Fig. 37 Ajout, vérification et vidange du lubrifiant de l'essieu arrière 23
CONTROLE ET REMPLACEMENT DE L'EPURATEUR D'AIR 23
Fig. 38 Filtre à air 24
Fig. 39 Boîtier d'épurateur d'air 24
LUBRIFICATION 24
Fig. 40 Points de Graissage 24
BOUGIES DE PRECHAUFFAGE 25
REMISAGE PROLONGE 25
BOULONNERIE 25
Fig. 41 Spécifications de couple 26
CAPACITES ET PIECES DE RECHANGE 26
Fig. 42 Capacités et pièces de rechange 26

TABLE DES MATIERES

SPECIFICATIONS GENERALES 27
MPT™ 800 28
MPT™ 1200 29
INDUSTRIAL™ 800 30
INDUSTRIAL™ 1200 31
Fig. 43 Dimensions du véhicule 32
Fig. 44 Dimensions du véhicule, spécifications de déclivité et cercle de débattement de braquage 33
GARANTIES DU VEHICULE 35
GARANTIE NATIONALE 36
GARANTIE INTERNATIONALE (2004) 37
GARANTIE DE DEFAUT DU COMPOSANT D'EMISSIONS FEDERALE 39
DECLARATION DE GARANTIE DU CONTROLE D'EMISSION EN CALIFORNIE 41
DECLARATION DE CONFORMITE (EUROPE SEULEMENT) 45
ETIQUETTES ET PICTOGRAMMES ..... Annexe A

TABLE DES MATIERES

CONSIGNES DE SECURITE

Ce manuel a été conçu pour aider le propriétaire-utilisateur à entretenir le véhicule conformément aux procédures mises au point par le constructeur. C'est en se conformant à ces procédures et en suivant les conseils de dépannage que l'on sera sûr d'obtenir de ce produit la meilleure durée de service possible. Pour réduire les risques de blessures et (ou) de dégâts matériels, les recommandations ci-dessous doivent être scrupuleusement suivies :

GENERALITES

De nombreux véhicules sont utilisés pour une variété d'emplois qui ne correspondent pas à l'usage pour lequel ils ont été conçus ; il est par conséquent impossible de prévoir toutes les circonstances pouvant survenir et de prévenir contre les dangers qu'elles représentent. Aucune mise en garde ne peut remplacer le bon sens et la prudence dont un conducteur doit faire preuve.

Lorsqu'elles sont démontrées, ces qualités font en effet plus pour la prévention d'accidents et de blessures que tous les avertissements et toutes les instructions combinés. Le constructeur recommande vivement à tous les utilisateurs et membres du personnel de lire entièrement le présent manuel, en faisant particulièrement attention aux notices ATTENTION et aux AVERTISSEMENTS qu'il contient.

En cas de besoin du moindre renseignement concernant ce véhicule, contacter l'agent ou le représentant le plus proche, ou écrire à l'adresse indiquée au dos de la présente publication, en précisant le Service Après-Vente (Attention: Product Service Department).

Le constructeur se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans obligation de mettre à jour les unités précédemment vendues et les informations ci-incluses sont sujettes à modification sans préavis.

Le constructeur n'est pas responsable des erreurs de ce manuel ni des dégâts accessoires ou consécutifs résultant de l'usage des informations qu'il renferme.

Le véhicule se conforme à la norme applicable actuelle en ce qui concerne les conditions de sécurité et les performances.

Ces véhicules ont été conçus et fabriqués pour des applications tout terrain. Ils ne sont pas conformes aux normes Federal Motor Vehicle Safety Standards, et ne sont pas équipés pour être utilisés sur la chaussée publique. Certaines municipalités autorisent la circulation de ces véhicules dans leurs rues, sous certaines conditions et en conformité à certains règlements locaux.

Voir les SPECIFICATIONS GENERALES pour se renseigner sur le nombre de places assises du véhicule.

Ne jamais modifier le véhicule d'une façon risquant d'en altérer la répartition du poids, d'en diminuer la stabilité ou d'en augmenter la vitesse au-delà de la valeur réglée en usine. Certaines modifications peuvent se traduire par des blessures ou même la mort. S'il subit des modifications visant à augmenter son régime et (ou) son poids, un véhicule met plus longtemps à s'arrêter et sa stabilité risque d'être compromise. Ne pas apporter de telles modifications ou autres changements. Le constructeur interdit toute modification de ce type ou tout autre changement susceptible d'affecter la sécurité du véhicule, et dénie toute responsabilité à cet égard.

Quelle que soit la vitesse dont ils sont capables, les véhicules ne doivent pas rouler plus vite que les autres véhicules sur le terrain de golf. La vitesse doit également être limitée par les conditions de l'environnement, le terrain et ce que le bon sens ordonne.

CONSIGNES DE SECURITE

UTILISATION GENERALE

Toujours :

- Utiliser le véhicule de façon raisonnable et le maintenir en bon état de sécurité.
- Lire et observer tous les avertissements et les étiquettes de consignes d'utilisation apposées sur le véhicule.
- Respecter les règles de sécurité en vigueur là où le véhicule est utilisé.
- Ralentir lorsque le terrain ou les conditions laissent à désirer.
- Se servir du frein de service pour contrôler la vitesse sur les pentes abruptes.
- Maintenir une distance adéquate entre les véhicules.
- Ralentir sur terrain mouillé.
- Faire preuve de grande prudence à l'approche de virages serrés ou dans les tournants à visibilité nulle.
- Faire preuve de grande prudence lors de la conduite sur sol meuble.
- Faire preuve de grande prudence en présence de personnes à pied.

MAINTENANCE

Toujours :

- Maintenir le véhicule conformément au programme d'entretien périodique du fabricant.
- S'assurer que les réparations éventuelles sont confiées à des techniciens dûment formés et qualifiés.
- Appliquer les procédures d'entretien du constructeur relatives au véhicule. Veiller à désactiver le véhicule avant toute intervention d'entretien. Pour ce faire, retirer la clé de contact et débrancher un fil de la batterie.
- Isoler les outils utilisés dans le compartiment de la batterie afin d'éviter les étincelles ou des explosions provoquées par la mise en court-circuit des bornes de la batterie ou de son câblage. Enlever la batterie ou couvrir les bornes exposées avec un matériau d'isolement.
- Utiliser les pièces de rechange spécifiées. Ne jamais poser de pièces de rechange de qualité inférieure.
- Utiliser les outils recommandés.
- Déterminer que les outils et procédures qui ne sont pas spécifiquement recommandés par le constructeur ne risquent pas de mettre le personnel en danger ou de nuire à la sécurité du véhicule.
- Soutenir le véhicule sur des cales de roue et des béquilles de sécurité. Ne jamais se glisser sous un véhicule qui repose sur un cric. Soulever le véhicule conformément aux consignes du constructeur.
- Vider le réservoir de carburant ou obturer les flexibles de carburant afin d'éviter les fuites.
- L'entretien du véhicule doit être effectué dans des locaux dépourvus de flammes nues, où il est interdit de fumer.
- Être conscient du fait qu'un véhicule qui ne se comporte pas comme il le devrait pose un certain danger et ne doit pas être laissé en service.
- A la suite de réparations ou d'une intervention d'entretien, effectuer un essai du véhicule : tous les tests doivent être effectués dans des lieux sans danger, interdits à la circulation des véhicules et des piétons.

- Remplacer les étiquettes d'avertissement, de mise en garde ou d'information endommagées ou manquantes.
- Tenir un journal d'entretien à jour sur le véhicule.

Le constructeur ne pouvant pas prévoir toutes les situations, il est indispensable que les personnes chargées de l'entretien ou de la réparation du véhicule possèdent les compétences et l'expérience requises pour reconnaître les situations dangereuses, que ce soit pour la personne ou le véhicule, et sachent se protéger contre elles. Faire preuve d'une extrême prudence et si l'on n'est pas sûr du risque encouru, confier la réparation ou l'entretien à un mécanicien qualifié.

VENTILATION

Placer toujours les véhicules à essence dans des lieux bien ventilés afin d'empêcher toute accumulation de vapeurs d'essence.

Ne jamais faire le plein ou recharger un véhicule en cas de risque de flammes ou d'étincelles. Faire particulièrement attention aux chauffe-eau et fours chauffés au gaz naturel ou au propane.

En outre, il ne faut jamais travailler ou utiliser un véhicule dans un milieu où les gaz d'échappement ne sont peuvent pas être évacués. Il s'agit d'un gaz dangereux qui provoque la perte de connaissance et est potentiellement mortel.

CONSIGNES DE SECURITE

Remarques :

CONSIGNES DE SECURITE

Lire le manuel dans son intégralité pour bien se familiariser avec ce véhicule. Prêter une attention particulière aux remarques, mises en garde et avertissements

GENERALITES

Le texte ci-après est conforme aux recommandations de la IIème partie de l'American Society of Mechanical Engineers / American National Standards Institute (ASME/ANSI) B56.8-1988 IIème partie et E-Z-GO adhère vivement au contenu de cette publication.

IIème PARTIE
A L'ATTENTION DE L'UTILISATEUR

4 RECOMMANDATIONS GENERALES EN MATIERE DE SECURITE

4.1 Introduction

4.1.1 Comme tant d'autres machines, ces voiturettes sont susceptibles de provoquer des accidents si elles sont utilisées ou entretenues de façon erronée. La IIème partie contient des considérations générales en matière de sécurité relatives à l'utilisation des voiturettes. Préalablement à l'utilisation, l'utilisateur doit déterminer les mesures de sécurité spécifiques additionnelles qui pourront être nécessaires, dans des limites raisonnables, pour assurer un fonctionnement sans problème.

4.2 Stabilité

4.2.1 L'expérience permet d'affirmer que ce véhicule, qui est conforme à cette norme, est stable lorsqu'il est utilisé correctement et conformément aux règles de sécurité et aux pratiques spécifiques établies en fonction du terrain et des conditions d'application. Toutefois, une utilisation erronée, un mauvais entretien ou une maintenance insuffisante risquent de donner lieu à des conditions d'utilisation instables et d'aller à l'encontre de l'objet de cette norme. Parmi les conditions d'utilisation qui pourraient affecter la stabilité, on indiquera l'inobservation des techniques de sécurité par l'utilisateur, ainsi que l'état du sol ou du plancher, les côtes, la vitesse, le chargement, l'utilisation du véhicule avec des charges erronées, le poids de la batterie, certaines forces dynamiques et statiques, et le discernement dont fait preuve l'utilisateur.

(a) L'utilisateur doit former les opérateurs de façon à ce qu'ils appliquent rigoureusement les instructions de cette norme.

(b) L'utilisateur doit d'une part examiner les conditions et le milieu d'utilisation spécifiques, d'autre part établir et former les opérateurs dans l'observation de techniques de sécurité additionnelles spécifiques.

4.3 Plaques constructeur, marquage, capacité et modifications

4.3.1 L'utilisateur est tenu d'assurer que les plaques constructeur, les panneaux avertisseurs et les instructions fournies par le constructeur sont toujours lisibles.

4.3.2 L'utilisateur ne doit effectuer aucune modification ou adjonction qui risquerait d'affecter la capacité ou le fonctionnement sans danger du véhicule. En outre, il s'interdit d'apporter des modifications non prévues dans le Manuel d'exploitation, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation écrite du constructeur. Après avoir effectué des modifications autorisées, l'utilisateur doit s'assurer que les plaquettes, étiquettes ou autocollants contenant des instructions relatives à la capacité, à l'utilisation et à l'entretien ainsi que des avertissements ont été modifiés en conséquence.

4.3.3 Conformément aux dispositions des points 4.3.1 et 4.3.2, il est nécessaire de contacter le constructeur pour la fixation de plaques constructeur, panneaux avertisseurs et instructions aux endroits prévus sur le véhicule.

4.4 Manutention et stockage du carburant

4.4.1 L'utilisateur est tenu de diriger les opérations de stockage et de manutention de combustibles liquides (le cas échéant) afin de s'assurer qu'elles sont effectuées en conformité avec les dispositions contenues dans les sections correspondantes des normes de l'American National Standards Institute/National Fire Protection Association (ANSI/NFPA) 505 et ANSI/NFPA 30.

4.4.2 Le stockage et la manutention de gaz de pétrole liquéfiés doivent être effectués conformément aux sections correspondantes des normes ANSI/NFPA 505 et ANSI/NFPA 58. Si le stockage et la manutention ne sont pas effectués en conformité avec ces normes, l'utilisateur doit empêcher l'utilisation de ces GPL jusqu'à ce que leur stockage et leur manutention soient de nouveau conforme à ces normes.

4.5 Remplacement et chargement de batteries pour voiturettes et véhicules de transport électriques

4.5.1 L'utilisateur doit s'assurer que les installations et les procédures de remplacement et de chargement des batteries sont conformes aux sections correspondantes de la norme ANSI/NFPA 505.

4.5.2 L'utilisateur doit inspecter périodiquement les installations et examiner les procédures pour s'assurer que les sections pertinentes de la norme ANSI/NFPA 505 sont observées de façon stricte, et faire en sorte que les opérateurs des véhicules se familiarisent avec celles-ci.

4.6 Lieux dangereux

4.6.1 L'utilisateur doit déterminer la classification des dangers pour l'atmosphère ou le lieu particulier où le véhicule doit être utilisé, en conformité avec la norme ANSI/NFPA 505.

4.6.2 L'utilisateur ne doit permettre l'entrée dans les lieux dangereux que les véhicules approuvés et du type spécifié par la norme ANSI/NFPA 505.

4.7 Eclairage des lieux d'utilisation

4.7.1 L'utilisateur doit déterminer, en conformité avec sa responsabilité d'examiner l'environnement et les conditions d'exploitation, si le véhicule nécessite des feux et équiper le cas échéant le véhicule des feux nécessaires, en conformité avec les recommandations du constructeur.

4.8 Evacuation des gaz et fumées nocifs

4.8.1 Si l'on utilise, dans des lieux fermés, des équipements entraînés par des moteurs à explosion, il est nécessaire de maintenir l'air ambiant dans les limites spécifiées dans la publication, "*Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents in the Work-room Environment*" (*Seuils limites pour les substances chimiques et agents chimiques en atelier)* de l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists, en installant des dispositifs de ventilation fournis par l'utilisateur et/ou avec l'installation, l'utilisation et l'entretien approprié d'équipements d'élimination des émissions, préconisés ou fournis par le constructeur de l'équipement.

4.9 Dispositifs d'avertissement

4.9.1 L'utilisateur doit effectuer périodiquement des contrôles du véhicule pour s'assurer que les avertisseurs sonores et/ou visuels sont maintenus en bon état de marche.

4.9.2 L'utilisateur doit déterminer si les conditions d'exploitation rendent nécessaire l'installation d'avertisseurs sonores et/ou visuels sur le véhicule, et se charger alors de la fourniture et de l'entretien de ces dispositifs conformément aux recommandations du constructeur.

5 REGLES ET PROCEDURES DE SECURITE POUR L'UTILISATION

5.1 Compétence des opérateurs de voiturettes et de véhicules de transport

5.1.1 L'utilisation des véhicules est réservée exclusivement aux personnes ayant reçu une formation appropriée dans l'utilisation de ce même véhicule. Les opérateurs doivent être compétents sur le plan de la capacité visuelle, auditive, physique et mentale d'utiliser l'équipement en sécurité, conformément à la Section 5 et aux autres sections pertinentes de cette norme.

5.2 Formation des opérateurs de voiturettes et de véhicules de transport

5.2.1 L'utilisateur doit organiser un programme de formation des opérateurs.

5.2.2 Avant de pouvoir utiliser le véhicule, il est nécessaire que l'utilisateur ait suivi avec succès le programme de formation des opérateurs. Le programme doit être présenté dans son intégralité à tous les nouveaux opérateurs, et non pas sous forme condensée pour des opérateurs qui affirment posséder déjà une expérience préalable.

5.2.3 Dans le programme de formation des opérateurs, l'utilisateur doit inclure les questions et aspects suivants :

(a) Matériel didactique fourni par le constructeur.

(b) Importance de la sécurité des passagers, des chargements transportés, de l'opérateur du véhicule et des autres membres du personnel.

(c) Règles générales de sécurité contenues dans cette norme et règles spécifiques additionnelles déterminées par l'utilisateur en conformité avec cette norme ; raison de leur formulation.

(d) Présentation de l'équipement, emplacement et fonctions des commandes, illustration de leur fonctionnement lorsqu'ils sont utilisés correctement et de façon erronée, état de la surface, qualité, et conditions diverses de l'environnement dans lequel le véhicule sera utilisé.

(e) Essais et évaluation du fonctionnement au cours du programme et à l'issue de celui-ci.

5.3 Responsabilité de l'utilisateur de voiturettes et de véhicules de transport

5.3.1 Les opérateurs doivent observer les consignes de sécurité suivantes, illustrées aux points 5.4, 5.5, 5.6 et 5.7.

5.4 Généralités

5.4.1 Assurer en permanence la sécurité des piétons. Ne jamais utiliser un véhicule d'une façon qui mette en danger les personnes présentes.

5.4.2 Mis à part le conducteur, le véhicule ne peut transporter des personnes assises sur les sièges prévus à cet effet par le constructeur. Toutes les parties du corps doivent se trouver dans les limites de la vue en plan du véhicule.

5.4.3 Lorsqu'on abandonne un véhicule, on doit l'arrêter, serrer le frein de stationnement, arrêter le moteur ou couper l'alimentation, couper le contact et enlever la clef. Si le véhicule est sur une pente, caler les roues.

5.4.4 Un véhicule est considéré comme abandonné lorsque le conducteur se trouve à 7,6 m ou davantage de celui-ci (à condition que le véhicule reste dans son champ visuel), ou lorsque le conducteur quitte son véhicule et qu'il se trouve hors de son champ visuel. Lorsque l'opérateur quitte son véhicule et se trouve à moins de 7,6 m de celui-ci (et que le véhicule reste dans son champ visuel), il doit en neutraliser les commandes et l'immobiliser en serrant le frein de stationnement.

5.4.5 Maintenir une distance de sécurité entre le véhicule et le bord de rampes et plates-formes.

5.4.6 Dans les lieux dangereux, définis dans les normes de sécurité, utiliser exclusivement des véhicules homologués.

5.4.7 Signaler tous les accidents affectant des membres du personnel, des bâtiments et du matériel.

5.4.8 Il est interdit aux conducteurs de modifier le véhicule.

5.4.9 Ne pas garer ou abandonner les véhicules dans des lieux où ils entravent des issues de secours, des cages d'escaliers ou l'accès au matériel anti-incendie.

5.5 Conduite

5.5.1 Observer de façon intégrale le code de la route, y compris les limitations de vitesse. Le conducteur doit normalement conduire à droite et laisser une distance suffisante entre son véhicule et celui qui le précède, en fonction de la vitesse, et maintenir son véhicule sous contrôle.

5.5.2 Donner la priorité aux piétons, aux ambulances, aux véhicules des sapeurs pompiers, ou aux autres véhicules, en cas d'urgence.

5.5.3 Ne pas dépasser un autre véhicule dans des croisements, un angle mort, ou tout autre endroit dangereux.

5.5.4 Maintenir une vue bien dégagée du chemin et ne jamais perdre de vue les autres véhicules circulant ainsi que le personnel. Adapter la distance entre ces derniers et le véhicule.

5.5.5 Aux croisements, ou chaque fois que la visibilité est limitée, ralentir ou s'arrêter et klaxonner.

5.5.6 Monter et descendre les côtes lentement.

5.5.7 Si possible, éviter de tourner et faire extrêmement attention en côte et sur les rampes, où on doit se déplacer en ligne droite.

5.5.8 Dans tous les déplacements, maintenir une vitesse permettant d'arrêter le véhicule sans danger.

5.5.9 Lors du démarrage et de l'arrêt, ainsi que dans les virages et les changements de direction, effectuer les manœuvres de façon uniforme et sans à-coups, afin de ne pas déplacer les objets transportés, mettre les passagers en danger ou risquer de renverser le véhicule.

5.5.10 Ne jamais conduire de façon dangereuse (acrobaties, chahuts etc.).

5.5.11 Ralentir lorsqu'on circule sur des surfaces mouillées ou glissantes, ou lorsqu'on s'en approche.

5.5.12 Ne jamais prendre d'ascenseur avec le véhicule, sauf si on y est expressément autorisé. Dans ce cas, on doit s'approcher lentement et entrer bien droit dans l'ascenseur, lorsque celui-ci s'est arrêté à niveau, puis neutraliser les commandes du véhicule, couper le contact et serrer le frein de stationnement. Il est préférable que les membres du personnel éventuellement présents dans l'ascenseur en sortent avant l'entrée ou la sortie d'un véhicule.

5.5.13 Eviter de passer sur des objets, des nids de poule et des bosses.

5.5.14 Dans les virages, ralentir pour maximiser la stabilité, puis tourner le volant ou le timon de façon régulière et sans à-coups.

5.6 Chargement

5.6.1 On doit se limiter à des charges stables et aménagées de façon sure. Lors du transport de charges décentrées et ne pouvant pas être centrées, procéder avec prudence.

5.6.2 Se limiter aux chargements compris dans la capacité précisée sur la plaque constructeur du véhicule.

5.6.3 Faire particulièrement attention lors de la manutention de charges dépassant les dimensions adoptées pour établir la capacité du véhicule, car ceci risque d'affecter la stabilité et la maniabilité de ce dernier.

5.7 Entretien de la voiturette ou du véhicule de transport

5.7.1 Au début de chaque équipe au cours de laquelle le véhicule est utilisé, le conducteur doit vérifier l'état du véhicule, inspecter les pneus, avertisseurs, feux, batteries, commandes de vitesse et de direction, les freins et la direction. S'il s'aperçoit que le véhicule a besoin d'être réparé, ou présente un risque quelconque, le conducteur doit le signaler au responsable concerné et ne pas l'utiliser jusqu'à l'élimination du problème.

5.7.2 Si, en cours d'utilisation, le véhicule de transport s'avère dangereux de quelque façon que ce soit, on doit le signaler au responsable concerné et ne pas utiliser le véhicule avant d'avoir éliminé le problème et de s'être assuré que le véhicule puisse être utilisé sans danger.

5.7.3 Ne pas effectuer de réparations ou réglages à moins d'être autorisés à effectuer ces interventions.

5.7.4 Lors du ravitaillement en carburant, le conducteur doit arrêter le moteur et quitter le véhicule.

5.7.5 Les déversements d'huile ou de carburant doivent être entièrement épongés ou évaporés ; on doit replacer le bouchon du réservoir avant de redémarrer.

5.7.6 Ne pas utiliser un véhicule en cas de fuite du circuit carburant ou des batteries.

5.7.7 On ne doit en aucun cas vérifier le niveau de l'électrolyte des batteries ou du carburant dans le réservoir avec une flamme nue.

6 PROCEDURES D'ENTRETIEN

6.1 Introduction

6.1.1 Les véhicules deviennent des engins dangereux si on en néglige l'entretien. En conséquence, il est nécessaire de prévoir des ateliers de maintenance, intérieures ou extérieures à l'établissement, avec du personnel dûment formé, et l'établissement de procédures.

6.2 Procédures de maintenance

6.2.1 La maintenance et l'inspection de tous les véhicules doivent être effectuées en conformité avec les recommandations du constructeur et les procédures suivantes.

(a) Il faut respecter une maintenance préventive pour ce qui concerne le graissage et les contrôles.

(b) La maintenance, les réparations, les réglages et l'inspection des véhicules ne doivent être confiés qu'à des membres compétents et autorisés du personnel.

(c) Avant d'effectuer toute intervention de maintenance ou réparation, immobiliser le véhicule en suivant les recommandations du constructeur.

(d) Bloquer le châssis avant toute intervention sous celui-ci.

(e) Avant le débranchement de composants du circuit carburant d'un véhicule à moteur à essence ou Diesel, avec circuits d'alimentation en carburant par gravité, s'assurer que le robinet de fermeture est bien fermé et laisser le moteur en marche jusqu'au vidage complet du circuit carburant et à l'arrêt du moteur.

(f) Avant le débranchement de composants du circuit carburant du véhicule à moteur fonctionnant au GPL, fermer la soupape de la bouteille de GPL et laisser le moteur en marche jusqu'au vidage complet du circuit carburant et à l'arrêt du moteur.

(g) Le contrôle du fonctionnement du véhicule doit être effectué dans une zone sécurisée, prévue à cet effet.

(h) Avant d'utiliser le véhicule, suivre les instructions et procédures recommandées par le constructeur.

(i) Eviter les risques d'incendie et s'assurer que les locaux sont dotés des équipements nécessaires pour la lutte contre l'incendie. Ne jamais vérifier le niveau ou la présence éventuelle de fuites du circuit carburant, de l'électrolyte de batterie ou du circuit de liquide de refroidissement en présence de flammes nues. Ne jamais utiliser de bacs ouverts contenant du carburant ou des produits de nettoyage inflammables pour nettoyer les composants.

(j) Ventiler suffisamment la zone de travail.

(k) Les bouteilles de GPL doivent être manipulées avec soin. Tout endommagement de ces bouteilles (surfaces bosselées, rayées ou striées) risque d'affaiblir le récipient et d'en rendre l'utilisation dangereuse.

(l) Inspecter régulièrement les freins, la direction, les mécanismes de commande de vitesses et de direction, les avertisseurs, les feux, les régulateurs, ainsi que les dispositifs de protection et de sécurité et les maintenir en parfait état de marche pour qu'ils puisent être utilisés sans danger.

(m) Les véhicules ou dispositifs spéciaux, conçus et homologués pour l'emploi dans des applications en lieux dangereux, doivent être inspectés afin d'assurer que l'entretien maintienne les fonctions d'utilisation sans danger homologuées originales.

(n) Il faut vérifier le circuit carburant pour examiner l'état des pièces et s'assurer de l'absence de fuites. En cas de fuite, prendre les mesures nécessaires pour empêcher l'utilisation du véhicule jusqu'à l'élimination de la fuite.

(o) Maintenir la lisibilité des plaques, étiquettes ou autocollants contenant les instructions du constructeur pour ce qui concerne la capacité, l'utilisation et l'entretien du véhicule.

(p) Il est nécessaire d'inspecter les batteries, moteurs, mécanismes de commande de vitesses et de direction, interrupteurs de fin de course, dispositifs de protection, conducteurs électriques et connexions et les entretenir en conformité avec les procédures recommandées par les constructeurs.

(q) Maintenir la propreté des véhicules afin de minimiser les risques d'incendie et de faciliter la détection de pièces desserrées ou défectueuses.

(r) Les modifications ou adjonctions affectant la capacité et le fonctionnement sécurisés du véhicule ne doivent pas être effectuées par le client ou l'utilisateur sans l'autorisation écrite préalable du constructeur ; après l'exécution de modifications autorisées, l'utilisateur doit s'assurer que les plaques, étiquettes ou autocollants contenant les instructions du constructeur sur la capacité, l'utilisation, les avertissements et l'entretien du véhicule soient modifiés en conséquence.

(s) Les pièces de rechange doivent toujours être interchangeables avec les pièces d'origine et leur qualité doit être égale à celle des pièces d'origine.

FIN DU TEXTE ASME/ANSI B56.8-1988

CONSIGNES DE SECURITE

Lire le manuel dans son intégralité pour bien se familiariser avec ce véhicule. Prêter une attention particulière aux remarques, mises en garde et avertissements

CONSIGNES D'EXPLOITATION ET REVISIONS

Lire le manuel dans son intégralité pour bien se familiariser avec ce véhicule. Prêter une attention particulière aux remarques, mises en garde et avertissements

Merci d'avoir acheté ce véhicule. Avant de le conduire, il est conseillé à l'utilisateur de bien lire ce manuel. Il contient les renseignements nécessaires pour maintenir ce véhicule dans toute sa fiabilité. Certaines illustrations peuvent contenir des éléments qui ne sont montés qu'en option. Toutes les informations ne s'appliquent pas, par conséquent, à ce véhicule. Les différences entre les commandes sont illustrées.

Ce véhicule a été conçu et fabriqué comme "véhicule mondial". Certains pays imposent l'observation de leurs spécifications particulières ; en conséquence, certaines sections du présent manuel peuvent ne pas être applicables dans votre pays.

La plupart des interventions d'entretien figurant dans ce manuel peuvent être exécutées avec des outils manuels ordinaires pour automobiles. Pour l'entretien du véhicule en conformité avec le programme d'entretien périodique, contacter le représentant (Service Après-Vente).

On pourra trouver des nomenclatures de pièces de rechange ainsi que des notices techniques pour les réparations et l'entretien en s'adressant à un distributeur local, à une filiale accréditée ou au service de pièces de rechange du constructeur. Pour la commande de pièces ou la demande d'informations, préciser le modèle du véhicule, son numéro de série et sa date de fabrication.

AVANT LE PREMIER USAGE

On est prié de lire, comprendre et suivre les consignes de sécurité sur le tableau de bord et de s'assurer que l'on connaisse le mode d'emploi du véhicule, son équipement et son utilisation sans danger. Le maintien du véhicule en bon état de marche dépend largement du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Il est normal que l'hydrogène se dégage durant le processus de charge. Toute concentration d'hydrogène d'au moins 4 % est explosive. La charge doit être effectuée dans un endroit suffisamment ventilé (5 échanges d'air par heure minimum, à moins qu'indiqué différemment par la réglementation locale).***

Afin de réduire les risques d'explosion et blessures graves, voire mortelles, que cela comporte, il est interdit de fumer ou de charger des batteries dans des zones comprenant des équipements ayant des flammes nues ou électriques pouvant provoquer la formation d'un arc électrique.

Avant de faire fonctionner un véhicule neuf, il est recommandé d'effectuer toutes les interventions mentionnées au TABLEAU D'ENTRETIEN INITIAL (Voir Fig. 1, page 1).

Les batteries du véhicule doivent être chargées à fond avant l'utilisation initiale.

Vérifier la pression des pneus. Voir SPECIFICATIONS GENERALES.

Vérifier l'absence de fuites d'huile ou de carburant pouvant s'être produites lors du transport de l'usine.

Pour des essais ultérieurs sur les freins, calculer et prendre note de la distance de freinage nécessaire pour arrêter le véhicule.

Enlever la housse transparente en plastique ayant servi à protéger le siège et le dossier lors du transport avant d'utiliser le véhicule.

ARTICLE	OPERATION D'ENTRETIEN
Batteries	Charger les batteries
Sièges	Retirer les revêtements en plastique
Freins	Vérifier le fonctionnement et régler au besoin
	Vérifier le niveau d'huile hydraulique, s'il y a lieu
	Définir la distance d'arrêt admissible
Pneus	Vérifier la pression d'air (voir SPECIFICATIONS)
Carburant	Vérifier niveau d'huile
Moteur	Vérifier le niveau d'huile

Ref Isc 6

Fig. 1 Tableau de service initial

COMMANDES ET VOYANTS INDICATEURS

Les commandes et voyants indicateurs du véhicule sont les suivants :

- Commutateur à clé / Interrupteur d'éclairage
- Sélecteur de direction
- Starter
- Jauge de carburant
- Voyant lumineux de basse pression d'huile
- Pédale d'accélérateur
- Pédale de freins de stationnement et de service avec freins à disque avant (option)
- Avertisseur sonore

COMMUTATEUR A CLE / INTERRUPTEUR D'ECLAIRAGE

Situé sur le tableau de bord, ce commutateur/interrupteur permet de mettre en / hors circuit le circuit électrique de base du véhicule en tournant la clé. Pour empêcher un démarrage accidentel du véhicule quand celui-ci est abandonné, la clé doit être placée sur «ARRÊT» et retirée (Voir Fig. 2, page 2).

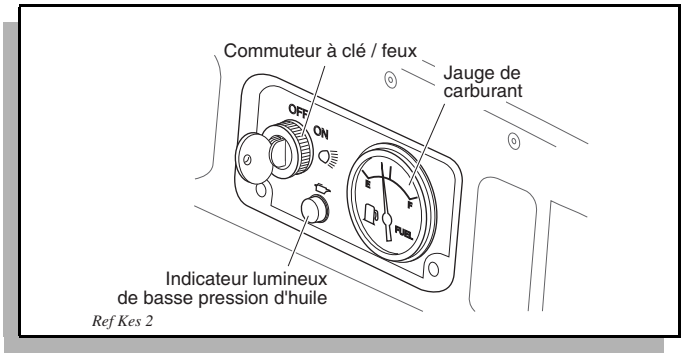

Fig. 2 Commuteur à clé / interrupteur des feux, indicateur de basse pression d'huile et jauge de carburant

Si le véhicule est muni de feux, le commutateur à clé possède une position pour les allumer - position indiquée par une icône qui s'allume.

REMARQUE *Si le véhicule est équipé d'accessoires spéciaux installés en usine, certains de ces accessoires continuent de fonctionner même si la clé de contact est sur «ARRÊT».*

SELECTEUR DE DIRECTION

ATTENTION **Afin de ne pas risquer d'endommager le composant, attendre que le véhicule se soit entièrement arrêté avant de déplacer le sélecteur de direction.**

Situé sur le panneau de support du siège, ou sur le tableau de bord, ce levier ou cet interrupteur permet de sélectionner "F" (marche avant) ou "R" (marche arrière) (Voir Fig. 3, page 2). Quand il faut abandonner le véhicule placer le levier sur 'F' (avant).

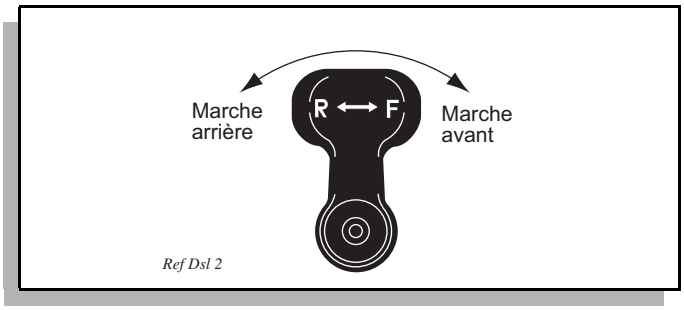

Fig. 3 Sélecteur de direction

STARTER

Il facilite le démarrage à froid (Voir Fig. 4, page 2). Se reporter au chapitre intitulé 'DEMARRAGE A FROID' pour tous renseignements complémentaires.

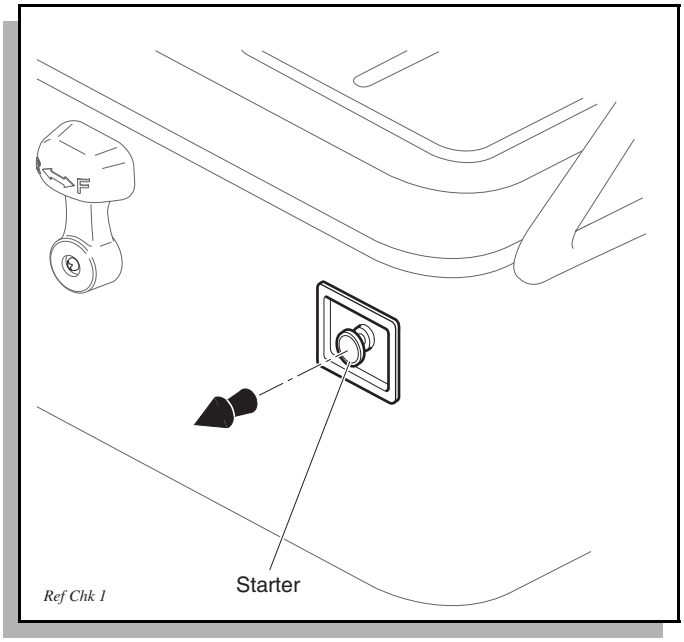

Fig. 4 Starter

JAUGE DE CARBURANT

La jauge de carburant (quand il y en a une) se trouve sur le tableau de bord (électrique) (Voir Fig. 2, page 2) ou sur le réservoir de carburant (mécanique).

INDICATEUR LUMINEUX DE BASSE PRESSION D'HUILE

Il se trouve sur le tableau de bord (Voir Fig. 2, page 2) et s'allume dès que la pression d'huile est basse, dans quel cas, vérifier le niveau. Si le niveau d'huile se situe entre les points de repère MINI et MAXI de la jauge, le moteur est défectueux au niveau mécanique et il **ne faut pas conduire** le véhicule. S'adresser au revendeur le plus proche ou à un concessionnaire agréé.

ATTENTION **Afin d'éviter d'endommager le moteur, il ne faut pas l'utiliser tant que la pression d'huile n'est pas correcte. Le moteur ne doit pas déborder. Tout excès d'huile provoque des fumées et risque de laisser l'huile s'infiltrer dans le logement du filtre à air.**

Si le niveau d'huile se trouve sous le point de repère MINI de la jauge, le rétablir pour qu'il atteigne le point MAXI. Faire un essai de conduite du véhicule puis vérifier la pression d'huile. Si le voyant lumineux reste éteint, le véhicule peut être utilisé.

PEDALE D'ACCELERATEUR

AVERTISSEMENT ***Tout mouvement fortuit de la pédale d'accéléra-teur desserre le frein de stationnement et risque d'entraîner le déplacement du véhicule, pouvant provoquer des risques d'accidents, blessures graves, voire mortelles.***

Le commutateur à clé étant placé sur "MARCHE", appuyer sur la pédale d'accélérateur pour mettre le moteur en marche. Lorsqu'on relâche la pédale, le moteur s'arrête (Voir Fig. 5, page 3). Appuyer sur le frein de service pour arrêter le véhicule plus rapidement.

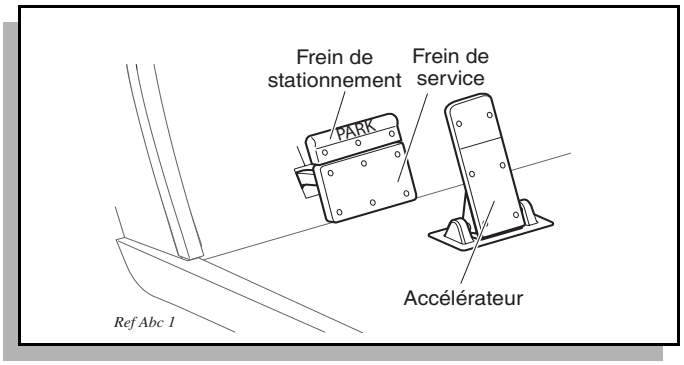

Fig. 5 Commandes de l'accélérateur et du frein

Si le contacteur d'allumage est sur 'MARCHE' et que le frein de stationnement est serré, il suffit d'une pression de l'accélérateur pour desserrer le frein de stationnement et mettre le véhicule en mouvement, d'où risque de blessures graves ou mortelles.

Si le frein de stationnement est serré, le fait d'appuyer sur la pédale d'accélérateur le desserre. Grâce à ce dispositif, il n'est pas possible de conduire le véhicule si le frein de stationnement est serré. Le desserrage du frein de stationnement en appuyant sur la pédale d'accélérateur **n'est pas** conseillée.

REMARQUE *La méthode préférée pour desserrer le frein de stationnement, assurant également la plus longue durée de vie utile des composants du frein, consiste à appuyer sur la* ***section inférieure de la pédale de frein****.*

PEDALE MIXTE FREIN / FREIN DE STATIONNEMENT

La pédale de frein comprend une fonction de frein de stationnement (Voir Fig. 5, page 3). Pour l'engager, appuyer sur la section supérieure de la pédale jusqu'à ce qu'elle se bloque. Le frein de stationnement se desserre lorsqu'on appuie sur la pédale du frein de service. Utiliser la section inférieure de la pédale de frein pour utiliser le circuit du frein de service.

FREINS A DISQUE AVANT (OPTION)

Les freins à disque avant se serrent dès que la pédale de frein atteint le niveau 'stationnement' ou blocage. Le fait de continuer d'appuyer dessus augmente le freinage.

AVERTISSEUR SONORE

On actionne l'avertisseur sonore en appuyant sur le bouton de commande, situé sur le plancher, à gauche de la pédale de frein (Voir Fig. 6, page 3).

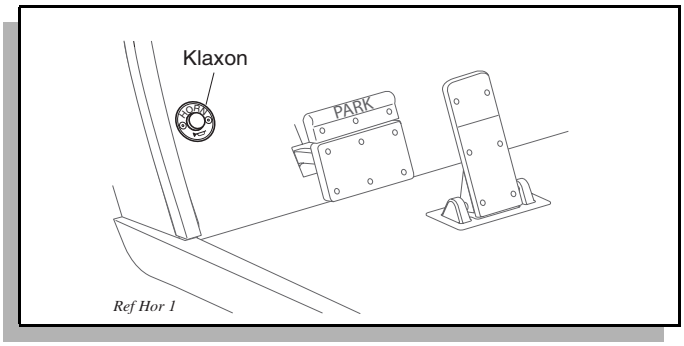

Fig. 6 Avertisseur sonore

PLATEAU DE CHARGEMENT EN ACIER

AVERTISSEMENT ***Afin de diminuer les risques de blessures graves, voire mortelles, il faut lire, comprendre et respecter la vignette 'Danger' se trouvant à l'avant du plateau de chargement.***

Le plateau de levage manuel est le plateau standard du véhicule. Le plateau peut, toutefois, être muni d'un interrupteur de levage électrique en option.

La vignette, comportant un avertissement concernant l'utilisation du plateau de chargement, se trouve à l'avant du plateau (Annexe A). Il faut la comprendre afin d'assurer l'exploitation du plateau sans danger. Elle indique également la charge maximale du plateau et il faut donc s'y reporter. La charge doit être placée le plus possible vers l'avant du plateau et doit être répartie de façon à ce que son centre de gravité ne dépasse pas la hauteur indiquée sur la vignette puis être fixée solidement sur le plateau. Risque de blessures graves et d'endommagement/renversement du véhicule lorsque ces consignes ne sont pas respectées. Il faut être très prudent pour manoeuvrer le véhicule quand il est chargé.

Il est interdit de transporter des passagers sur le plateau.

Le véhicule ne doit pas être conduit lorsque le plateau de chargement est relevé ou sans support du hayon.

Pour utiliser le levage électrique, veiller à ne pas s'approcher trop près d'un rebord, tel un ravin ou quai de chargement. Toute erreur de jugement quant à la distance ou surface meuble risque de renverser le véhicule.

Avant de se servir du plateau de chargement, s'assurer que personne ne se trouve derrière le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Il ne faut jamais remplir de bouteille de gaz sur le plateau du véhicule car la décharge statique risque de mettre feu aux vapeurs d'essence et de provoquer une explosion.***

Il faut toujours placer la bouteille de gaz parterre avant de la remplir et ne jamais la remplir lorsqu'elle se trouve sur le plateau du véhicule. L'électricité statique s'accumule lors du remplissage et risque de se décharger et de provoquer des vapeurs d'essence susceptibles de s'enflammer.

FONCTIONNEMENT DU PLATEAU DE LEVAGE MANUEL

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Il faut être prudent lors de l'utilisation du levage manuel. Le support du plateau doit se trouver dans l'un des crans avant de procéder au levage. Risque de blessures graves en cas de descente du plateau risquant de coincer les doigts ou certaines parties du corps.***

Le plateau de levage manuel se lève en tirant sur la poignée de desserrage du verrou se trouvant derrière le siège de l'opérateur (Voir Fig. 7, page 4).

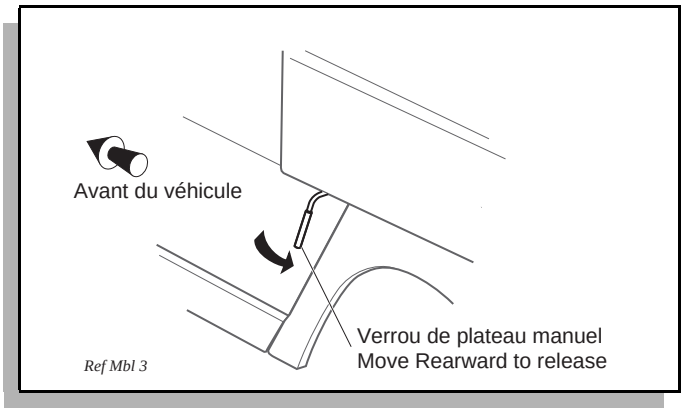

Fig. 7 Verrou de plateau manuel

Relever le plateau à une hauteur sécûrisée puis vérifier sa stabilité avant de desserrer la poignée du plateau (Voir Fig. 8, page 4).

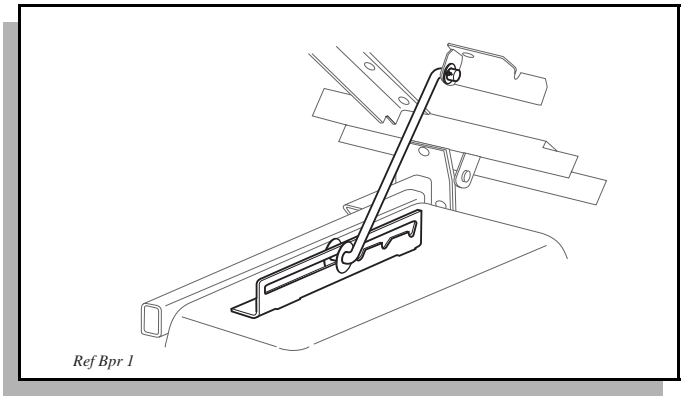

Fig. 8 Tige de support du plateau

FONCTIONNEMENT DU PLATEAU DE LEVAGE ELECTRIQUE

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Il faut être prudent lors de l'utilisation du plateau de levage électrique afin que les vêtements ne s'accrochent pas lors du levage ou de la descente du plateau. Risque de blessures graves en cas de descente du plateau risquant de coincer les doigts ou certaines parties du corps.***

L'interrupteur à bascule de levage électrique se trouve du côté de l'opérateur, sur le panneau du siège avant (Voir Fig. 9, page 4). Pousser l'interrupteur vers le haut pour relever le plateau de déversement ou vers le bas pour l'abaisser.

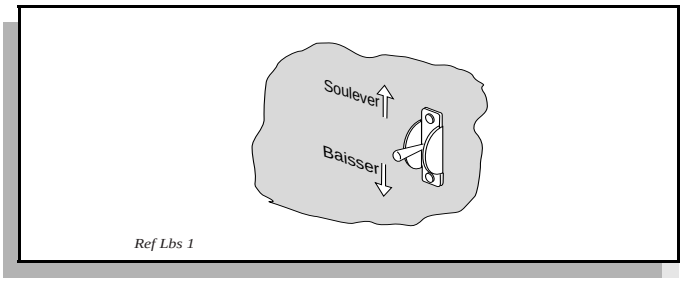

Fig. 9 Interrupteur de levage électrique

PLATEAU DE CHARGEMENT EN PLASTIQUE

Le plateau de levage manuel est le plateau standard du véhicule. Le plateau peut, toutefois, être muni d'un interrupteur de levage électrique en option.

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Risque de blessures graves et d'endommagement/ renversement du véhicule lorsque ces***

consignes ne sont pas respectées. Il faut être très prudent pour manoeuvrer le véhicule quand il est chargé. Il faut lire, comprendre et respecter la vignette 'Danger' se trouvant à l'avant du plateau de chargement.

Il est interdit de transporter des passagers sur le plateau.

Avant de se servir du plateau de chargement, s'assurer que personne ne se trouve derrière le véhicule.

La vignette, comportant un avertissement concernant l'utilisation du plateau de chargement, se trouve à l'avant du plateau (Annexe A). Il faut la comprendre et respecter ses consignes afin d'assurer l'exploitation du plateau sans danger. Elle indique également la charge maximale du plateau et il faut donc s'y reporter. La charge doit être placée le plus possible vers l'avant du plateau et doit être répartie de façon à ce que son centre de gravité ne dépasse pas la hauteur indiquée sur la vignette puis être fixée solidement sur le plateau. Risque de blessures graves et d'endommagement/renversement du véhicule lorsque ces consignes ne sont pas respectées. Il faut être très prudent pour manoeuvrer le véhicule quand il est chargé.

Il est interdit de transporter des passagers sur le plateau.

Le véhicule ne doit pas être conduit lorsque le plateau de chargement est relevé ou sans support du hayon.

Pour utiliser le levage électrique, veiller à ne pas s'approcher trop près d'un rebord, tel un ravin ou quai de chargement. Toute erreur de jugement quant à la distance ou surface meuble risque de renverser le véhicule.

Avant de se servir du plateau de chargement, s'assurer que personne ne se trouve derrière le véhicule.

! AVERTISSEMENT ! ***Il ne faut jamais remplir de bouteille de gaz sur le plateau du véhicule car la décharge statique risque de mettre feu aux vapeurs d'essence et de provoquer une explosion.***

Il faut toujours placer la bouteille de gaz parterre avant de la remplir et ne jamais la remplir lorsqu'elle se trouve sur le plateau du véhicule. L'électricité statique s'accumule lors du remplissage et risque de se décharger et de provoquer des vapeurs d'essence susceptibles de s'enflammer.

FONCTIONNEMENT DU PLATEAU DE LEVAGE MANUEL

! AVERTISSEMENT ! ***Il faut être prudent lors de l'utilisation du levage manuel. Le support du plateau doit se trouver dans l'un des crans avant de procéder au levage. Risque de blessures graves en cas de descente du plateau risquant de coincer les doigts ou certaines parties du corps.***

Le plateau de levage manuel se lève en tirant sur la poignée de desserrage du verrou se trouvant derrière le siège de l'opérateur (Voir Fig. 10, page 5). Relever le plateau à l'aide de la poignée située sur le côté du plateau.

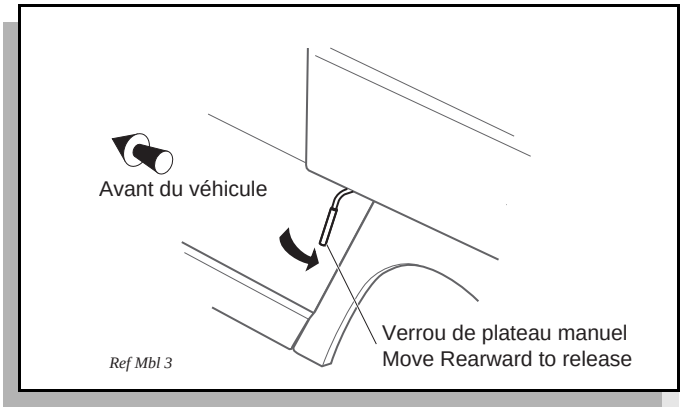

Fig. 10 Verrou de plateau manuel

Le vérin au gaz facilite le levage du plateau de chargement et maintient le plateau relevé (Voir Fig. 11, page 5).

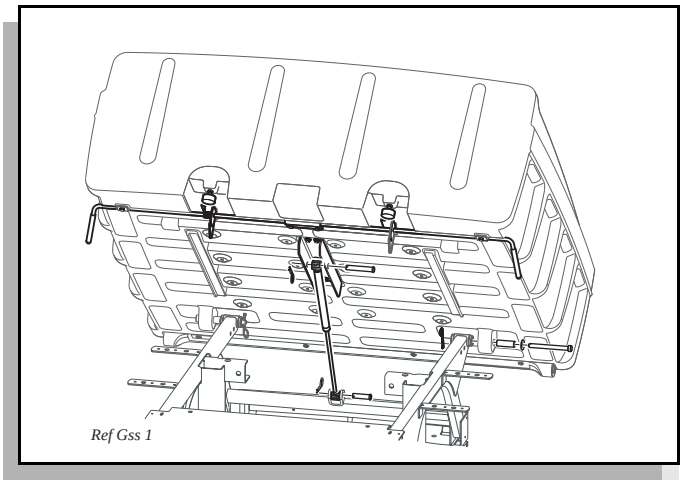

Fig. 11 Vérin au gaz

REMARQUE *Au fur et à mesure du temps, le vérin au gaz s'use et risque de laisser descendre lentement le plateau de chargement. Il est alors important de remplacer le vérin.*

Utiliser la poignée du plateau pour descendre manuellement le plateau de levage en **veillant à ce qu'il ne coince pas les mains au cours de sa descente.**

FONCTIONNEMENT DU HAYON

Le hayon s'ouvre en le redressant verticalement et en tirant dessus d'un coup dur pour le débloquer et le faire pivoter en position ouverte. Pour déposer le hayon, retirer les câbles latéraux du plateau de chargement et ouvrir le hayon qu'il faut laisser pendre. Redresser alors le panneau du hayon afin de le libérer des goupilles puis enlever le plateau de chargement. La repose s'effectue dans le sens contraire de la dépose.

FONCTIONNEMENT DU PLATEAU DE LEVAGE ELECTRIQUE

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Il faut être prudent lors de l'utilisation du plateau de levage électrique afin que les vêtements ne s'accrochent pas lors du levage ou de la descente du plateau. Risque de blessures graves en cas de descente du plateau risquant de coincer les doigts ou certaines parties du corps.***

L'interrupteur à bascule de levage électrique se trouve du côté de l'opérateur, sur le panneau du siège avant (Voir Fig. 12, page 6). Pousser l'interrupteur vers le haut pour relever le plateau de déversement ou vers le bas pour l'abaisser.

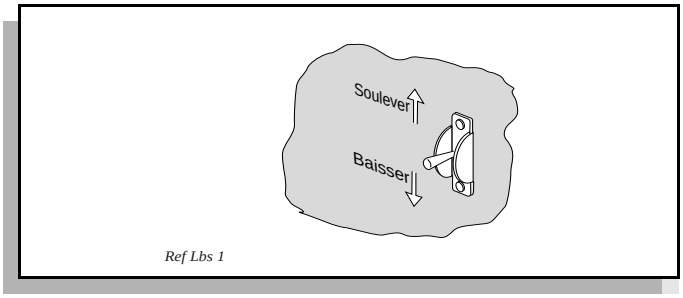

Fig. 12 Interrupteur de levage électrique

UTILISATION DU VEHICULE

ATTENTION **L'utilisation erronée du véhicule ou une maintenance insuffisante risque de l'endommager ou de réduire ses performances.**

Il faut lire et comprendre les avertissements suivants avant toute tentative d'utilisation du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Afin de réduire les risques d'accidents graves, voire mortels, dus à la perte de contrôle du véhicule, irespecter les avertissements suivants :***

Lorsqu'on conduit le véhicule, on doit tenir compte du terrain, des conditions de la circulation et des facteurs ambiants affectant le terrain et la capacité de contrôler le véhicule.

Faire très attention et ralentir lors de la conduite sur de mauvaises surfaces telles que de la terre meuble, de l'herbe mouillée, du gravier, etc.

Rester dans les zones de conduite désignées et éviter les terrains très accidentés.

Lorsqu'on descend une côte, on doit observer une vitesse adaptée en se servant du frein de service. Tout arrêt ou changement de direction peut donner lieu à une perte de contrôle.

Ralentir avant de changer de direction et dans les virages. Tous les virages doivent être pris au ralenti.

Ne pas monter de côtes de plus de 14° (côte 25 %).

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Afin de réduire les risques d'accidents graves, voire mortels à la suite de l'utilisation erronée du véhicule, respecter les avertissements suivants :***

Pour le nombre maximum de personnes transportables, voir SPECIFICATIONS GENERALES.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, on desserre le frein de stationnement, en provoquant le déplacement fortuit du véhicule. Chaque fois que l'on gare le véhicule, on doit placer la clé sur "ARRET".

Pour empêcher tout mouvement fortuit du véhicule, lorsqu'il est abandonné, serrer le frein de stationnement, placer le sélecteur de direction sur la marche avant et la clé sur "ARRET" puis enlever la clé.

Avant de remettre le véhicule en marche, vérifier que le sélecteur de direction se trouve dans la bonne position.

Avant de déplacer le sélecteur de direction, vérifier que le véhicule s'est entièrement arrêté.

Ne pas débrayer le véhicule lorsqu'il se déplace.

Avant de faire marche arrière, regarder derrière le véhicule.

Tous les occupants doivent être assis. Ils ne doivent pas se pencher en dehors du véhicule. Les passagers doivent se tenir aux poignées quand le véhicule roule.

RODAGE

Vérifier l'absence de fuites d'huile ou de carburant pouvant s'être produites lors du transport de l'usine. Eviter les démarrages à plein régime et accélérations brutales tant que le moteur n'a pas atteint sa température de service.

Les moteurs consomment tous plus d'huile au cours de leurs premières heures de service. Au fur et à mesure que les composants mobiles se rodent, la consommation en huile doit diminuer progressivement jusqu'à ce qu'elle se stabilise.

Vérifier le niveau d'huile selon l'intervalle recommandé. Ajouter de l'huile quand le niveau de la jauge est sur MINI (Voir Fig. 21, page 16).

ATTENTION **Le moteur ne doit pas déborder. Tout excès d'huile provoque des fumées et risque de laisser l'huile s'infiltrer dans le logement du filtre à air.**

REMARQUE *La jauge d'huile et le chapeau de remplissage doivent tous deux être en place avant de mettre le moteur en marche. Risque de contamination/déversement d'huile dans le capot moteur si ces consignes ne sont pas respectées.*

L'huile doit être renouvelée selon les intervalles recommandés pendant que le moteur est tiède. Se reporter au chapitre intitulé 'REVISIONS ET MAINTENANCE' pour vérifier le niveau d'huile et obtenir les consignes applicables au renouvellement d'huile.

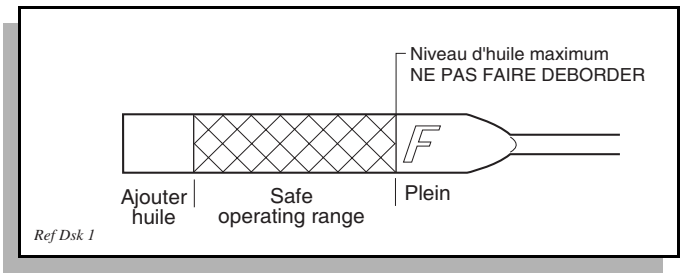

Fig. 13 Vérification du niveau d'huile de la jauge

DEMARRAGE A FROID

Le starter risque de **devoir** être utilisé pour démarrer un moteur froid. Enfoncez l'accélérateur de 2,5 cm environ ou jusqu'à ce que le starter se mette tout juste à fonctionner. Tirer sur le starter, s'il y a lieu. Accélérer lentement et repousser entièrement le starter dès que le moteur tourne régulièrement.

ATTENTION **Ne pas faire fonctionner le démarreur en continu pendant plus de 10 secondes. Patienter 30 secondes avant la deuxième tentative. Si le véhicule ne démarre pas lors du troisième essai, placer la clé de contact sur 'ARRET', enclencher le frein de stationnement et déterminer la cause du problème.**

Si le véhicule a été utilisé et si le moteur ne démarre pas en moins de 10 secondes, recourir au starter.

DEMARRAGE ET UTILISATION

! AVERTISSEMENT ! ***Afin de réduire les risques de conduite en marche arrière pouvant occasionner des blessures ou endommager le véhicule, ne pas desserrer le frein de service tant que le moteur ne tourne pas.***

Pour utiliser le véhicule :

- Serrer le frein de service, placer la clé dans le commutateur à clé, sur "MARCHE".
- Déplacer le sélecteur de direction selon la direction désirée.
- Desserrer le frein de stationnement en appuyant sur la pédale jusqu'à ce que le frein de stationnement se desserre.
- Appuyer lentement sur la pédale d'accélérateur pour mettre le moteur en marche. Lorsque le moteur tourne, relâcher le frein de service.
- Lorsqu'on relâche la pédale d'accélérateur, le moteur s'arrête. Appuyer sur la **pédale du frein de service** pour arrêter le véhicule plus rapidement.

REMARQUE *Lorsque le sélecteur de direction est sur Marche Arrière, un avertisseur sonore retentit pour indiquer que le véhicule est prêt à se déplacer en marche arrière.*

MISE EN MARCHE EN COTE

! AVERTISSEMENT ! ***Afin de réduire les risques de conduite en marche arrière pouvant occasionner des blessures ou endommager le véhicule, ne pas desserrer le frein de service tant que le moteur ne tourne pas.***

ATTENTION **Ne pas immobiliser le véhicule en pente à l'aide de l'accélérateur et du moteur. Risque d'usure prématurée et excessive des composants des engrenages.**

Afin de réduire les risques d'endommagement permanents du circuit de transmission, il est important d'éviter tout recul excessif lors du démarrage du véhicule en côte.

Placer le pied gauche sur le frein de service puis desserrer le frein de stationnement. Appuyer sur l'accélérateur avec le pied droit, puis relâcher le frein de service en soulevant le pied gauche.

MARCHE EN ROUE LIBRE

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Afin de réduire les risques de blessures graves ou d'accidents mortels dus à la marche en roue libre à des vitesses supérieures aux vitesses recommandées ci-dessus, limiter la vitesse avec le frein de service.***

Sur les pentes, il est possible que le véhicule se déplace à une vitesse de croisière plus élevée qu'une vitesse normale sur terrain plat. Pour diminuer la perte de contrôle du véhicule et éviter d'endommager sérieusement les engrenages, la vitesse ne doit pas dépasser la vitesse régulée maximale sur terrain plat (voir 'SPECIFICATIONS GENERALES'). Utiliser le frein de service pour limiter la vitesse.

CARBURANT

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Pour réduire les risques de blessures graves voire mortelles résultant d'une mauvaise manipulation du carburant :***

- ***Ne pas fumer à proximité du réservoir de carburant.***
- ***Ne pas faire le plein près de flammes ou d'appareils électriques risquant de provoquer des étincelles.***
- ***Toujours manipuler l'essence dans un lieu bien ventilé.***
- ***Toujours porter des lunettes pour se protéger les yeux contre les éclaboussures et vapeurs de carburant.***
- ***Toujours laisser suffisamment d'espace à l'essence pour s'épandre. Laisser 2,5 cm au moins d'espace sous le goulot de remplissage.***
- ***Vérifier l'absence de fuites et d'endommagement du chapeau de carburant, du réservoir et des autres composants pouvant s'avérer dangereux.***

Le réservoir de carburant se trouve sous le siège du passager de la machine (Voir Fig. 14, page 8). Remplissez le réservoir d'essence de qualité automobile propre et fraîche (Voir Fig. 42, page 27). Les hautes altitudes ou les applications de services intensifs/chargées peuvent bénéficier d'un indice d'octane plus élevé.

Ne pas utiliser d'essence contenant de l'alcool méthylique.

ATTENTION **Certains carburants comme, par exemple, l'essence oxygénée ou reformulée sont mélangés à des alcools ou éthers. Des volumes excessifs de ces mélanges risquent d'endommager le circuit carburant ou provoquer des problèmes au niveau rendement. En cas de problèmes indésirables, utiliser de l'essence ayant un pourcentage plus faible d'alcool ou d'éther.**

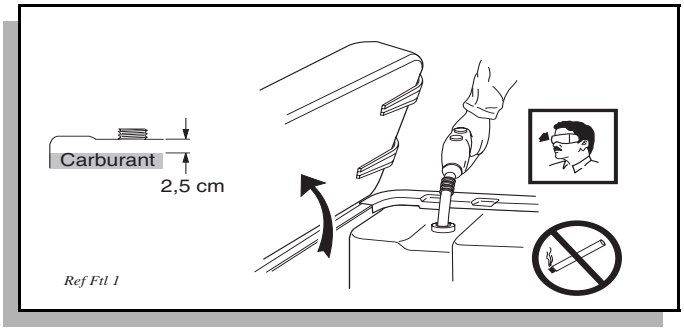

Fig. 14 Remplissage

BATTERIE

ATTENTION **Toute utilisation excessive des accessoires risque de décharger la batterie et d'entraver éventuellement le démarrage du véhicule.**

Une combinaison de starter/générateur est requise pour démarrer le véhicule et charger la batterie. Le moteur ne tourne pas à vide et la batterie ne peut donc pas se recharger quand le véhicule est arrêté. Il ne faut pas utiliser excessivement les accessoires (ex. feux d'accessoires, radios, treuil, etc.) quand le véhicule est arrêté.

Le générateur est capable de fournir 35 A, en conséquence, le fonctionnement de l'ensemble des accessoires risque de décharger la batterie même quand le moteur tourne et que le générateur est en marche. Un « cycle profond » signifie une décharge de la batterie et un trop grand nombre de cycles profonds provoque donc une panne prématurée de la batterie.

Quand la batterie du véhicule est déchargée, il faut la recharger à l'aide du chargeur de 12 V dont la valeur nominale est de 10 A ou moins et selon les recommandations formulées par le fabricant du chargeur.

ETIQUETTES ET PICTOGRAMMES

On peut utiliser des symboles pictographiques pour illustrer les informations ou les avertissements. L'Annexe A illustre et explique les pictogrammes que l'on peut trouver sur le véhicule. Les pictogrammes représentés dans l'Annexe A ne sont pas tous présents sur votre véhicule.

TOIT ET PARE-BRISE

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Le toit n'offre pas de protection contre le retournement ou la chute d'objets.***

Le pare-brise n'offre pas de protection contre les branches ou projectiles.

ATTENTION **Afin de ne pas endommager le véhicule, ne pas se maintenir aux supports du toit et ne pas se tenir sur les panneaux de la carrosserie.**

Le toit et le pare-brise offrent une certaine protection contre les éléments ; toutefois, ils n'abritent pas le conducteur et ses passagers en cas d'averse. Le véhicule n'est pas équipé de ceintures de sécurité et le toit n'est pas conçu comme protection contre le retournement du véhicule, ni contre les chutes d'objets. De même, le pare-brise ne protège pas les occupants du véhicule contre les projectiles ou branches d'arbre. Ne pas se pencher en dehors du véhicule lorsqu'il roule.

PRISE DE COURANT DE 12 V

ATTENTION **Toute utilisation excessive des accessoires risque de décharger la batterie et d'entraver éventuellement le démarrage du véhicule.**

Une prise de courant de 12 V, puissance nominale de 15 A, se trouve à gauche du commutateur à clé / interrupteur des feux (Voir Fig. 15, page 9). Il alimente en permanence les accessoires munis d'une prise de 12 V.

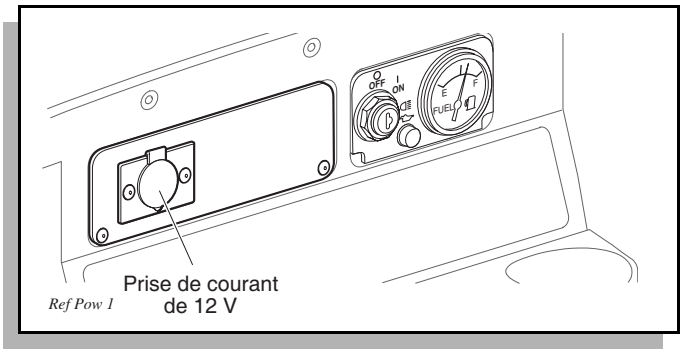

Fig. 15 Prise de courant de 12 V

REMORQUAGE

Le véhicule est muni d'une point d'attelage ayant une bille de roulement standard de 1 7/8 ». La remorque et sa charge ne doivent pas dépasser 227 kgs et il ne faut pas attacher plus de 23 kgs à l'attelage. Il faut tenir compte du poids de l'opérateur, du passager, contenu du plateau de chargement, des accessories et essayer de réduire leur poids pour compenser à celui de la remorque et de la charge.

La bille et l'attelage limitent les mouvements de la remorque. La remorque ne doit pas être utilisée sur des chemins rugueux ou rouler sur des troncs d'arbres, grosses pierres, trous, etc.

Ne jamais installer de paniers ou d'extensions sur le point d'attelage afin de ne pas entraver la performance du véhicule, conduire dangereusement et renverser ou endommager le véhicule.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN DU VEHICULE

NETTOYAGE DU VEHICULE

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Afin de réduire les risques d'accidents graves ou d'endommagement du véhicule, prière de lire et de bien comprendre toutes les instructions fournies par le constructeur du mécanisme de lavage sous pression.***

ATTENTION **Pour le lavage sous pression du véhicule à l'extérieur, limiter la pression à 4 825 kPa, et, afin de réduire les risques d'endommagement de la surface, ne pas utiliser de solvants abrasifs ou réactifs pour nettoyer les pièces en plastique.**

Il est important d'utiliser des techniques et produits d'entretien appropriés. L'utilisation d'une pression d'eau excessive risque de provoquer des accidents, tant pour l'opérateur que pour les spectateurs éventuels, et d'endommager joints, pièces en matière plastique, matériau du siège, finition de la carrosserie ou circuit électrique. Ne pas utiliser de pression supérieure à 4 825 kPa pour laver l'extérieur des véhicules.

Nettoyer le pare-brise à grande eau et avec un chiffon sec. Les rayures faibles peuvent être éliminées avec un vernis pour matières plastiques ou un produit Plexus® pour les plastiques que l'on peut se procurer auprès du service des pièces de rechange.

Le nettoyage normal des sièges en vinyle et des garnitures en plastique ou en caoutchouc nécessite l'emploi d'une solution savonneuse douce appliquée avec une éponge ou une brosse douce, en frottant avec un chiffon humide.

Pour éliminer les taches d'huile, de goudron, d'asphalte, de cire à chaussure etc., utiliser un produit pour le vinyle / le caoutchouc qui se trouve dans le commerce.

Les surfaces peintes du véhicules lui donnent un aspect esthétique et une résistance à long terme. Pour protéger

ces surfaces, on doit le laver fréquemment à l'eau tiède ou froide avec un détergent doux.

En outre, le nettoyage et le vernissage périodique avec des produits non abrasifs, conçus pour obtenir une finition à "couche transparente" sur les véhicules automobiles, renforceront son esthétique et la durabilité de ses surfaces peintes.

Les matières corrosives, par exemple les engrais ou produits de réduction de poussières, risquent de s'accumuler sur le dessous de la carrosserie. Ces matières sont corrosives pour les composants du dessous de la carrosserie, si on ne la lave pas de temps à autre à l'eau. Nettoyer soigneusement les surfaces où la boue et les débris peuvent s'accumuler. Il faut ameublir les dépôts amassés dans les endroits fermés pour les déloger facilement, en faisant attention de ne pas écailler ou abîmer la peinture.

REMARQUE *Si le moteur ne démarre pas ou tourne incorrectement après un lavage, retirer les fils électriques des bougies de préchauffage (en tirant sur les capuchons des bougies, jamais les fils). Sécher toutes les connexions avec de l'air comprimé puis reposer les fils électriques.*

PRODUITS D'ENTRETIEN DU VEHICULE

Pour faciliter l'entretien du véhicule, on peut se procurer différents produits chez les distributeurs locaux, les filiales autorisées ou le service de pièces de rechange de la société.

- Une peinture d'appoint, conçue tout spécialement pour s'harmoniser aux coloris des véhicules, pour carrosseries métalliques et moulées en (No. Pièce 28140-G** et 28432-G**).
- Un agent de protection pour batterie, conçu pour former un revêtement sec, non adhésif, flexible à long terme qui ne risque pas de se fissurer, de se détacher ou de s'écailler dans une large plage de températures (No. Pièce 75500-G01).
- De la graisse au lithium, blanche, conçue pour le graissage de zones présentant des problèmes de coloration ou décoloration, ou dans des zones sujettes à des extrêmes de température (No. Pièce 75502-G01).
- Un produit pénétrant / lubrifiant, à quatre fonctions, pénétrant les parties grippées, lubrifiant tout en formant une pellicule légère, réduisant la corrosion en adhérant aux surfaces mouillées ou sèches et déplaçant l'humidité en formant une barrière contre le retour éventuel de l'humidité (No. Pièce 75503-G01).
- Un produit polyvalent de nettoyage et dégraissage, contenant des solvants naturels et sans danger pour l'environnement (No. Pièce 75504-G01).
- Un produit d'entretien polyvalent appliqué à la main, pour applications industrielles, exempt de solvants durs, mais détachant doucement la graisse des mains. Utilisé avec ou sans eau (No. Pièce 75505-G01).
- Produit nettoyant pour batterie, neutralisant les acides d'accumulateurs et dissolvant la corrosion des bornes, il peut être rincé à l'eau (No. Pièce 75506-G01).
- Produit d'entretien biodégradable dissolvant la graisse, que l'on enlève facilement en l'essuyant ou en le rinçant (No. Pièce 75507-G01).
- Echantillon polyvalent comprenant des boîtes de 118 ml d'agent de protection des batteries, d'agent pénétrant / lubrifiant, de graisse blanche au lithium et de produit nettoyant pour carburateur et starter (No. Pièce 75508-G01).
- Le nettoyant avec vernis Plexus® pour matières plastiques élimine les rayures superficielles du pare-brise (No. Pièce 28433-G**).

REPARATION

LEVAGE DU VEHICULE

Liste d'outils	**Qté requise**
Cric	1
Béquilles	4
Cales	4

Pour certaines interventions de dépannage, il faut lever l'avant, l'arrière ou le véhicule tout entier.

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Afin de réduire les risques d'accidents graves, voire mortels, provoqués par la chute du véhicule de son cric :***

Placer le véhicule sur une surface ferme et plane.

Ne jamais se glisser sous un véhicule qui repose sur un cric.

Utiliser des béquilles et vérifier que le véhicule est stable sur ses béquilles.

Toujours placer des cales devant et derrière les roues restant au sol.

Faire très attention car le véhicule est très instable lors du levage.

ATTENTION **Avant de lever le véhicule, ne placer les crics et les béquilles qu'aux emplacements indiqués.**

Pour lever le véhicule tout entier, mettre les cales devant et derrière chaque roue avant (Voir Fig. 16, page 11). Centrer

le cric sous la traverse du châssis arrière. Soulever le véhicule et placer une béquille au-dessous des extrémités de l'essieu arrière.

Abaisser le cric et vérifier que le véhicule est stable sur ses deux béquilles.

Placer le cric au centre de l'essieu avant. Lever le véhicule et placer les béquilles sous la traverse du châssis, comme indiqué.

Abaisser le cric et vérifier que le véhicule est stable sur ses quatre béquilles.

S'il ne faut soulever que l'avant ou l'arrière du véhicule, placer les cales devant et derrière les roues restant au sol afin de stabiliser le véhicule.

Pour abaisser le véhicule, suivre l'ordre inverse des instructions de levage.

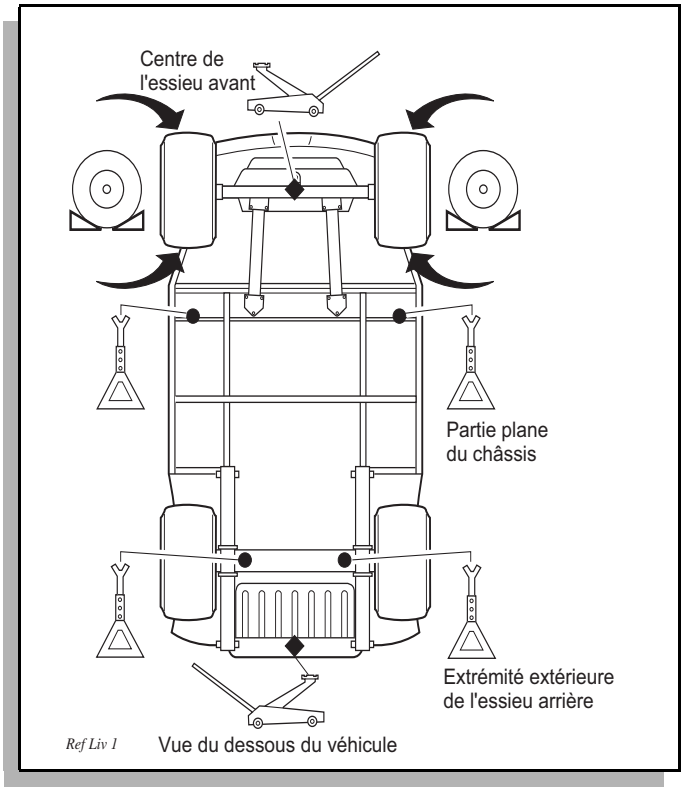

Fig. 16 Levage du véhicule

ROUES ET PNEUS

Réparation des pneus

Liste d'outils **Qté requise**

Six-pans croix de 3/4" 1
Douille à choc de 3/4" à entraînement de 1/2"..... 1
Clé à choc à entraînement de 1/2"..... 1
Clé dynamométrique à entraînement de 1/2" 1

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***L'éclatement d'un pneu risque de provoquer des accidents graves, voire mortels: on ne doit en aucun cas dépasser la pression de gonflage indiquée sur le flanc du pneu.***

Afin de réduire les risques d'éclatement, gonflez les pneus par petits coups sur la portée du talon : du fait du faible volume de gonflage, le gonflage excessif peut se produire en l'espace de quelques secondes. Ne jamais dépasser les recommandations du constructeur relativement à la portée du talon. Protéger le visage et les yeux lors de l'enlèvement de l'obus de valve.

Afin de réduire les risques de blessures à cause d'une douille brisée, lors de la dépose des roues, on ne doit utiliser que des douilles conçues pour tournevis à frapper.

Prendre les précautions nécessaires pour déposer les pneus. Tout gonflage excessif risque de détacher le pneu de sa jante et de le faire éclater provoquant, dans les deux cas, des blessures graves.

Prendre les précautions nécessaires pour déposer les pneus. du fait du faible volume de gonflage, le gonflage excessif peut se produire en l'espace de quelques secondes et ceci risque de détacher le pneu de sa jante et de le faire éclater.

La pression de gonflage des pneus doit dépendre de l'état du terrain. Voir la pression de gonflage recommandée aux SPECIFICATIONS GENERALES. Quand il s'agit d'une utilisation extérieure avec une demande plus forte sur des zones de gazon, il convient de considérer ce qui suit : sur gazon ferme, une pression de gonflage **légèrement** plus élevée est préférable. Sur gazon très mou, les pneus creuseront moins dans la pelouse s'ils sont moins gonflés. Pour les véhicules utilisés sur surfaces goudronnées ou dures, la pression de gonflage des pneus doit être plutôt élevée, dans la plage admissible, sans jamais dépasser la valeur recommandée sur le flanc du pneu. **Les quatre pneus** doivent être gonflés à la même pression pour conserver la tenue optimale sur route. Après la vérification ou le gonflage, ne pas oublier de remettre le bouchon de protection sur la valve.

Le véhicule est muni de pneus à chambre incorporée montée sur jantes monopièce ; en conséquence, le meilleur moyen de réparer une crevaison consiste à utiliser une pastille commerciale.

REMARQUE *Les obus et outils à utiliser peuvent être obtenus dans la plupart des magasins de pièces automobiles et ont l'intérêt de ne pas nécessiter le démontage du pneu de la roue.*

Si le pneu est à plat, enlever la roue et gonfler le pneu à la pression maximale recommandée pour le pneu. Immerger le pneu dans de l'eau pour trouver la fuite et marquer l'endroit à la craie. Introduire l'obus suivant les spécifications du fabricant.

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Afin d'éviter les accidents, le mécanisme de montage / démontage doit être fixé au sol. En outre, le port d'équipements de protection homologués OSHA est obligatoire pour le montage / démontage des pneus.***

Si le pneu doit être retiré ou remis en place, les recommandations du fabricant du mécanisme à changer les pneus doivent être suivies pour minimiser le risque de blessures.

Pose des roues

ATTENTION **Afin de réduire les risques de dégâts matériels, appliquer un couple maximal de 115 Nm lors du serrage des écrous de roue.**

REMARQUE *Il est important de suivre l'ordre d'alternance spécifiée lors du remontage des écrous de roue. Ceci permet d'assurer l'ajustement correct de la roue contre le moyeu.*

La tige de valve étant dirigée vers l'extérieur, monter la roue sur le moyeu avec les écrous de roue. Serrer les écrous de roue à la main en alternance (Voir Fig. 17, page 12). Serrer ensuite les écrous de roue à un couple de 70 à 115 Nm, par incréments de 30 Nm, selon le même ordre d'alternance.

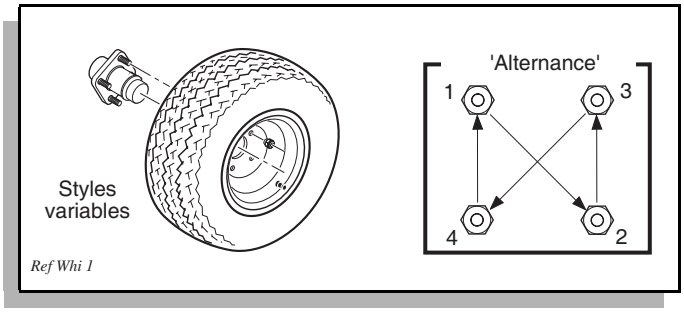

Fig. 17 Pose des roues

REMPLACEMENT DES AMPOULES

ATTENTION **Afin d'éviter de causer l'usure prématurée d'une ampoule neuve, ne pas la toucher à main nue. La saisir par la partie en verre avec un mouchoir en papier ou une serviette en papier, propre et sec (sèche).**

Quand les phares du véhicule se trouvent sur le capot, repérer les deux vis maintenant le phare à remplacer et se trouvant derrière le capot (Voir Fig. 18, page 12). Les dévisser, sortir le phare et débrancher les fils électriques qu'il faut rebrancher sur le nouveau phare devant être reposé avant de revisser les vis.

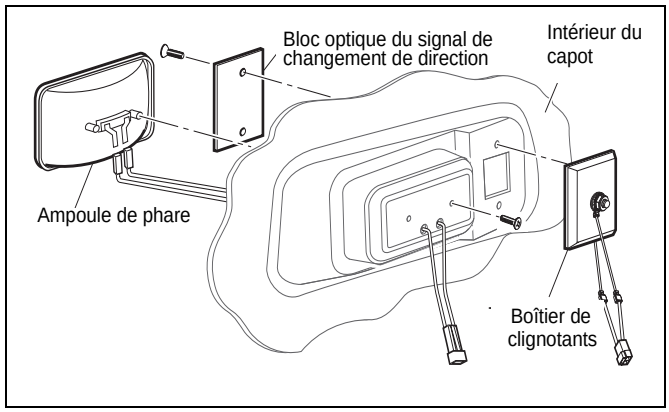

Fig. 18 Remplacement de l'ampoule de phare et des clignotants

Pour remplacer l'ampoule du clignotant, maintenir le logement du clignotant, derrière le capot, tout en dévissant les deux vis fixant la lentille. Installer la nouvelle ampoule puis reposer la lentille.

Pour remplacer l'ampoule des feux de freinage et arrière, rouler le biseau en caoutchouc autour du bord du feu arrière puis retirer la lentille. Installer la nouvelle ampoule puis reposer la lentille.

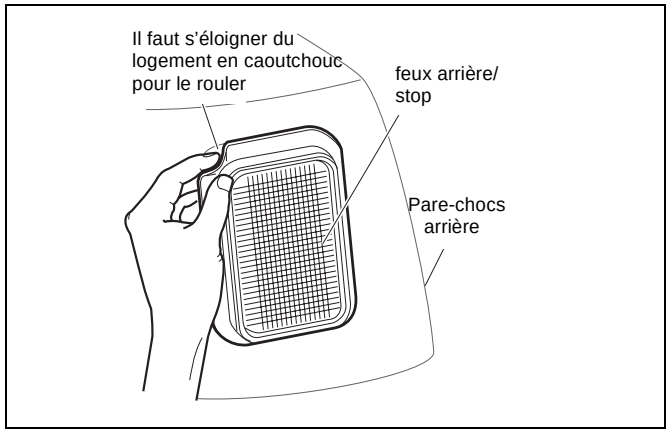

Fig. 19 Remplacement des ampoules - feux arrière / stop

REMPLACEMENT DES FUSIBLES

Pour remplacer les fusibles, repérer tout d'abord la boîte à fusibles sous le siège de l'opérateur. Retirer le fusible fondu et le remplacer par un nouveau de type automobile. Les ampoules pour phares et feux arrière se trouvent chez votre revendeur, une succursale agréée ou au Service des Pièces de Rechange.

VEHICULE AYANT UNE BATTERIE DECHARGEE

! AVERTISSEMENT ! ***Afin de diminuer les risques de blessures graves, voire mortelles, résultant d'un mouvement imprévu, ne pas démarrer le véhicule avec des connexions volantes.***

Le véhicule comprend un starter/générateur et son moteur ne tourne pas à vide. Lors du démarrage du moteur, le starter/générateur sert de starter et quand le moteur tourne, il sert de générateur.

Considérant les temps courts de marche associés au véhicule, le générateur est plus que suffisant pour maintenir le niveau de charge de la batterie, Le générateur n'est toutefois pas conçu pour recharger une batterie déchargée.

Quand le moteur tourne, les engrenages s'embrayent et font bouger le véhicule, raison pour laquelle il serait dangereux et non pratique de le faire démarrer avec des connexions volantes.

Quand la batterie du véhicule est déchargée, il faut la recharger à l'aide du chargeur de 12 V dont la valeur nominale est de 10 A ou moins et selon les recommandations formulées par le fabricant du chargeur.

TRANSPORT DU VEHICULE

REMORQUAGE

! AVERTISSEMENT ! ***Ce véhicule n'est pas conçu pour être remorqué.***

Il est recommandé de placer complètement le véhicule sur une remorque, un véhicule muni d'une plate-forme plate ou tout autre moyen de transport adéquat.

BLOCAGE DU POINT MORT

Afin d'empêcher que l'embrayage entraîné ne fasse tourner les roues arrière, un dispositif de blocage du point mort se trouve sous le sélecteur de direction.

Utilisation :

Placer le commutateur à clé sur "ARRET" et soulever le siège. Trouver le levier de blocage du point mort et tourner ce levier dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'enclenche dans la fente du support du sélecteur de direction (Voir Fig. 20, page 13). Tirer ensuite la poignée du sélecteur de direction en arrière, jusqu'à ce qu'elle se bloque au point mort. Lorsqu'elle se trouve dans cette position, le sélecteur de direction reste bloqué au point mort. Pour activer le sélecteur de direction, tirer le levier de blocage du point mort hors de la fente et le tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'enclenche dans la position de détente du support du sélecteur de direction.

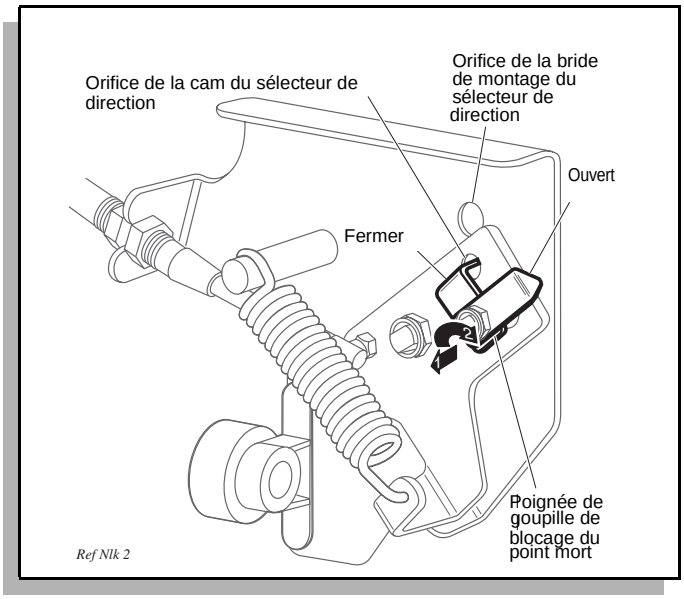
Orifice de la cam du sélecteur de direction
Orifice de la bride de montage du sélecteur de direction
Ouvert
Fermer
Poignée de goupille de blocage du point mort
Ref Nlk 2

Fig. 20 Blocage du point mort

TRANSPORT

! AVERTISSEMENT ! ***Afin de réduire les risques d'accidents graves, voire mortels au cours du transport de véhicules :***

Fixer le véhicule et son contenu.

Ne jamais se tenir sur un véhicule que l'on remorque.

Ne jamais enlever le pare-brise avant le transport.

Ne jamais enlever le pare-brise avant le transport. Vitesse maxi avec toit installé : 80 km/h.

CONSIGNES D'EXPLOITATION ET REVISIONS

Lire le manuel dans son intégralité pour bien se familiariser avec ce véhicule. Prêter une attention particulière aux remarques, mises en garde et avertissements

Quand il faut transporter le véhicule à une certaine vitesse routière, enlever le toit et fixer le dessous du siège. Lors du transport du véhicule à des vitesses inférieures aux vitesses routières, vérifier le serrage adéquat du matériel et l'absence de fissures aux points de fixation. Ne jamais enlever le pare-brise avant le transport. On doit toujours retirer le pare-brise pour le transport, et vérifier que le véhicule et son contenu ont été serrés de façon adéquate avant le transport. La capacité nominale de la remorque ou du véhicule de transport doit être supérieure au poids du véhicule (pour le poids du véhicule, voir SPECIFICATIONS GENERALES) et à la charge. Serrer le frein de stationnement et fixer le véhicule avec des sangles à cliquet.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Afin de réduire les risques d'accidents graves, voire mortels, causés par l'application de techniques d'entretien erronées :***

Ne pas tenter d'effectuer des opérations d'entretien avant d'avoir lu et assimilé toutes les remarques et mises en garde, ainsi que les avertissements contenus dans le présent manuel.

Toutes les opérations d'entretien nécessitant des réglages de la transmission alors que le moteur est en marche doivent être effectuées les deux roues motrices étant soulevées et le véhicule étant dûment placé sur des béquilles.

Afin de réduire les risques d'endommagement du moteur, ne jamais utiliser le véhicule au maximum de son régime pour plus de 4 à 5 secondes de suite quand le moteur tourne "à vide".

Porter des lunettes de protection au cours de toute intervention sur le véhicule et prendre des précautions particulières au cours de travaux autour d'une batterie ou lors de l'utilisation de solvants ou d'air comprimé.

Afin de réduire les risques de formation d'un arc électrique pouvant provoquer une explosion de la batterie, couper toutes les charges électriques en aval de la batterie avant d'enlever les câbles de la batterie.

Envelopper les clés de bande adhésive en vinyle pour éviter, au cas où l'une d'elles tomberait, de «court-circuiter» la batterie et éviter tout risque d'explosion de même que des blessures graves, voire mortelles.

Eviter les risques de démarrage accidentel en enlevant et en mettant à la terre les fils de bougies, puis en débranchant la batterie à la borne négative avant d'effectuer son entretien.

L'électrolyte est une solution acide qui risque de provoquer de graves blessures sur la peau ou les yeux. Traiter toute éclaboussure d'électrolyte sur le corps ou dans les yeux par des lavages prolongés à grande eau. Appeler immédiatement un médecin.

Les déversements d'électrolyte se neutralisent avec une solution de 10 ml de bicarbonate de sodium dissous dans un litre d'eau, suivie d'un rinçage à grande eau.

Les aérosols d'agents de protection des bornes de batterie doivent être utilisés avec le plus grand soin. Isoler le conteneur métallique pour réduire les risques de contact entre l'aérosol et les bornes pouvant se traduire par une explosion.

Dans l'intérêt du propriétaire du véhicule et du technicien du service d'entretien, suivre attentivement les procédures recommandées dans le présent manuel. Un entretien préventif, effectué aux échéances recommandées, est le meilleur moyen de garantir un véhicule fiable et économique.

Ce véhicule va vous offrir des années de rendement si les intervalles de maintenance préconisés sont respectés. Se reporter au Programme de Maintenance Périodique pour obtenir les intervalles de maintenance recommandés (Voir Fig. 21, page 16). Se reporter aux Points de Graissage pour savoir où ils se trouvent (Voir Fig. 40, page 25).

ATTENTION **Afin de prolonger la vie du véhicule, certains composants doivent être entretenus plus fréquemment, surtout si l'utilisation du véhicule s'effectue dans des conditions difficiles comme, par exemple, sous des températures extrêmes, parmi des déchets/poussières excessifs et s'il est continuellement chargé au maximum.**

Maintenance routinière du pédalier : Lever puis retirer le siège pour accéder au pédalier. Si l'intervention est importante, se reporter au Manuel de révisions et de dépannage du technicien.

Le véhicule doit quelquefois être relevé pour certaines interventions de maintenance. Dans ce cas, se reporter au chapitre intitulé 'LEVAGE DU VEHICULE' pour obtenir la procédure à suivre de même que les consignes de sécurité.

EMPLACEMENT DE LA PLAQUE DU NUMERO DE SERIE

Deux plaques du numéro de série contenant le numéro de série et la date de fabrication sont appliquées sur le véhicule : La première sur la carrosserie, sous le siège avant, côté conducteur, l'autre sur le châssis, entre les supports du dossier.

Des changements sont régulièrement apportés à la conception. On doit préciser la date de fabrication, le numéro de série et le numéro du modèle lors de la commande de pièces afin d'obtenir les pièces désirées.

CONSIGNES D'EXPLOITATION ET REVISIONS

Lire le manuel dans son intégralité pour bien se familiariser avec ce véhicule. Prêter une attention particulière aux remarques, mises en garde et avertissements

PROGRAMME D'ENTRETIEN PERIODIQUE

✓ Vérifier ♦ Nettoyer, ajuster etc. ▲ Remplacer

Afin d'effectuer l'entretien énoncé dans le présent programme mais non décrit dans le présent manuel, contacter un représentant local du service Après-Vente ou consulter le Manuel de révisions et de dépannage du véhicule.

REMARQUE **:** *La maintenance de certains composants à entretenir doit être effectuée à des échéances plus fréquentes lorsque le véhicule est utilisé sous de sévères conditions d'utilisation.*

JOURNELLEMENT	
	AVANT L'USAGE : ✓ Vérifier le fonctionnement général du frein de service ✓ Vérifier le fonctionnement du frein de stationnement ✓ Vérifier le fonctionnement de l'avertisseur de marche arrière ✓ Vérifier l'état des pneus ✓ Vérifier l'état général du véhicule
HEBDOMADAIREMENT	
PNEUS	✓ S'assurer de l'absence de coupures ou d'usure et de pressions excessives (voir SPECIFICATIONS GENERALES)
ROUES	✓ Vérifier la présence de jantes voilées et d'écrous de roue manquants ou desserrés
JAUGE DE CARBURANT	✓ Vérifier le fonctionnement correct (remplissage) et la propreté du chapeau de carburant
HUILE MOTEUR	✓ Vérifier le niveau et le rétablir, s'il y a lieu – NE PAS FAIRE DEBORDER
STARTER/COURROIE DE GENERATEUR	✓ Vérifier la tension, l'abasence d'usure et de fissures
MENSUELLEMENT - 20 HEURES (comprend les opérations indiquées au tableau précédent ainsi que celles qui suivent)	
CABLAGE	✓ Vérifier le câblage pour relever la présence de mauvais contacts et de rupture de la gaine / gaine manquante
ACCELERATEUR	3 Vérifier la régularité du mouvement - NE PAS LUBRIFIER LE CABLE
FREIN DE SERVICE (FREINS MECANIQUES)	✓ Effectuer un essai de fonctionnement du frein
FREIN DE STATIONNEMENT	✓ Vérifier le fonctionnement du frein - Ajuster, s'il y a lieu
CABLE DE STARTER	✓ Vérifier le mouvement régulier et le réglage – NE PAS LUBRIFIER LE CABLE
FUITE DE CARBURATEUR	✓ Vérifier l'accessoire et l'ajuster, s'il y a lieu
SELECTEUR DE DIRECTION	✓ Vérifier l'accessoire et l'ajuster, s'il y a lieu
MOTEUR	✓ Vérifier l'absence de bruit inhabituel, de vibrations. Vérifier l'accélération et l'absence de fuites d'huile
VENTILATEUR DE REFROIDISSEMENT	✓ Vérifier l'absence d'accumulation de déchets à l'intérieur du ventilateur et de ses ailettes, nettoyer, s'il y a lieu
DIRECTION	✓ Vérifier la présence éventuelle d'un jeu anormal - Serrer toutes les fixations
TIRANTS / MECANISMES A LEVIER	✓ Vérifier la présence éventuelle d'un jeu excessif, de composants pliés ou de mauvais contacts
ESSIEU ARRIERE	✓ Vérifier la présence de fuites, ajouter de l'huile SAE 30, s'il y a lieu
TRIMESTRIELLEMENT - 50 HEURES (comprend les opérations indiquées au tableau précédent ainsi que celles qui suivent)	
ESSIEU AVANT	✓ Vérifier l'état de l'essieu et la présence de pièces desserrées ou manquantes

Fig. 21 Programme d'entretien périodique

AMORTISSEURS AVANT	✓ S'assurer de l'absence de fuites d'huile et de fixations desserrées
SUSPENSION AVANT	✓ S'assurer de l'absence de pièces desserrées ou de fissures aux fixations
ALIGNEMENT DES ROUES AVANT	✓ Vérifier toute usure excessive des pneus ; les aligner, s'il y a lieu
FREIN DE STATIONNEMENT	✓ Vérifier la présence de tringles cintrées ✓ Vérifier l'état ou l'usure éventuelle des loquets ou du support de loquet ♦ Lubrifier en fonction des exigences, en utilisant une huile légère. NE PAS LUBRIFIER LES CABLES OU LE LOQUET DE FREIN
AMORTISSEURS ARRIERE	✓ S'assurer de l'absence de fuites d'huile et de matériel de montage desserré
CIRCUIT ELECTRIQUE DU MOTEUR	✓ Vérifier les fils électriques des bobines/bougies de préchauffage pour assurer qu'ils sont serrés/non fissurés
CIRCUIT DE CARBURANT	✓ Vérifier l'absence de fuites du réservoir, chapeau, conduites du circuit, pompe et carburateur ✓ Vérifier l'absence de fissures/détérioration des conduites du circuit
TRINGLERIE DES GAZ/REGULATEUR	✓ Vérifier le fonctionnement et la vitesse régulée
BOULONNERIE ET FIXATIONS	✓ Vérifier la présence éventuelle de matériel et de composants desserrés ♦ Serrer ou replacer le matériel manquant
SEMESTRIELLEMENT - 125 HEURES (comprend les opérations indiquées au tableau précédent ainsi que celles qui suivent)	
BATTERIE	♦ Nettoyer la batterie et ses bornes
SELECTEUR DE DIRECTION	✓ Vérifier l'usure et la régularité du mouvement (lubrifier l'arbre avec de l'huile légère si nécessaire)
PIVOT	✓ Vérifier la présence d'un jeu excessif éventuel et le serrage des écrous de retenue
DIRECTION	✓ Vérifier l'état du soufflet et du joint de pignon, ou la présence de fuites de graisse
JOINT A ROTULE DE CREMAILLERE	♦ Lubrifier avec de la graisse à roulement de roue
ESSIEU ARRIERE	✓ Vérifier la présence de bruits insolites ou relever l'absence éventuelle de matériel de montage
ELEMENT DU FILTRE A AIR	✓ Vérifier l'élément filtre, le nettoyer/remplacer, s'il y a lieu
FILTRE A HUILE	♦ Nettoyer dans du solvent (au moment du renouvellement de l'huile), remplacer les joints toriques, s'il y a lieu
HUILE MOTEUR	▲ Renouveler avec de l'huile SAE 10W-30 ou 10W-40 conformes ou supérieures à de l'huile SF, SG, CC – NE PAS FAIRE DEBORDER
COURROIE D'ENTRAINEMENT	✓ Vérifier l'absence de fissures, d'usure excessive et d'éraillures
ANNUELLEMENT - 250-300 HEURES (comprend les opérations indiquées au tableau précédent ainsi que celles qui suivent)	
ROULEMENTS DE ROUE AVANT	✓ Vérifier et ajuster selon les exigences ; voir le Manuel de révisions et de dépannage
ESSIEU ARRIERE	3 Vérifier l'huile de graissage et faire l'appoint si nécessaire (Voir Fig. 42, page 27)
FREINS DE SERVICE	♦ Nettoyer et ajuster ; voir le Manuel de révisions et de dépannagen ✓ Vérifier les garnitures de mâchoire de frein ; voir le Manuel de révisions et de dépannage ✓ Vérifier le niveau, le rétablir, s'il y a lieu (DOT 3) et vérifier la présence de fuites
FILTRE A CARBURANT	▲ Remplacer.
BOUGIES DE PRECHAUFFAGE	▲ Remplacer, obturer les nouveaux bouchons (Voir CAPACITES ET PIECES DE RECHANGE, page 27)
SILENCIEUX/ECHAPPEMENT	✓ Vérifier la boulonnerie, l'absence de fuites des joints de tête et du silencieux
VANNES	✓ Vérifier l'admission/échappement d'air froid figurant dans le Manuel de révisions et de dépannage du technicien

Fig. 21 Programme d'entretien périodique

500 HEURES (comprend les opérations indiquées au tableau précédent ainsi que celles qui suivent)	
COURROIE DE DISTRIBUTION	✓ Vérifier la tension et l'absence d'usure/d'endommagement, remplacer en cas d'usure ou d'endommagement.
CARBURATEUR	♦ Nettoyer
CULASSE ET PISTONS	♦ Nettoyer le charbon de la culasse et des pistons ✓ Vérifier l'absence d'accumulation de charbon sur les sièges des soupapes, les nettoyer s'il y a lieu

Fig. 21 Programme d'entretien périodique

INSPECTION DES PNEUS

On doit vérifier l'état des pneus conformément au Programme d'Entretien Périodique (Voir Fig. 21, page 16). Vérifier la pression lorsque les pneus sont froids. Après la vérification ou le gonflage, ne pas oublier de remettre le bouchon de protection sur la valve.

VERIFICATION DU NIVEAU D'HUILE

ATTENTION **Le moteur ne doit pas déborder. Tout excès d'huile risque de faire fumer le moteur ou d'encrasser les bougies de préchauffage.**

REMARQUE *Pour rétablir le niveau d'huile entre les intervalles de renouvellement, ne pas mélanger les marques et viscosités d'huile. La jauge d'huile et le chapeau de remplissage doivent tous deux être en place avant de mettre le moteur en marche. Risque de contamination de l'huile et/ou de déversement d'huile dans le compartiment moteur quand ces consignes ne sont pas respectées.*

Le moteur doit être tiède pour renouveler l'huile. Le véhicule doit se trouver sur une surface nivelée et le frein de stationnement doit être serré. Patientez suffisamment longtemps pour que l'huile ait le temps de se vidanger dans le carter moteur avant de la vérifier.

Retirer la jauge et essuyer complètement sa zone de lecture avec un chiffon sans peluches (Voir Fig. 22, page 18).

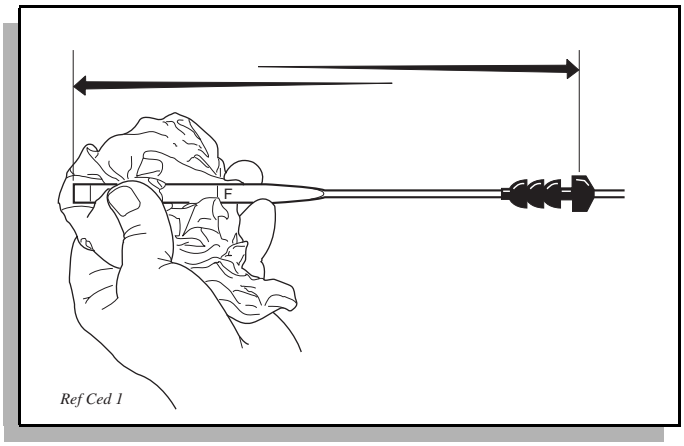

Fig. 22 Nettoyage complet de la jauge

Insérer **totalement** la jauge dans son logement puis la retirer. Examiner le niveau d'huile de la jauge.

Le moteur fonctionne sans danger du moment que le niveau d'huile se situe dans la zone prescrite. **Ne pas utiliser le véhicule quand le niveau d'huile se situe sur MINI** (Voir Fig. 23, page 18).

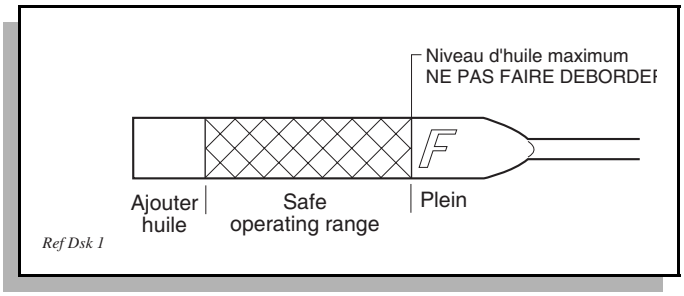

Fig. 23 Vérification du niveau d'huile sur la jauge

Rétablir le niveau d'huile pour s'assurer qu'il se situe entre les points de repère MAXI et MINI de la jauge. **Ne pas faire déborder**. Il faut vérifier et s'assurer que le chapeau de remplissage d'huile et la jauge tiennent solidement en place.

RENOUVELLEMENT DE L'HUILE

Liste d'outils **Qté requise**

Douille, 10 mm, entraînement 3/8" 1

Rochet, entraînement 1/8" 1

Extension, 20 cm, entraînement 3/8" 1

Bac de vidange d'huile 1

Pour optimaliser le rendement et la vie du moteur, renouveler son huile toutes les 125 heures de service ou tous les six mois en fonction de ce qui arrive en premier.

Le choix de l'huile doit correspondre au genre d'utilisation du véhicule. L'huile 10W-30 est utilisée pour la plupart des véhicules utilisent tandis que l'huile 10W-40 est utilisée pour les véhicules servant aux services intensifs après le rodage (Voir Fig. 24, page 19).

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Afin de réduire les risques de blessures graves, porter des gants en caoutchouc pour protéger la peau contre les huiles chaudes, usées et de dégraissage car ces fluides contiennent des produits chimiques cancérigènes.***

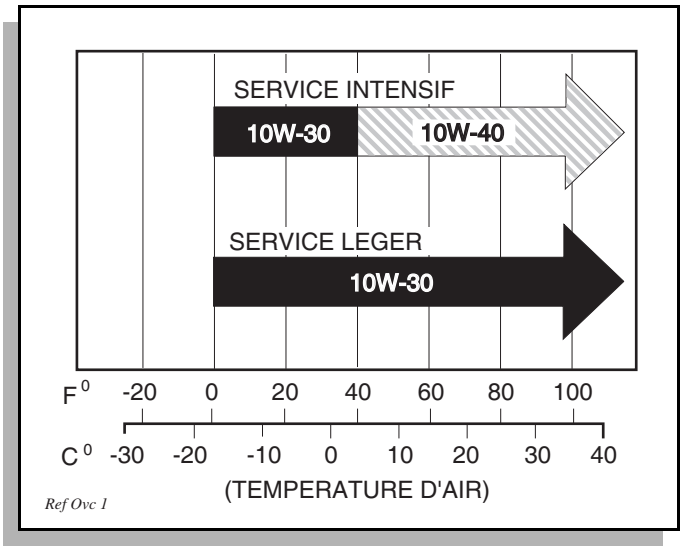

Fig. 24 Tableau de viscosité de l'huile

Le moteur doit être tiède pour renouveler l'huile. Garer le véhicule sur une surface nivelée, serrer le frein de stationnement et retirer la clé de contact. Placer un bac de vidange sous le moteur. Essuyer le sommet du moteur avec un chiffon propre (Voir Fig. 25, page 19). Retirer le chapeau de remplissage d'huile.

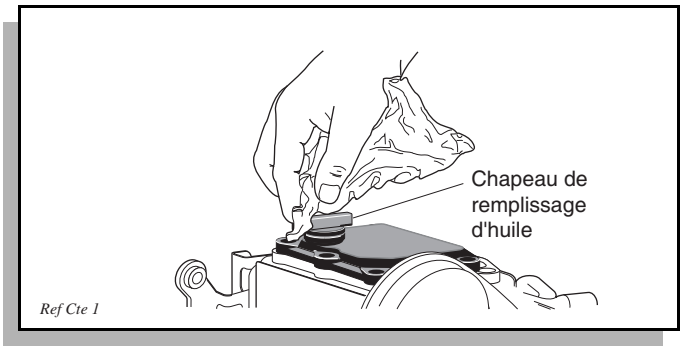

Fig. 25 Entretien du sommet du moteur

Nettoyer les alentours du filtre. Dévisser les trois boulons fixant le filtre à huile au moteur pour vidanger l'huile. Retirer le filtre en le tirant du moteur et laisser l'huile se vidanger. Les joints toriques peuvent rester sur le moteur ou le filtre (Voir Fig. 26, page 19).

Lors de chaque renouvellement d'huile, vérifier le filtre avant de le nettoyer. Lors du premier renouvellement d'huile, des copeaux de métal et peluches risquent d'être présents, fait tout à fait normal, résultant du rodage du moteur. Plus tard, la présence de ces éléments dans l'huile indique un endommagement possible du moteur.

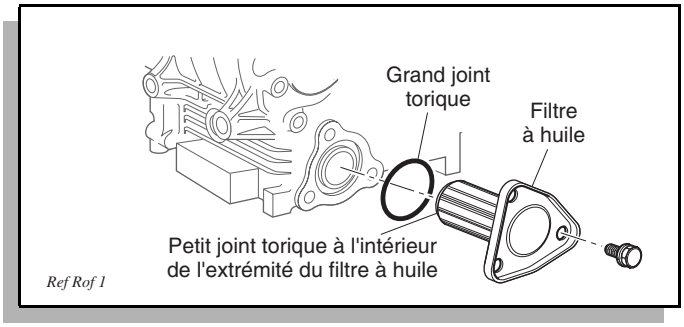

Fig. 26 Dépose du filtre à huile

Toujours porter des lunettes pour se protéger les yeux contre les éclaboussures de solvent lors de l'entretien du filtre à huile.

Nettoyer le filtre avec un dégraisseur trouvé dans un magasin et brosser l'écran métallique avec une brosse douce (Voir Fig. 27, page 19).

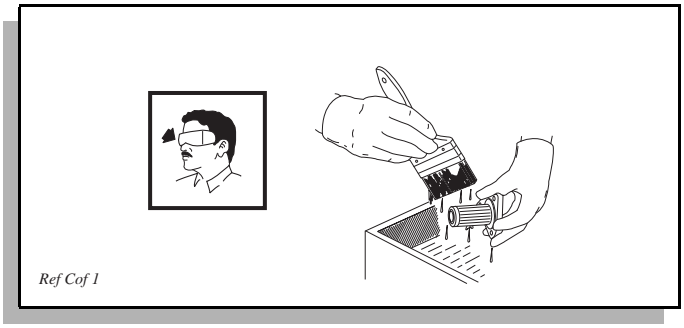

Fig. 27 Entretien du filtre à huile

Nettoyer le filtre avec de l'air comprimé basse pression (210 kPa ou moins) pas plus près que 8 cm et le laisser séchar à l'air (Voir Fig. 28, page 19).

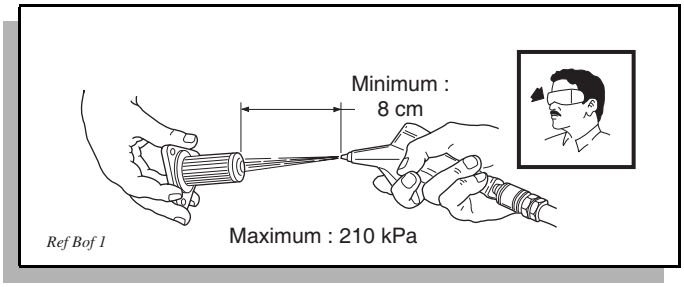

Fig. 28 Soufflage du filtre à air

Essuyer les alentours du filter avec un chiffon propre sans peluches et verifier l'absence d'endommagement des joints toriques, les remplacer, s'il y a lieu. Installer le filtre sur le moteur, il se fixe sur un mamalon court du moteur. Le filtre doit glisser facilement sur le mamelon et siège, contre le moteur, en appuyant légèrement dessus avec la main. Aligner les orifices de la plaque de montage du filtre à ceux du moteur. Installer et serrer les boulons à la main avant de les serrer solidement.

Ajouter un peu moins de 1,4 l pour compenser l'huile résiduelle pouvant se trouver dans le moteur (Voir Fig. 29, page 21). L'huile utilisée doit être de haute qualité et répondre ou dépasser les huiles standards API SF, SG et CC (Voir Fig. 42, page 27). Vérifier le niveau d'huile sur la jauge. Continuer d'ajouter lentement de l'huile, s'il y a lieu, en la laissant s'acheminer vers le moteur. Vérifier le niveau d'huile sur la jauge. **Ne pas faire déborder**.

ATTENTION **Le moteur ne doit pas déborder. Tout excès d'huile provoque des fumées et risque de laisser l'huile s'infiltrer dans le logement du filtre à air.**

REMARQUE *La jauge d'huile et le chapeau de remplissage doivent tous deux être en place avant de mettre le moteur en marche. Risque de contamination de l'huile et/ou de déversement d'huile dans le compartiment moteur quand ces consignes ne sont pas respectées.*

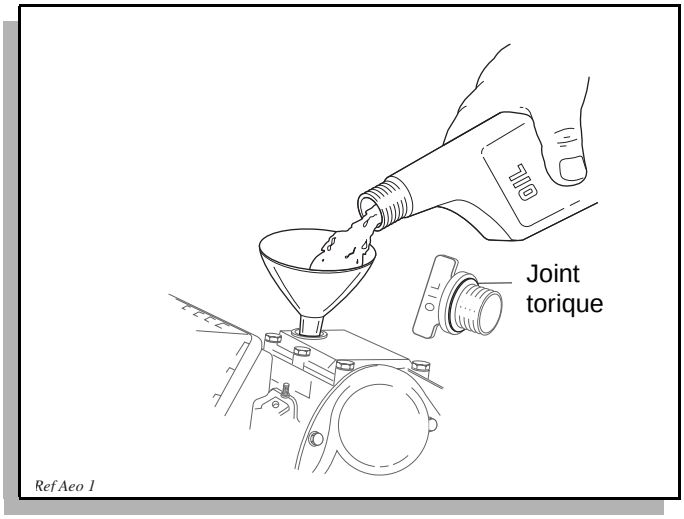

Fig. 29 Ajout d'huile moteur

Examiner le joint torique du chapeau de remplissage et le remplacer, s'il y a lieu. Reposer le chapeau de remplissage d'huile. Le poser puis faire tourner le moteur une ou deux minutes avant d'examiner le filtre pour s'assurer qu'il n'y a pas de fuites d'huile.

Revérifier le niveau d'huile du véhicule garé sur une surface plate. Rétablir le niveau d'huile pour s'assurer qu'il se situe entre les points de repère MAXI et MINI de la jauge. **Ne pas faire déborder**. Le moteur fonctionne sans danger tant que l'huile se situe entre les points de repère MAXI et MINI de la jauge. **Ne pas utiliser le véhicule quand le niveau d'huile se situe sur MINI.**

TENSION DE LA COURROIE DU STARTER/ GENERATEUR

Liste d'outils **Qté requise**

Jauge de tension de courroie 1
Clé, 3/4" 1
Clé, 9/16" 2
Rochet, entraînement 1/8" 1
Douille, entraînement, 3/4", 3/8" 1

La tension de la courroie du starter/générateur doit être vérifiée après les 15 à 20 premières heures de service et réglée sur 34 - 36 kgs.

REMARQUE *Une courroie desserrée risque de provoquer des vibrations audibles et grincements.*

Tendre la **nouvelle** courroie du starter/générateur (Voir Fig. 42, page 27) de façon à obtenir 41-50 kgs quand la jauge est placée à mi-chemin entre les deux poulies (Voir Fig. 30, page 21).

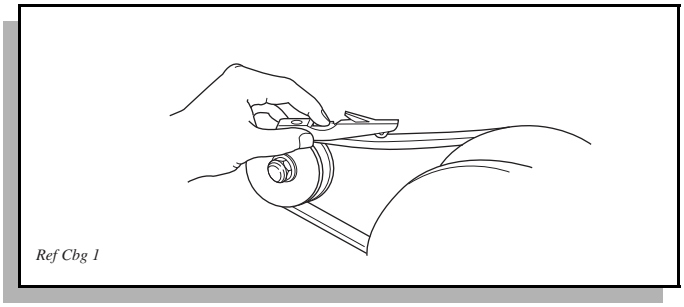

Fig. 30 Contrôle de la tension de courroie avec un tensionmètre

Une **nouvelle** courroie peut être vérifiée manuellement. Une déflexion maximale de 10 mm est acceptable (Voir Fig. 31, page 21).

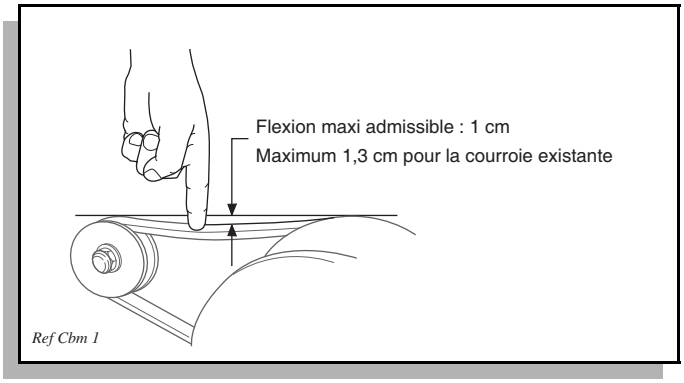

Fig. 31 Contrôle de la tension de courroie à la main

Tendre une **ancienne** courroie de façon à obtenir 34 à 36 kgs en suivant la même procédure et en vérifiant l'absence de fissures ou d'usure de la courroie. Une déflexion maximale de 13 mm est acceptable

Réglage de la courroie

Desserrer la rotule du starter/générateur.

Tenir avec une clé la vis de réglage inférieure et desserrer le contre-écrou supérieur avec une autre clé. Déplacer vers le haut ou le bas la vis de réglage jusqu'à ce que la tension requise soit obtenue. Maintenir en place l'écrou inférieur et serrer le contre-écrou supérieur contre l'écrou (Voir Fig. 32, page 21).

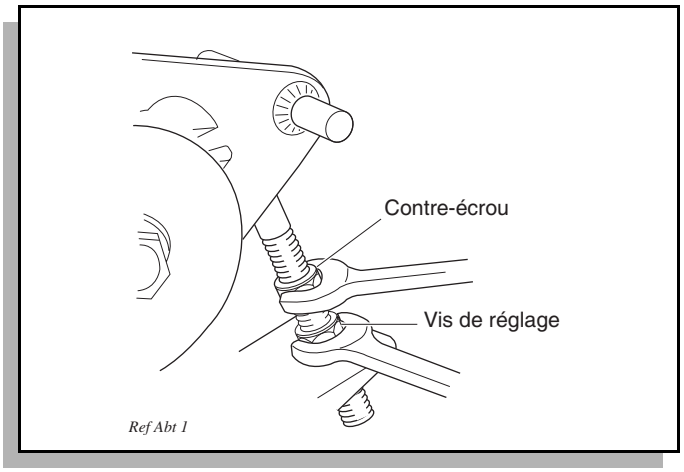

Fig. 32 Réglage de tension de la courroie

Serrer la rotule du starter/générateur.

ENTRETIEN DE LA BATTERIE

ATTENTION **Afin d'éviter d'endommager le véhicule ou sol, neutraliser l'acide avant de rincer la batterie.**

Afin d'éviter d'endommager les composants électriques lors de l'entretien, ne pas utiliser de mécanisme de lavage sous pression.

Effectuer le nettoyage conformément au Programme d'entretien périodique (Voir Fig. 21, page 16).

Lors de l'entretien extérieur de la batterie et de ses bornes, les vaporiser avec une solution de bicarbonate de sodium et d'eau pour neutraliser les dépôts d'acide avant de les rincer avec de l'eau propre.

Utiliser un jet d'eau sans tout d'abord neutraliser l'acide l'achemine du haut de la batterie à un autre endroit du véhicule ou vers la batterie secondaire avec le risque d'attaquer la structure métallique ou le ciment du sol/ l'asphalte. De plus, un résidu va rester sur la batterie qui est conductible et va contribuer à son déchargement.

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Pour éviter les risques d'explosion de la batterie pouvant provoquer de graves blessures, voire mortelles, ne pas utiliser de vaporisateur de métallisation pour entretenir la batterie et éloigner de la batterie toutes les substances provoquant des fumées, les flammes nues et étincelles.***

L'entretien correct de la batterie s'effectue en vaporisant son sommet et ses côtés avec une solution de bicarbonate de sodium et d'eau. Cette solution s'applique mieux avec un **gicleur non métallique ou atomiseur en plastique**. La solution doit se composer des volumes de bicarbonate de sodium et d'eau propre représentés ci-dessous (Voir Fig. 33, page 21). En plus de la batterie, il faut aussi surveiller les composants métalliques adjacents à la batterie devant aussi être vaporisés avec une solution de bicarbonate de sodium.

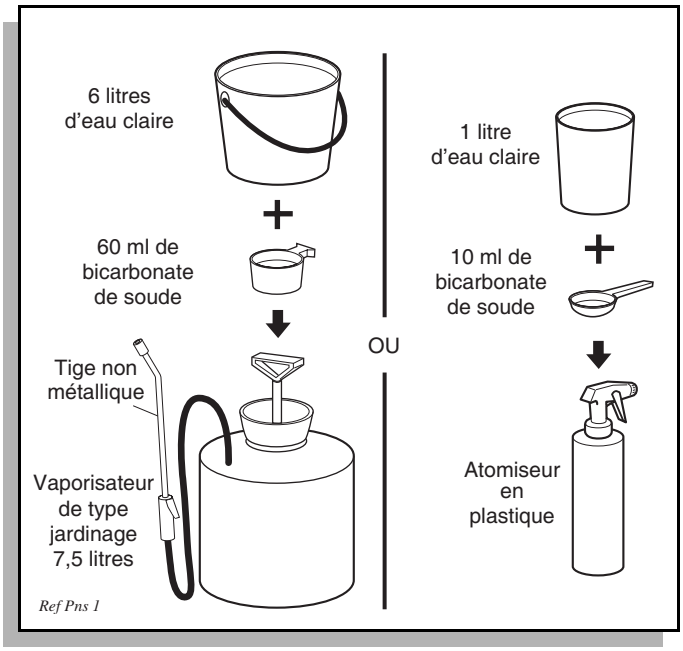

Fig. 33 Préparation de solution neutralisante d'acide

Laisser la solution reposer trois minutes au moins, utiliser une brosse à poils doux ou un chiffon pour essuyer tout résidu pouvant contribuer à la décharge automatique de la batterie. Rincer avec de l'eau propre sous basse pression. Ne pas utiliser de mécanisme de lavage sous pression.

FREINS

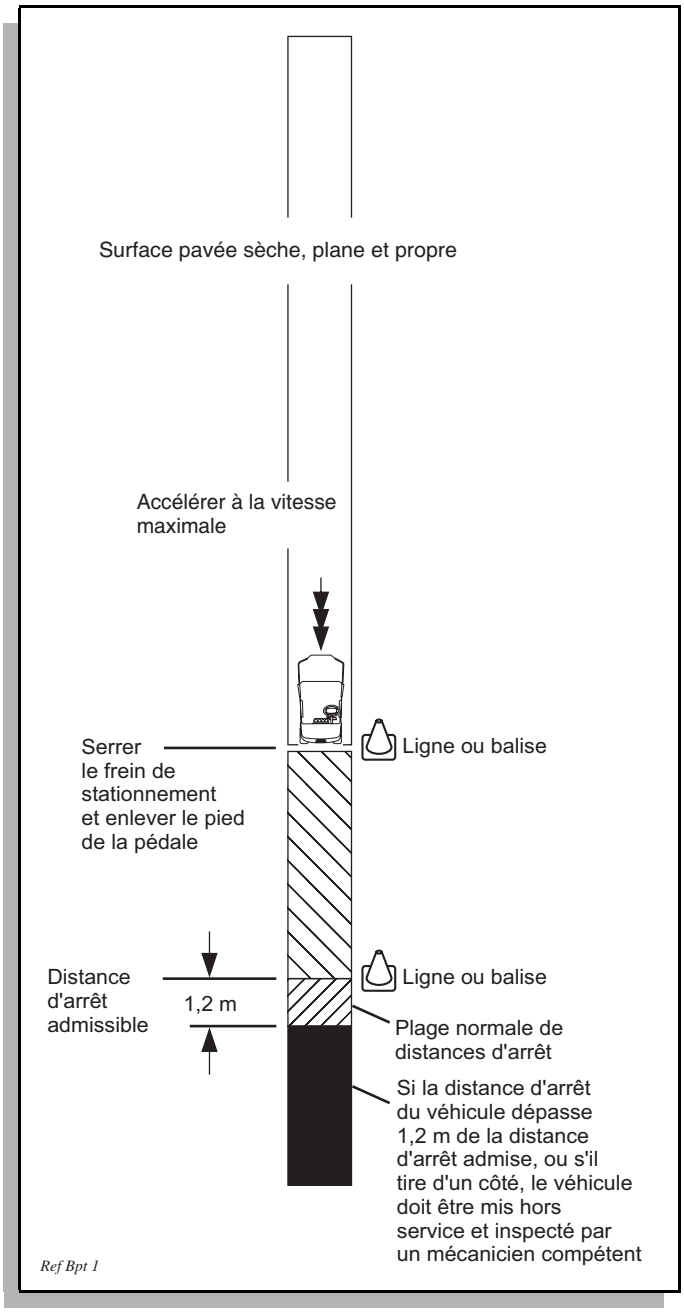
Surface pavée sèche, plane et propre
Accélérer à la vitesse maximale
Serrer le frein de stationnement et enlever le pied de la pédale
Ligne ou balise
Distance d'arrêt admissible
1,2 m
Ligne ou balise
Plage normale de distances d'arrêt
Si la distance d'arrêt du véhicule dépasse 1,2 m de la distance d'arrêt admise, ou s'il tire d'un côté, le véhicule doit être mis hors service et inspecté par un mécanicien compétent
Ref Bpt 1

Fig. 34 Essai typique de rendement des freins

AVERTISSEMENT ***Afin de limiter les risques d'accidents graves, voire mortels, toujours évaluer la course de la pédale avant d'utiliser le véhicule afin de vérifier que l'on dispose d'un freinage suffisant.***

Tous les essais de freinage doivent être effectués dans un lieu sûr, sans mettre en danger les membres du personnel.

REMARQUE *Au bout d'un certain temps, on pourra relever une très légère diminution des performances ; il est important, par conséquent d'établir la norme en utilisant un véhicule neuf.*

On doit effectuer régulièrement l'essai périodique de fonctionnement du frein (Ref. Fig. 21 on page 16) pour évaluer le rendement du circuit de freinage ou si le freinage diminue. Il s'agit d'une méthode utile pour identifier les légères pertes de rendement progressives.

Essai de freinage périodique des freins mécaniques

Cet essai a pour but de comparer le rendement du freinage d'un véhicule avec celui d'un véhicule neuf ou d'un véhicule dont on sait "que le freinage est bon", ou sur la base d'une distance d'arrêt reconnue. Différents facteurs influent sur les distances d'arrêt effectives, en particulier : le temps, le terrain, la surface de la chaussée, le poids du véhicule (avec ses accessoires) et la vitesse du véhicule. Il n'est pas possible d'imposer une distance de freinage spécifique. L'essai s'effectue en bloquant le frein de stationnement afin d'éliminer les différences de pression sur la pédale et de tenir compte des effets de dérèglement de la tringlerie.

Définir la distance d'arrêt acceptable en testant un véhicule neuf ou un véhicule dont on sait "que le freinage est bon", puis en enregistrant le point ou la distance d'arrêt. Pour des parcs de véhicules, on doit tester plusieurs véhicules lorsqu'ils sont neufs, puis enregistrer la plage de points ou distances d'arrêt.

REMARQUE *Au bout d'un certain temps, on pourra relever une très légère diminution des performances ; il est important, par conséquent d'établir la norme en utilisant un véhicule neuf.*

Conduire le véhicule au maximum de sa vitesse sur une surface pavée plate, sèche et propre (Voir Fig. 34, page 22). Appuyer rapidement sur la pédale de frein pour bloquer le frein de stationnement sur la ligne ou le repère de l'aire d'essai, puis relâcher la pédale. Le véhicule doit normalement s'arrêter brutalement. Les freins peuvent se bloquer ou non. Relever la distance d'arrêt du véhicule ou la mesurer à partir du point où le frein a été enfoncé. Le véhicule devrait s'arrêter dans la plage de distances d'arrêt "normales" : si sa distance d'arrêt dépasse plus de 1,2 m la distance d'arrêt admise, ou tire d'un côté, le véhicule a échoué l'essai et devrait être testé de nouveau.

Si le véhicule échoue au deuxième essai, le mettre **immédiatement** hors service. Le véhicule **doit** être inspecté par un mécanicien compétent qui devra se reporter à la section intitulée DEPISTAGE DES DEFAUTS du Manuel de révisions et de dépannage du technicien.

Freins à disque avant hydrauliques

Quand les véhicules sont munis de freins à disque avant hydrauliques, vérifier annuellement le fluide du cylindre maître selon le PROGRAMME D'ENTRETIEN PERIODIQUE et le vérifier aussi si le freinage diminue. Examiner les composants pour s'assurer qu'ils ne sont ni usés ou endommagés. Il est improbable de devoir ajouter du fluide à moins d'une fuite dans le circuit. Relever l'avant du véhicule ('Levage du véhicule'). Retirer la roue/pneu du côté passager. Essuyer prudemment les malpropretés et déchets éventuels du cylindre maître et de son chapeau avant de l'ouvrir. Retirer le chapeau. A l'aide d'un mirroir, contrôler que le fluide ne se trouve pas à plus de 62,5 mm sous le haut du réservoir. Ajouter du fluide DOT 3 ou 4, s'il y a lieu.

ADMISSION D'AIR ET AILETTES DE REFROIDISSEMENT

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Afin d'éviter les brulûres, les composants du moteur doivent rester propres pour ne pas surchauffer et enflammer les déchets accumulés.***

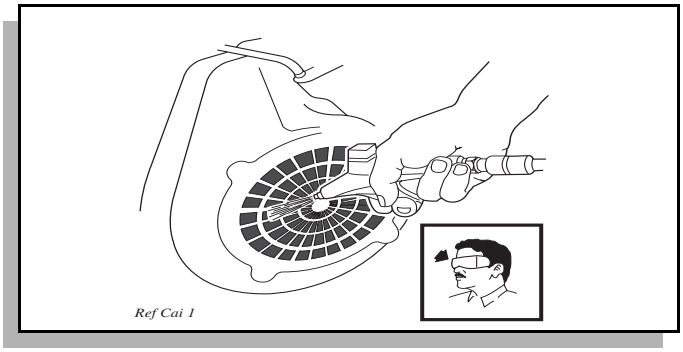

Fig. 35 Entretien de l'admission d'air

Après chaque séance de travail sur la route, laisser la machine se refroidir puis vérifier l'absence d'accumulation de malpropretés et déchets de l'admission d'air et des ailettes de refroidissement. Les malpropretés et déchets risquent de bloquer le circuit de refroidissement dair du moteur. Nettoyer les zones indiquées pour éviter d'endommager le moteur (Voir Fig. 35, page 24) (Voir Fig. 36, page 24). S'assurer de la propreté des tringles, ressorts et commandes. La zone environnant le silencieux ne doit pas avoir de matières inflammables.

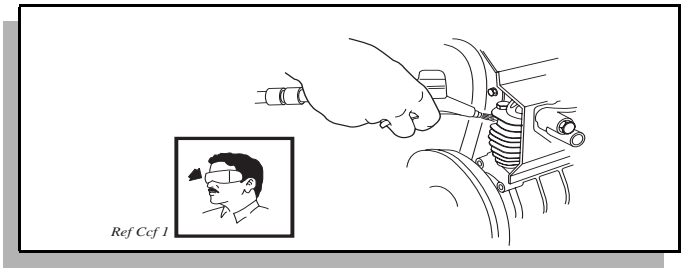

Fig. 36 Entretien des ailettes de refroidissement

ESSIEU ARRIERE

L'essieu arrière est livré avec un bouchon de contrôle de niveau de lubrifiant se trouvant du côté de l'opérateur, à l'arrière du logement (Voir Fig. 37, page 24). A moins d'une fuite de l'essieu arrière, un contrôle annuel du niveau du lubrifiant suffit.

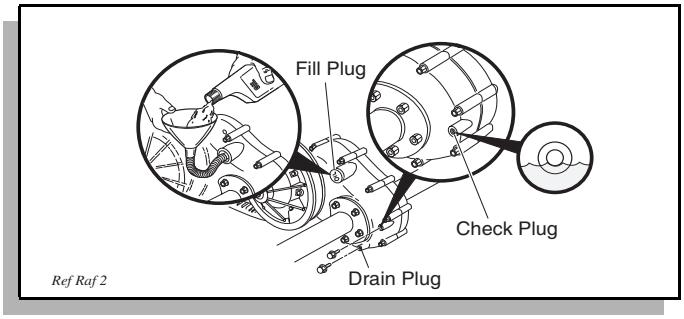

Fig. 37 Ajout, vérification et vidange du lubrifiant de l'essieu arrière

Vérification du niveau de lubrifiant

Liste d'outils	**Qté requise**
Douille, 13 mm, entraînement 3/8"	1
Rochet, entraînement 3/8"	1
Entonnoir	1

Nettoyer tout autour du bouchon de contrôle et de remplissage et le retirer. Le niveau correct de lubrifiant se situe **juste** sous la base du trou fileté (Voir Fig. 42, page 27). If lubricant is to be added, remove the fill plug and add lubricant using a funnel. Verser lentement le lubrifiant jusqu'à ce qu'il commence à déborder de l'orifice. Poser le bouchon de contrôle et de remplissage. Quand il faut remplacer le lubrifiant, utiliser le bouchon de vidange situé en bas du logement du différentiel.

CONTROLE ET REMPLACEMENT DE L'EPURATEUR D'AIR

ATTENTION **Afin de ne pas endommager le moteur, s'assurer que les languettes inférieures du couvercle soient installées dans le logement et que le sommet du couvercle soit sous les languettes supérieures. Fixer le tout avec des clips à ressort.**

REMARQUE *L'épurateur d'air du véhicule est un bloc sec. **Ne pas** utiliser d'huile sur l'élément filtre ou sur son ensemble. Pour faciliter l'installation et l'étanchéité, appliquer une couche de vaseline au verso des languettes du couvercle et de chaque côté du joint du filtre.*

L'épurateur d'air est fixé au moteur et peut être accédé en relevant le siège. Examiner et remplacer le filtre à air selon le Programme d'Entretien (Voir Fig. 21, page 16). L'élément du filtre à air s'accède en ouvrant les clips supérieurs du boîtier d'air et en faisant tourner le couvercle pour l'ouvrir. **Retirer le couvercle et l'élément filtre** (Voir Fig. 38, page 25). Nettoyer l'intérieur du couvercle et le logement. Installer le nouvel élément de la même façon que pour celui enlevé au préalable en veillant à ce que le joint du filtre soit correctement posé. Insérer le couvercle dans la partie inférieure du logement et le poser. Appuyer sur le logement et le fixer avec les clips supérieurs. Le couvercle doit reposer sous les languettes et toutes les languettes doivent tenir solidement.

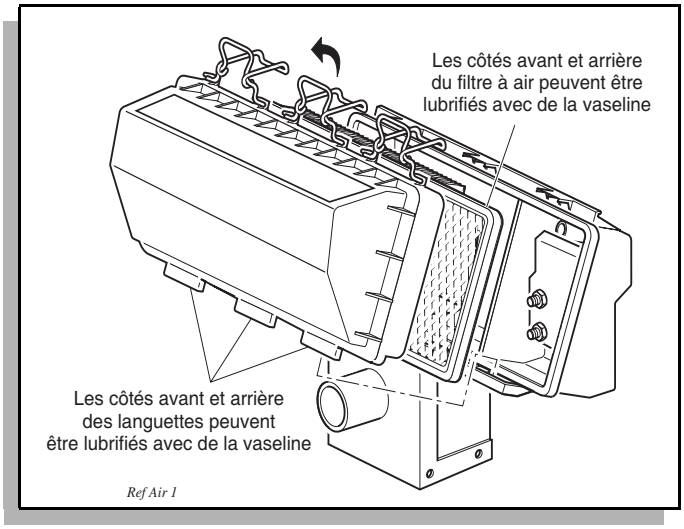
Les côtés avant et arrière du filtre à air peuvent être lubrifiés avec de la vaseline
Les côtés avant et arrière des languettes peuvent être lubrifiés avec de la vaseline
Ref Air 1

Fig. 38 Filtre à air

Entretien de l'élément du filtre à air

ATTENTION **Ne pas utiliser d'air comprimé pour nettoyer le filtre à air afin de ne pas l'endommager et d'endommager éventuellement le moteur.**

Si l'élément est encore en bon état, taper légèrement sur le filtre pour enlever les malpropretés. Ne pas utiliser d'huile sur l'élément filtre ou sur son ensemble.

Boîtier d'épurateur d'air

L'élément nettoyage s'accède en retirant les clips du boîtier et le couvercle de l'élément filtre (Voir Fig. 39, page 25). Nettoyer l'intérieur du couvercle, le boîtier et le collecteur de poussières. Reposer l'élément et le couvercle de la même façon que pour leur dépose. S'assurer que la flèche du couvercle pointe vers le haut et que tous les clips tiennent solidement.

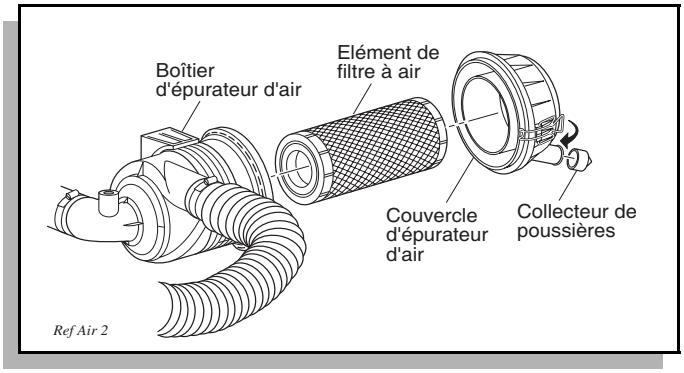

Fig. 39 Boîtier d'épurateur d'air

Entretien de l'élément du filtre à air

ATTENTION **Ne pas utiliser d'air comprimé pour nettoyer le filtre à air afin de ne pas l'endommager et d'endommager éventuellement le moteur.**

Si l'élément est encore en bon état, taper légèrement sur le filtre pour enlever les malpropretés. Ne pas utiliser d'huile sur l'élément filtre ou sur son ensemble. Reposer l'élément et le couvercle de la même façon que pour leur dépose. S'assurer que la flèche du couvercle pointe vers le haut et que tous les clips tiennent solidement.

LUBRIFICATION

ATTENTION **Ne pas utiliser plus de trois (3) coups de graisse à la fois sur les composants à graisser. Tout excès de graisse risque d'infiltrer les joints ou les endroits susceptibles d'endommager les composants.**

L'utilisation de plus de trois coups de graisse sur un composant à graisser risque d'endommager ses joints et de provoquer une panne prématurée des roulements (Voir Fig. 40, page 25).

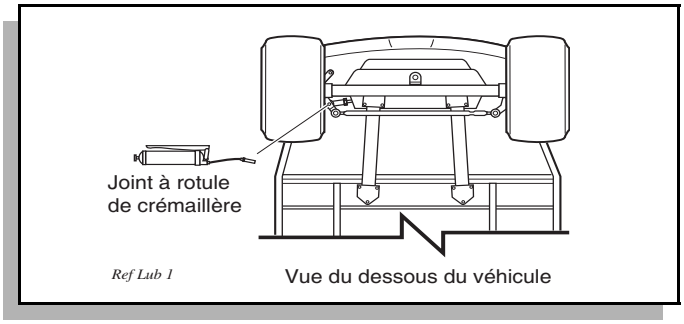

Fig. 40 Points de Graissage

BOUGIES DE PRECHAUFFAGE

Liste d'outils	**Qté requise**
Douille de bougie de préchauffage, entraînement, 13/16", 1/2"	1
Rochet, entraînement 1/2"	1
Jauge de bouchon, type fil	1
Enduit antigrippant	S/D
Clé dynamométrique, entraînement, 1/2", ft. lbs.	1

ATTENTION **Faire attention de ne pas trop serrer le bouchon pour ne pas endommager le filetage de la culasse en aluminium.**

Retirer et vérifier les bougies de préchauffage selon les intervalles recommandés dans le Programme d'Entretien (Voir Fig. 21, page 16). Les nouvelles bougies doivent toutes être espacées correctement avant leur installation (Voir Fig. 42, page 27). Appliquer une fiche couche d'enduit antigrippant et les serrer à un couple de 24 Nm.

Des bougies de préchauffage encrassées ont un aspect noir, humide. Cet état peut provenir d'un élément de filtre à air malpropre ou de restreintes provenant du circuit d'admission d'air. Des vannes mal réglées, fils de bougies en mauvais état et mauvaise qualité de carburant risquent tous de contribuer au problème.

REMISAGE PROLONGE

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Afin de réduire les risques de blessures graves, voire mortelles, résultant d'une explosion éventuelle :***

Ne pas manipuler de carburant dans un lieu qui n'est pas ventilé adéquatement. Ne pas fumer près du réservoir de carburant ou faire le plein à proximité de flammes nues ou d'appareils électriques risquant de produire des étincelles.

Stocker le véhicule dans un lieu propre et sec. Ne pas l'entreposer dans un endroit où se trouvent un four, un réchauffeur d'eau ou tout autre appareil muni d'une veilleuse ou d'un dispositif risquand de provoquer des étincelles.

Lors du plein, s'assurer de l'absence de fuites du chapeau du carburant et de toutes fissures pouvant renverser le carburant.

Il faut toujours porter des lunettes de sécurité pour faire le plein pour se protéger les yeux contre les vapeurs d'essence.

Les mains, vêtements et bijoux ne doivent jamais se trouver à promixité de pièces mobiles. Faire attention aux composants chauds. Soulever l'arrière du véhicule et placer des crics avant de faire tourner le moteur.

La préparation du moteur pour l'entreposer assez longtemps (30 jours ou plus) nécessite quelques simples consignes à suivre pour éviter une accumulation de vernis et de gomme dans le carburateur et corrosion du moteur.

- Relever l'arrière du véhicule et placer des crics pour le maintenir. Se reporter au paragraphe intitulé 'Levage du véhicule' pour obtenir les procédures à suivre et consignes de sécurité.
- Débrancher le flexible de carburant **du réservoir de carburant** et le flexible du bouchon.
- La ventilation étant adéquate, appuyer sur la pédale d'accélérateur et laisser le moteur tourner jusqu'à ce qu'il tombe en panne sèche.
- Retirer les bougies de préchauffage (Voir BOUGIES DE PRECHAUFFAGE, page 26) et verser environ 30 ml d'huile moteur dans chaque cylindre. Reposer les bougies, leurs fils électriques de base et utiliser le starter pour faire tourner le moteur quelques secondes et répartir ainsi l'huile.
- Ajouter un additif d'essence dans le réservoir en respectant les recommandations du fabricant.
- Refixer la conduite de carburant au réservoir et conduire le véhicule quelques minutes pour que l'additif puisse atteindre le carburateur.
- Alors que le moteur est encore tiède, renouveler l'huile (Voir RENOUVELLEMENT DE L'HUILE, page 18).
- Nettoyer la carrosserie, le châssis et le moteur pour éliminer les déchets, la boue ou l'herbe (Voir ADMISSION D'AIR ET AILETTES DE REFROIDISSEMENT, page 24).

BOULONNERIE

Le serrage des fixations du véhicule doit être régulièrement inspecté. Les fixations doivent être serrées suivant le tableau des spécifications de couple (Voir Fig. 41, page 27).

Serrer les fixations et respecter les couples du Manuel de révisions et dépannage du technicien.

En général, on utilise trois qualités de boulons pour le véhicule. Le matériel de qualité 5 est indiqué par trois repères sur la tête hexagonale et le matériel de qualité 8 par 6 repères sur la tête. Les boulons sans repères sont ceux de la qualité 2 (Voir Fig. 41, page 27).

CONSIGNES D'EXPLOITATION ET REVISIONS

Lire le manuel dans son intégralité pour bien se familiariser avec ce véhicule. Prêter une attention particulière aux remarques, mises en garde et avertissements

VALEURS DE COUPLE (Nm)

A moins d'indication contraire dans le texte, serrer toute la boulonnerie de montage conformément à ce tableau. Le tableau ci-dessous donne des valeurs de couple à l'état «humide». Les éléments de fixation plaqués ou lubrifiés à l'installation sont dits «humides» et ne demandent que 80 % environ du couple nécessaire aux fixations «sèches».

TAILLE DU BOULON	1/4"	5/16"	3/8"	7/16"	1/2"	9/16"	5/8"	3/4"	7/8"	1"
Qualité 2	4 (5)	8 (11)	15 (20)	24 (33)	35 (47)	55 (75)	75 (102)	130 (176)	125 (169)	190 (258)
Qualité 5	6 (8)	13 (18)	23 (31)	35 (47)	55 (75)	80 (108)	110 (149)	200 (271)	320 (434)	480 (651)
Qualité 8	6 (8)	18 (24)	35 (47)	55 (75)	80 (108)	110 (149)	170 (230)	280 (380)	460 (624)	680 (922)

TAILLE DU BOULON	M4	M5	M6	M8	M10	M12	M14			
Classe 5.8 (Qualité 2) 5.8	1 (2)	2 (3)	4 (6)	10 (14)	20 (27)	35 (47)	55 (76.4)			
Classe 8.8 (Qualité 5) 8.8	2 (3)	4 (6)	7 (10)	18 (24)	35 (47)	61 (83)	97 (131)			
Classe 10.9 (Qualité 8) 10.9	3 (4)	6 (8)	10 (14)	25 (34)	49 (66)	86 (117)	136 (184)			

Ref Tsp 1

Fig. 41 Spécifications de couple

CAPACITES ET PIECES DE RECHANGE

Réserv. carburant / Carburant	Indice d'octane : 22,5 / 87
Huile moteur	1,4 l
Filtre à huile	N/P 26591-G01
Filtre à air	Filtre de panneau : N/P 72368-G01
	Filtre de boîtier : N/P 28463-G01
Bougies de préchauffage	NGK BPR4ES (N/P 25523-G3) 295 cc
	NGK BPR5ES (N/P 25523-G4) 350 cc
	Espace : 0,71 – 0,76 mm
Courroie de starter/ générateur	N/P 26414-G01
Courroie d'embrayage	N/P 72054-G01
Huile d'essieu arrière	1,2 l
Fusible	15 A (N/P 35212-G01)
Ampoule de phare	N/P 20209-G3
Ampoule de marqueur	#912 (N/P 74005-G01)
Ampoule de clignotants	#1157 (N/P 21759-G1)
Ampoule de feu du hayon	#1157 (N/P 21759-G1)

Ref Cap 10

Fig. 42 Capacités et pièces de rechange

SPECIFICATIONS GENERALES

SPECIFICATIONS GENERALES

MPT™ 800

EQUIPEMENT STANDARD :

POIDS (réservoir vide)	355 kgs – capacité de carburant : 16 kgs.
PNEUS (4 plis)	18 x 8,50 x 8 (4 plis).
PRESSION DES PNEUS	124 - 152 kPa.
CAPACITE DE CHARGEMENT	362 kgs (opérateur, passager, chargement et accessoires, y compris).
DEGAGEMENT AU SOL	12,7 cm du différentiel.
CHASSIS	Acier tubulaire de haute résistance soudé avec laque en poudre.
CARROSSERIE & FINITION	Avant : Panneaux souples, résistants aux chocs. Peints en couleur/finition avec couche incolore. Arrière : Poids léger, panneaux en acier détachables.
SECURITE	Commutateur à clé sur tableau de bord, indicateur/avertisseur de marche arrière, commande d'accélérateur 'homme mort', ceinture de sécurité pour partie inférieure du corps, sélecteur manuel de marche avant/arrière avec 'point mort', klaxon électrique, sellette de differential, protection de moteur.
KIT ECLAIRAGE	Double phares halogènes, feux de hayon optionnels, freins stop et clignotants.
VOLANT	Double poignée.
FREINS	Freins mécaniques sur les deux roues arrière, freins à tambour à autoréglage. Combinaison de frein de service/stationnement avec desserrage automatique du frein de stationnement (lancement d'accélérateur). Freins à disque avant hydrauliques optionnels.
SUSPENSION AVANT	Ressorts à lames pour services intensifs avec amortisseurs hydrauliques.
SUSPENSION ARRIERE	Ressorts à lames pour services intensifs avec amortisseurs hydrauliques.
DIRECTION	Unique réducteur à autocompensation et pignon.
TABLEAU DE BORD	Robuste comprenant quatre porte-boissons, puissance 12 V, jauge de carburant, voyant lumineux de basse pression d'huile.
SIEGES	Revêtements en vinyle avec textile non-tissé au verso sur coussin en mousse. Sièges pour l'opérateur et un passager.
MOTEUR	Bi-moteur refroidi par air de 295 cc, 4 temps, valeur nominale : 6,7 kW.
TRAIN DE SOUPAPES	Soupape en tête, cam en tête, entraînement de courroie.
LUBRIFICATION	Circuit d'huile sous pression, filter permanent lavable
BALANCIER	Arbre contrarotatif intérieur de compensation
ALLUMAGE	Etat solide, avance par distribution électronique et limiteur de tr/min
CARBURATEUR	Jet fixe, pompe à carburant d'impulsion à distance
EPURATEUR D'AIR	Elément de cartouche sec interchangeable
TRANSMISSION	Transmission automatique, à variation continue (CVT)
CIRCUIT ELECTRIQUE	Starter/générateur extérieur, régulateur à l'état solide, batterie de 12 V exempte de maintenance, 425 CCA, reserve de 60 minutes
BLOC ESSIEU ARRIERE / ARBRE TRANSMISSION	Différentiel de haut rendement avec engrenage hélicoïdal, rapport 13.32:1, régulateur de vitesse au sol, marche avant et arrière avec blocage du point mort.
RESERVOIR DE CARBURANT	23 l
VITESSE	21 km/h ± 0,8 km/h

Les spécifications peuvent être modifiées sans préavis.

MPT™ 1200

EQUIPEMENT STANDARD :

POIDS (réservoir vide)	390 kgs – capacité de carburant : 16 kgs.
PNEUS (4 plis)	18 x 8,50 x 8 (4 plis).
PRESSION DES PNEUS	124 - 152 kPa.
CAPACITE DE CHARGEMENT	544 kgs (opérateur, passager, chargement et accessoires, y compris).
DEGAGEMENT AU SOL	12,7 cm du différentiel.
CHASSIS	Acier tubulaire de haute résistance soudé avec laque en poudre.
CARROSSERIE & FINITION	Avant : Panneaux souples, résistants aux chocs. Peints en couleur/finition avec couche incolore. Arrière : Poids léger, panneaux en acier détachables.
SECURITE	Commutateur à clé sur tableau de bord, indicateur/avertisseur de marche arrière, commande d'accélérateur 'homme mort', ceinture de sécurité pour partie inférieure du corps, sélecteur manuel de marche avant/arrière avec 'point mort', klaxon électrique, sellette de differential, protection de moteur.
KIT ECLAIRAGE	Double phares halogènes, feux de hayon optionnels, freins stop et clignotants.
VOLANT	Double poignée.
FREINS	Freins mécaniques sur les deux roues arrière, freins à tambour à autoréglage. Combinaison de frein de service/stationnement avec desserrage automatique du frein de stationnement (lancement d'accélérateur). Freins à disque avant hydrauliques optionnels.
SUSPENSION AVANT	Ressorts à lames pour services intensifs avec amortisseurs hydrauliques.
SUSPENSION ARRIERE	Ressorts à lames pour services intensifs avec amortisseurs hydrauliques.
DIRECTION	Unique réducteur à autocompensation et pignon.
TABLEAU DE BORD	Robuste comprenant quatre porte-boissons, jauge de carburant, voyant lumineux de basse pression d'huile.
SIEGES	Revêtements en vinyle avec textile non-tissé au verso sur coussin en mousse. Sièges pour l'opérateur et un passager.
MOTEUR	Bi-moteur refroidi par air de 350 cc, 4 temps, valeur nominale : 8,2 kW.
TRAIN DE SOUPAPES	Soupape en tête, cam en tête, entraînement de courroie.
LUBRIFICATION	Circuit d'huile sous pression, filter permanent lavable
BALANCIER	Arbre contrarotatif intérieur de compensation
ALLUMAGE	Etat solide, avance par distribution électronique et limiteur de tr/min
CARBURATEUR	Jet fixe, pompe à carburant d'impulsion à distance
EPURATEUR D'AIR	Elément de cartouche sec interchangeable
TRANSMISSION	Transmission automatique, à variation continue (CVT)
CIRCUIT ELECTRIQUE	Starter/générateur extérieur, régulateur à l'état solide, batterie de 12 V exempte de maintenance, 425 CCA, reserve de 60 minutesBLOC ESSIEU ARRIERE /
ARBRE TRANSMISSION	Différentiel de haut rendement avec engrenage hélicoïdal, rapport 13.32:1, régulateur de vitesse au sol, marche avant et arrière avec blocage du point mort.
RESERVOIR DE CARBURANT	23 l
VITESSE	21 km/h ± 0,8 km/h

Les spécifications peuvent être modifiées sans préavis.

SPECIFICATIONS GENERALES

INDUSTRIAL™ 800

EQUIPEMENT STANDARD :

POIDS (réservoir vide)	355 kgs – capacité de carburant : 16 kgs.
PNEUS (4 plis)	18 x 5,70 x 8 (4 plis).
PRESSION DES PNEUS	515 kPa.
CAPACITE DE CHARGEMENT	362 kgs (opérateur, passager, chargement et accessoires, y compris).
DEGAGEMENT AU SOL	12,7 cm du différentiel.
CHASSIS	Acier tubulaire de haute résistance soudé avec laque en poudre.
CARROSSERIE & FINITION	Avant : Panneaux souples, résistants aux chocs. Peints en couleur/finition avec couche incolore. Arrière : Poids léger, panneaux en acier détachables.
SECURITE	Commutateur à clé sur tableau de bord, indicateur/avertisseur de marche arrière, commande d'accélérateur 'homme mort', ceinture de sécurité pour partie inférieure du corps, sélecteur manuel de marche avant/arrière avec 'point mort', klaxon électrique, sellette de differential, protection de moteur.
KIT ECLAIRAGE	Double phares halogènes, feux de hayon optionnels, freins stop et clignotants.
VOLANT	Double poignée.
FREINS	Freins mécaniques sur les deux roues arrière, freins à tambour à autoréglage. Combinaison de frein de service/stationnement avec desserrage automatique du frein de stationnement (lancement d'accélérateur). Freins à disque avant hydrauliques optionnels.
SUSPENSION AVANT	Ressorts à lames pour services intensifs avec amortisseurs hydrauliques.
SUSPENSION ARRIERE	Ressorts à lames pour services intensifs avec amortisseurs hydrauliques.
DIRECTION	Unique réducteur à autocompensation et pignon.
TABLEAU DE BORD	Robuste comprenant quatre porte-boissons, puissance 12 V, jauge de carburant, voyant lumineux de basse pression d'huile.
SIEGES	Revêtements en vinyle avec textile non-tissé au verso sur coussin en mousse. Sièges pour l'opérateur et un passager.
MOTEUR	Bi-moteur refroidi par air de 295 cc, 4 temps, valeur nominale : 6,7 kW.
TRAIN DE SOUPAPES	Soupape en tête, cam en tête, entraînement de courroie.
LUBRIFICATION	Circuit d'huile sous pression, filter permanent lavable
BALANCIER	Arbre contrarotatif intérieur de compensation
ALLUMAGE	Etat solide, avance par distribution électronique et limiteur de tr/min
CARBURATEUR	Jet fixe, pompe à carburant d'impulsion à distance
EPURATEUR D'AIR	Elément de cartouche sec interchangeable
TRANSMISSION	Transmission automatique, à variation continue (CVT)
CIRCUIT ELECTRIQUE	Starter/générateur extérieur, régulateur à l'état solide, batterie de 12 V exempte de maintenance, 425 CCA, reserve de 60 minutes
BLOC ESSIEU ARRIERE / ARBRE TRANSMISSION	Différentiel de haut rendement avec engrenage hélicoïdal, rapport 13.32:1, régulateur de vitesse au sol, marche avant et arrière avec blocage du point mort.
RESERVOIR DE CARBURANT	23 l
VITESSE	21 km/h ± 0,8 km/h

Les spécifications peuvent être modifiées sans préavis.

INDUSTRIAL™ 1200

EQUIPEMENT STANDARD :

POIDS (réservoir vide)	390 kgs – capacité de carburant : 16 kgs.
PNEUS (4 plis)	18 x 5,70 x 8 (4 plis).
PRESSION DES PNEUS	515 kPa.
CAPACITE DE CHARGEMENT	544 kgs (opérateur, passager, chargement et accessoires, y compris).
DEGAGEMENT AU SOL	12,7 cm du différentiel.
CHASSIS	Acier tubulaire de haute résistance soudé avec laque en poudre.
CARROSSERIE & FINITION	Avant : Panneaux souples, résistants aux chocs. Peints en couleur/finition avec couche incolore. Arrière : Poids léger, panneaux en acier détachables.
SECURITE	Commutateur à clé sur tableau de bord, indicateur/avertisseur de marche arrière, commande d'accélérateur 'homme mort', ceinture de sécurité pour partie inférieure du corps, sélecteur manuel de marche avant/arrière avec 'point mort', klaxon électrique, sellette de differential, protection de moteur.
KIT ECLAIRAGE	Double phares halogènes, feux de hayon optionnels, freins stop et clignotants.
VOLANT	Double poignée.
FREINS	Freins mécaniques sur les deux roues arrière, freins à tambour à autoréglage. Combinaison de frein de service/stationnement avec desserrage automatique du frein de stationnement (lancement d'accélérateur). Freins à disque avant hydrauliques optionnels.
SUSPENSION AVANT	Ressorts à lames pour services intensifs avec amortisseurs hydrauliques.
SUSPENSION ARRIERE	Ressorts à lames pour services intensifs avec amortisseurs hydrauliques.
DIRECTION	Unique réducteur à autocompensation et pignon.
TABLEAU DE BORD	Robuste comprenant quatre porte-boissons, jauge de carburant, voyant lumineux de basse pression d'huile.
SIEGES	Revêtements en vinyle avec textile non-tissé au verso sur coussin en mousse. Sièges pour l'opérateur et un passager.
MOTEUR	Bi-moteur refroidi par air de 350 cc, 4 temps, valeur nominale : 8,2 kW.
TRAIN DE SOUPAPES	Soupape en tête, cam en tête, entraînement de courroie.
LUBRIFICATION	Circuit d'huile sous pression, filter permanent lavable
BALANCIER	Arbre contrarotatif intérieur de compensation
ALLUMAGE	Etat solide, avance par distribution électronique et limiteur de tr/min
CARBURATEUR	Jet fixe, pompe à carburant d'impulsion à distance
EPURATEUR D'AIR	Elément de cartouche sec interchangeable
TRANSMISSION	Transmission automatique, à variation continue (CVT)
CIRCUIT ELECTRIQUE	Starter/générateur extérieur, régulateur à l'état solide, batterie de 12 V exempte de maintenance, 425 CCA, reserve de 60 minutes
BLOC ESSIEU ARRIERE / ARBRE TRANSMISSION	Différentiel de haut rendement avec engrenage hélicoïdal, rapport 13.32:1, régulateur de vitesse au sol, marche avant et arrière avec blocage du point mort.
RESERVOIR DE CARBURANT	23 l
VITESSE	21 km/h ± 0,8 km/h

Les spécifications peuvent être modifiées sans préavis.

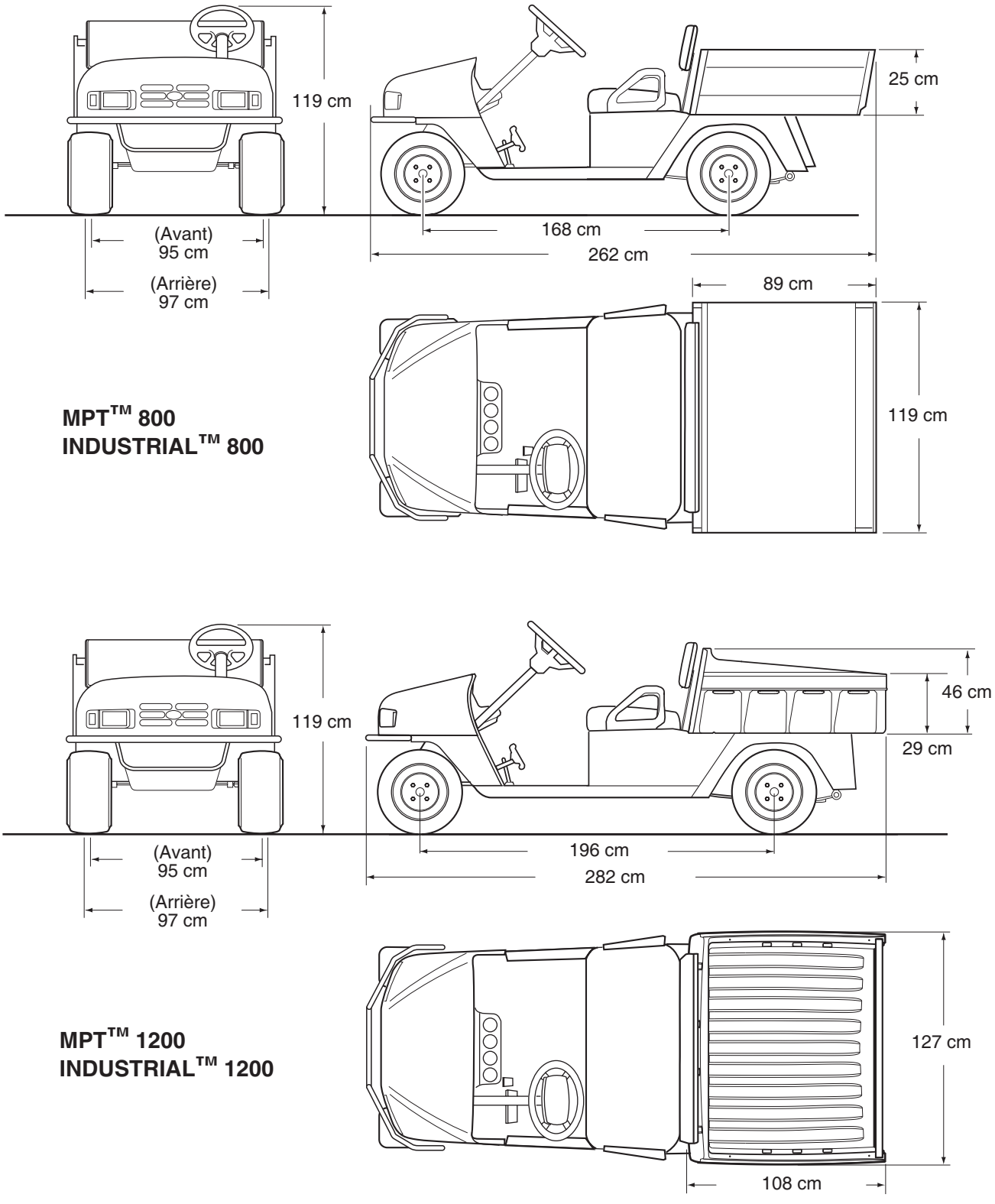

Fig. 43 Dimensions du véhicule

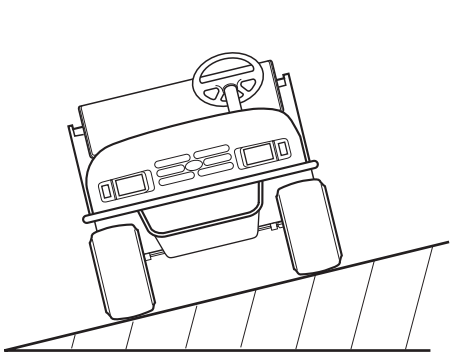

RAMPE MAX. RECOMMANDEE
PENTE 25 % ou 14° MAXI

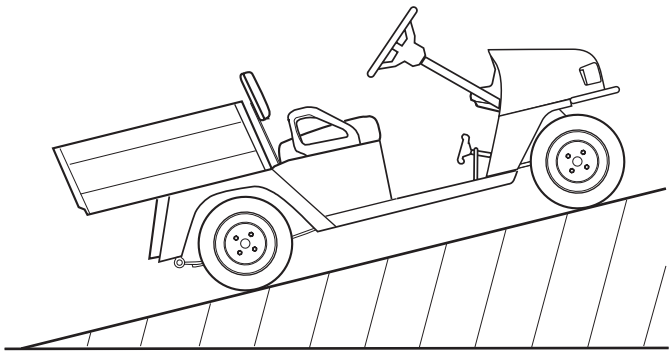

INCLINAISON LATERALE MAX. RECOMMANDEE
PENTE 25 % ou 14° MAXI

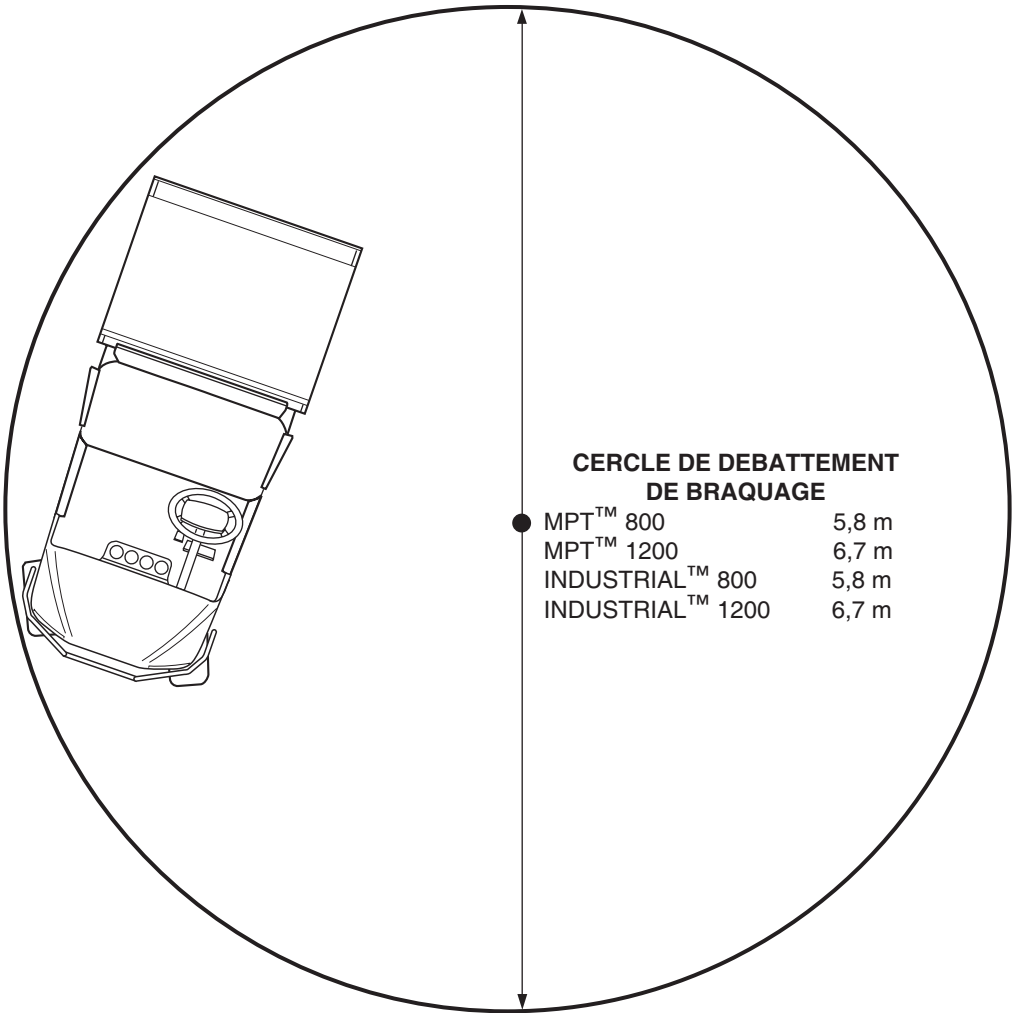

Fig. 44 Dimensions du véhicule, spécifications de déclivité et cercle de débattement de braquage

SPECIFICATIONS GENERALES

Remarques :

GARANTIES DU VEHICULE

GARANTIES DU VEHICULE

GARANTIE NATIONALE

(E-U et CANADA)

Pour obtenir un exemplaire de la garantie limitée applicable au véhicule, appeler ou écrire au distributeur local, à une filiale accréditée ou au service de garantie, en précisant le numéro de série et la date de fabrication.

GARANTIE INTERNATIONALE 2004

(TOUS LES PAYS SAUF LES E-U ET LE CANADA)

E-Z-GO DIVISION OF TEXTRON INC. (E-Z-GO) garantit à l'acheteur d'origine ou au preneur d'origine de véhicules en crédit-bail que tous les véhicules et/ou chargeurs de batterie E-Z-GO 2004 sont exempts de défauts et de vices de fabrication pour un an à compter de la date d'installation chez le client. Cette garantie couvre les pièces et la main-d'œuvre.

EXCLUSIONS: sont spécifiquement exclus de toute garantie E-Z-GO les réglages / réparations dus à l'usure normale au-delà d'une période initiale de 180 jours, ainsi que les interventions d'entretien normales, toute détérioration superficielle de même que les composants électriques susceptibles de subir des fluctuations de courant indépendantes du contrôle d'E-Z-GO. De la présente garantie sont également exclues les catastrophes naturelles ainsi que tout autre évènement sur lequel E-Z-GO n'exerce aucun contrôle. Les frais de transport pour l'application de la garantie, ainsi que les frais de transport relatifs au transport de pièces et composants sous garantie sont exclus de la garantie, et toutes les pièces remplacées deviendront la propriété d'E-Z-GO. Enfin, les batteries, pneus et chargeurs de batterie Lester sont également exclus de cette garantie car ils sont garantis par leurs propres fabricants.

RECOURS : le seul recours prévu par la garantie, et la seule obligation d' E-Z-GO en cas de défaut du véhicule / chargeur de batterie, est la réparation ou le remplacement par E-Z-GO, et à son option, des pièces défectueuses éventuelles, à l'exclusion de tout autre recours, y compris : procès, revendications ou autres actions impliquant une responsabilité stricte, une violation de contrat ou une cause d'action quelconque. E-Z-GO se réserve le droit de modifier ou d'améliorer la conception des véhicules ou chargeurs E-Z-GO.

DENI : LA PRESENTE GARANTIE REMPLACE ET ANNULE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, IMPLICITES OU EXPLICITES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE COMMERCIALISATION OU D'ADAPTATION A UN BUT PARTICULIER. E-Z-GO DECLINE EGALEMENT TOUTE RESPONSABILITE EN CE QUI CONCERNE LES DEGÂTS ACCESSOIRES OU CONSECUTIFS Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES PREJUDICES CORPORELS OU MATERIELS DECOULANT DE TOUT VICE DU VEHICULE/CHARGEUR DE BATTERIE.

Aucun agent, employé ou représentant d'E-Z-GO ni toute autre personne n'a le droit de lier E-Z-GO par un autre accord, une autre déclaration de responsabilité ou une autre garantie en ce qui concerne les biens vendus sous la présente garantie.

AVERTISSEMENT : TOUTE MODIFICATION OU TOUT CHANGEMENT APPORTE(E) AU VEHICULE OU CHARGEUR DE BATTERIE AFFECTANT LA REPARTITION DE SON POIDS OU SA STABILITE, OU AUGMENTANT SA VITESSE AU-DELA DE LA SPECIFICATION D'USINE, PEUT OCCASIONNER DE GRAVES BLESSURES. NE PAS APPORTER DE TELS MODIFICATIONS OU CHANGEMENTS. E-Z-GO INTERDIT CES MODIFICATIONS ET TOUTE MODIFICATION QUI RISQUERAIT D'AFFECTER LA SECURITE DU VEHICULE OU DU CHARGEUR DE BATTERIE, ET DECLINE TOUTE RESPONSABILITE A CE PROPOS.

ANNULATION DE LA GARANTIE : LA PRESENTE GARANTIE ET TOUTE AUTRE GARANTIE EST ANNULEE SI LE VEHICULE OU LE CHARGEUR DE BATTERIE : FAIT L'OBJET D'UN USAGE ABUSIF OU AUTRE QUE SON USAGE PREVU ; EST IMPLIQUE DANS UN ACCIDENT OU UNE COLLISION ; PRESENTE DES SIGNES D'AJUSTEMENT OU DE MODIFICATION DU REGULATEUR DE VITESSE VISANT A DEPASSER LES SPECIFICATIONS D'E-Z-GO ; PRESENTE DES SIGNES DE MODIFICATION QUELCONQUE PAR RAPPORT AUX SPECIFICATIONS D'E-Z-GO, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, MODIFICATIONS DU REGIME, DU CIRCUIT DE FREINAGE, DE LA DIRECTION OU D'UN AUTRE SYSTEME DE COMMANDE DU VEHICULE ; OU SEMBLE NE PAS AVOIR SUBI L'ENTRETIEN REGULIER DANS LES DÉLAIS ET LES CONDITIONS PRESCRITS PAR LE MANUEL D'ENTRETIEN D'E-Z-GO. LA PRESENTE GARANTIE EST NULLE ET NON AVENUE EU EGARD A TOUT VICE OU PREJUDICE CAUSE PAR, OU RESULTANT, OU EN RAPPORT AVEC, DES PIECES OU ACCESSOIRES NON FABRIQUES OU AUTORISÉS PAR E-Z-GO, OU NON INSTALLES CONFORMÉMENT AUX CONSIGNES D'E-Z-GO OU, DANS LE CAS DES VEHICULES A ESSENCE, EN CE QUI CONCERNE L'EMPLOI DE CARBURANTS ET LUBRIFIANTS NON PRESCRITS.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS, APPELER LE 1-706-798-4311 OU ECRIRE A E-Z-GO DIVISION OF TEXTRON INC. ATTENTION: WARRANTY DEPARTMENT, P.O. BOX 388, AUGUSTA, GEORGIA 30903-0388.

GARANTIES DU VEHICULE

Remarques :

GARANTIES DU VEHICULE - FEDERAL (2004)

GARANTIE DE DEFAUT DU COMPOSANT D'EMISSIONS FEDERALE

COUVERTURE DE LA GARANTIE DE DEFAUT DU COMPOSANT D'EMISSIONS – Cette garantie d'émission est applicable dans tous les Etats, sauf l'Etat de Californie.

Fuji Heavy Industries Ltd. et la Division E-Z-GO de Textron Augusta, Georgie, (ci-après « E-Z-GO ») garantissent à l'acheteur au détail initial, et à chaque propriétaire subséquent, que ce moteur pour service hors route (ci-après « moteur ») a été conçu, fabriqué et équipé en conformité, au moment de la vente initiale, avec toutes les réglementations applicables de l'Agence pour la protection de l'environnement américaine (EPA) et que le moteur est dépourvu de défauts de matériels et main d'œuvre qui causeraient au moteur une défaillance à la conformité des réglementations de l'EPA pendant sa période de garantie.

Pour les composants énumérés à la rubrique PIECES COUVERTES, le distributeur, revendeur, ou fournisseur de service agréé par E-Z-GO fera, sans que cela ne vous coûte quelque chose, le diagnostic nécessaire, la réparation ou le remplacement nécessaire afin de garantir que le moteur reste en conformité avec les réglementations applicables de l'EPA américaine.

PERIODE DE GARANTIE DE DEFAUT DU COMPOSANT D'EMISSION

La période de garantie pour ce moteur commence à la date de la vente à l'acheteur initial et dure 2 ans.

PIECES COUVERTES

Vous trouverez ci-dessous une liste des pièces couvertes par la Garantie de défaut des composants d'émission. Certaines des pièces citées ci-dessous peuvent nécessiter une maintenance périodique et sont garanties jusqu'au premier remplacement prévu pour cette pièce.

1) Doseur de carburant
   (i) Carburateur et pièces internes (et/ou régulateur de pression ou injecteur de carburant)
   (ii) Retour de rapport d'air/de carburant et circuit de commande, s'il y a lieu
   (iii) Aide au démarrage à froid, s'il y a lieu
   (iv) Bloc de régulateur (carburant au gaz, s'il y a lieu)
2) Induction d'air
   (i) Collecteur d'air d'admission, s'il y a lieu
   (ii) Filtre à air
3) Circuit d'allumage
   (i) Bougies de préchauffage
   (ii) Circuit d'allumage Magnetoou électronique
   (iii) Circuit d'avance/de retard d'étincelles
4) Collecteur déchappement, s'il y a lieu
5) Composants divers utilisés dans les systèmes susmentionnés
   (i) Commandes électroniques, s'il y a lieu
   (ii) Flexibles, courroies, connecteurs et blocs
   (iii) Montage de blocage de filtre (carburant au gaz, s'il y a lieu)

OBTENTION D'UN SERVICE DE GARANTIE

Pour obtenir un service de garantie, emmenez votre moteur chez le distributeur, revendeur ou fournisseur de service agréé d'E-Z-GO le plus proche de chez vous. Apportez vos reçus d'achat où figure la date d'achat de ce moteur. Le distributeur, revendeur ou fournisseur de service agréé par E-Z-GO effectuera les réparations ou réglages nécessaires dans un délai raisonnable et vous fournira une copie de l'ordre de réparation. Toutes les pièces et accessoires remplacés sous cette garantie deviennent la propriété d'E-Z-GO.

CE QUI N'EST PAS COUVERT

- Les problèmes résultant de manœuvres abusives, mauvais usage, réglages incorrects (sauf s'ils ont été effectués par le distributeur, revendeur ou fournisseur de service agréé par E-Z-GO au cours d'une réparation sous garantie), modifications, accidents, non utilisation de l'huile et de l'essence recommandées, ou non exécution des services de maintenance nécessaires.
- Les pièces de remplacement utilisées pour les services de maintenance nécessaires.
- Les dommages indirects tels que la perte de temps, dérangements, privation de jouissance du moteur ou de l'équipement, etc.
- Les frais d'inspection et de diagnostic qui ne résultent pas d'un service couvert par la garantie.
- Toute pièce de remplacement non agréée ou dysfonctionnement des pièces agréées dû à l'utilisation de pièces non agréées.

GARANTIES DU VEHICULE - FEDERAL (2004)

RESPONSABILITES DU PROPRIETAIRE DE LA GARANTIE

En tant que propriétaire du moteur, vous êtes responsable de l'exécution de l'entretien nécessaire détaillé dans votre manuel de l'utilisateur. E-Z-GO vous recommande de conserver tous les reçus concernant l'entretien de votre moteur, mais E-Z-GO ne peut pas récuser la garantie uniquement par manque de reçus ou si vous n'avez pas effectué toutes les maintenances périodiques.

En tant que propriétaire du moteur, vous devez toutefois être conscient qu'E-Z-GO peut refuser la couverture de la garantie si votre moteur ou une pièce connaît une défaillance due à un usage abusif, une négligence, un entretien incorrect ou des modifications non approuvées.

Vous êtes responsable de la présentation de votre moteur au distributeur, revendeur ou fournisseur de service agréé par E-Z-GO, le plus proche, lorsqu'un problème survient.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités en matière de garantie, vous pouvez contacter le Département garantie d'E-Z-GO au 1-800-241-5855 pour obtenir des informations.

LES CHOSES A SAVOIR SUR LA GARANTIE DU SYSTEME DE CONTROLE D'EMISSION

ENTRETIEN ET REPARATIONS

Vous êtes responsable du bon entretien du moteur. Vous devez conservez tous les reçus et fiches d'entretien couvrant l'exécution de l'entretien régulier, dans le cas où des problèmes surviendraient. Ces reçus et fiches d'entretien doivent être remis à chaque propriétaire subséquent du moteur. E-Z-GO se réserve le droit de récuser la couverture de garantie si le moteur n'a pas été correctement entretenu. Les réclamations au titre de la garantie ne seront pas refusées sauf, cependant, en cas de manquement à l'entretien nécessaire ou de défaillance dans la conservation des fiches d'entretien.

> L'ENTRETIEN, LE REMPLACEMENT OU LA REPARATION D'APPAREILS ET SYSTEMES DE CONTROLE D'EMISSION PEUVENT ETRE EFFECTUES PAR N'IMPORTE QUEL ETABLISSEMENT OU INDIVIDU ; CEPENDANT, LES REPARATIONS SOUS GARANTIE DOIVENT ETRE EFFECTUEES PAR UN DISTRIBUTEUR, REVENDEUR OU FOURNISSEUR DE SERVICE AGREE PAR E-Z-GO. L'UTILISATION DE PIECES NON EQUIVALENTES EN TERMES DE PERFORMANCE ET DURABILITE AUX PIECES AGREEES PEUT PORTER ATTEINTE A L'EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE D'EMISSION ET AVOIR DES CONSEQUENCES SUR LE RESULTAT D'UNE RECLAMATION AU TITRE DE LA GARANTIE.

Si des pièces, autres que celles agréées par E-Z-GO, sont utilisées pour des remplacements d'entretien ou pour la réparation de composants affectant le contrôle d'émission, vous devrez vous assurer que lesdites pièces sont garanties par leur fabricant comme étant équivalentes aux pièces agréées par E-Z-GO en termes de performance et de durabilité.

COMMENT FAIRE UNE RECLAMATION

Toute réparation stipulée en vertu de cette garantie limitée doit être effectuée par un distributeur, revendeur ou fournisseur de service agréé par E-Z-GO. Dans le cas où une pièce liée à l'émission deviendrait défectueuse pendant la période de garantie, vous devrez avertir le Département garantie d'E-Z-GO au 1-800-241-5855 qui vous indiquera quels sont les fournisseurs de service appropriés où la réparation sous garantie peut être effectuée.

GARANTIES DU VEHICULE - CALIFORNIA (2004)

DECLARATION DE GARANTIE DU CONTROLE D'EMISSION EN CALIFORNIE

VOS DROITS ET OBLIGATIONS EN MATIERE DE GARANTIE

Le Bureau des ressources atmosphériques de Californie (California Air Resources Board) et Fuji Heavy Industries Ltd. (ci-après « FUJI ») sont heureux de vous exposer la garantie du système de contrôle d'émission de votre petit moteur pour service hors route (ci-après « moteur ») de 2004 et ultérieur. En Californie, un nouveau moteur doit être conçu, fabriqué et équipé pour répondre aux normes « anti-smog » strictes de l'Etat. FUJI doit garantir le système de contrôle d'émission sur votre moteur pour la période de temps décrite ci-dessous, à condition qu'il n'y ait pas d'usage abusif, de négligence ou d'entretien incorrect de votre moteur.

Votre système de contrôle d'émission peut inclure des pièces telles que le carburateur ou le dispositif d'allumage. Des durits, des connecteurs et autres pièces liées à l'émission peuvent également être incluses.

Lorsque la garantie s'applique, FUJI prendra en charge la réparation de votre moteur, ce qui comprend le diagnostic, les pièces et la main d'oeuvre, sans frais pour vous.

COUVERTURE DE LA GARANTIE DU FABRICANT :

Les moteurs de 2004 et ultérieurs sont garantis pendant deux (2) ans. Si une pièce liée à l'émission sur votre moteur devient défectueuse, elle sera réparée ou remplacée par FUJI.

RESPONSABILITES DU PROPRIETAIRE DE LA GARANTIE :

En tant que propriétaire du moteur, vous êtes responsable de l'exécution de l'entretien nécessaire détaillé dans votre manuel du propriétaire. FUJI vous recommande de conserver tous les reçus concernant l'entretien de votre moteur, mais FUJI ne peut pas récuser la garantie uniquement par manque de reçus ou si vous n'avez pas effectué toutes les maintenances périodiques.

En tant que propriétaire du moteur, vous devez toutefois être conscient que FUJI peut rejeter la couverture de la garantie si votre moteur ou une pièce connaît une défaillance due à un usage abusif, une négligence, un entretien incorrect ou des modifications non approuvées.

Vous êtes responsable de la présentation de votre moteur auprès d'un distributeur, revendeur ou fournisseur de service agréé par la Division E-Z-GO de Textron Augusta, Georgie, (ci-après « E-Z-GO ») auquel FUJI fait parvenir le moteur dès qu'un problème survient. Les réparations sous garantie seront effectuées dans un délai raisonnable ne dépassant pas 30 jours.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités en matière de garantie, vous pouvez contacter le Département garantie d'E-Z-GO au 1-800-241-5855.

GARANTIE LIMITEE

sur les Systèmes de contrôle d'émission

- Californie uniquement -

Fuji, Tokyo (Japon), garantit au propriétaire du moteur de 2004 et ultérieur que celui-ci (1) a été conçu, fabriqué et équipé en conformité, au moment de la fabrication, avec les réglementations applicables du Bureau de ressources atmosphériques de Californie (CARB) et (2) est dépourvu de défauts de matériels et main d'œuvre qui provoqueraient une défaillance à ces réglementations qui peuvent être applicables selon les termes et conditions indiquées ci-dessous.

A. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DE LA GARANTIE

La période de garantie commence à la date où le moteur est livré à un premier acheteur au détail.

B. DUREE DE LA COUVERTURE

FUJI garantit à un premier acheteur au détail et à chaque acheteur subséquent que le moteur est dépourvu de défauts de matériels et de main d'œuvre qui pourraient entraîner la défaillance d'une pièce garantie liée à l'émission pour une période de deux (2) ans après la date de livraison au premier acheteur au détail.

C. CE QUI EST COUVERT :

1. PIECES DE REMPLACEMENT OU REPARATION

Les réparations et remplacements de toute pièce garantie seront effectués, sans frais, par un distributeur, revendeur ou fournisseur de service agréé. Vous pouvez contacter le Département garantie d'E-Z-GO au 1-800-241-5855 pour connaître l'endroit le plus proche où les réparations sous garantie peuvent être effectuées.

2. PERIODE DE GARANTIE

Cette garantie s'étend sur une période de deux (2) ans et s'appliquera uniquement à la réparation, au remplacement ou au réglage de pièces qui ne nécessitent pas un remplacement périodique requis par l'entretien. De plus, les pièces pour lesquelles est uniquement prévue une inspection régulière avec la mention « réparer ou remplacer si nécessaire » entreront dans la garantie pour la période garantie. Chaque pièce garantie dont un remplacement périodique est prévu par l'entretien sera garantie jusqu'au premier remplacement prévu pour cette pièce.

3. DIAGNOSTIC

Vous ne paierez pas le travail de diagnostic mené pour la détermination de la défaillance d'une pièce sous garantie, si ce diagnostic est effectué par un distributeur, revendeur ou fournisseur de service agréé.

4. DOMMAGES INDIRECTS

Si une pièce sous garantie devient défectueuse et endommage d'autres composants du moteur, consultez un fournisseur de service.

D. CE QUI N'EST PAS COUVERT

1. Cette garantie limitée ne couvre pas une pièce qui connaît un dysfonctionnement, une défaillance ou est endommagée par un manquement à suivre les instructions de fonctionnement et d'entretien établies dans le manuel du propriétaire de 2004 et ultérieur incluant :
   (1) Entretien et inspection périodique du moteur incorrects
   (2) Entretien incorrect de toute pièce sous garantie
   (3) Installation, réparation ou réglage incorrects du moteur ou de toute pièce sous garantie, sauf si effectués par un revendeur agréé
   (4) Manquement à suivre les recommandations concernant l'essence contenues dans le manuel du propriétaire de 2004 et ultérieur
   (5) Réparations effectuées hors des installations de service de garantie agréées
   (6) Utilisation de pièces non agréées par FUJI

2. Pièces ajoutées ou modifiées

Cette garantie ne couvre pas une pièce qui connaît un dysfonctionnement, une défaillance ou un dommage causé par des altérations provoquées en modifiant, ajoutant ou retirant des pièces du moteur.

3. Les dépenses engagées dans le processus de réclamations au titre de la garantie

FUJI ou tout revendeur, distributeur et fournisseur de service agréé ne pourra être tenu responsable de toute privation de jouissance du moteur, de toute utilisation alternative, de tout dommage aux biens, perte de temps ou dérangement.

E. COMMENT FAIRE UNE RECLAMATION

Toute réparation stipulée en vertu de cette garantie limitée doit être effectuée par un revendeur qui vous a vendu le moteur, ou des distributeurs ou fournisseurs de service agréés par E-Z-GO. Dans le cas où une pièce liée à l'émission deviendrait défectueuse pendant la période de garantie, vous devrez avertir le Département garantie d'E-Z-GO au 1-800-241-5855 qui vous indiquera les installations de service de garantie appropriées où la réparation sous garantie peut être effectuée.

F. OU OBTENIR UN SERVICE DE GARANTIE

Il est conseillé de faire effectuer le service de garantie par le revendeur agréé qui vous a vendu le moteur, bien que le service de garantie puisse être effectué par tous les revendeurs, distributeurs et fournisseurs de service agréés n'importe où aux Etats-Unis. Lorsqu'une réparation sous garantie est nécessaire, le moteur doit être apporté au magasin d'un revendeur, distributeur ou fournisseur de service agréé pendant les heures d'ouverture. Dans tous les cas, un délai raisonnable, ne dépassant pas 30 jours, doit être autorisé pour que la réparation sous garantie puisse être effectuée une fois le moteur reçu par le revendeur, distributeur ou fournisseur de service agréé.

G. ENTRETIEN, REMPLACEMENT ET REPARATION DE PIECES LIEES A L'EMISSION

Seules les pièces de remplacement du moteur garanties approuvées par FUJI doivent être utilisées lors de l'entretien ou de la réparation sous garantie de pièces liées à l'émission. Si d'autres pièces que celles agréées sont utilisées pour l'entretien, le remplacement ou la réparation de composants affectant le contrôle d'émission, vous devrez vous-même vous assurer que ces pièces sont garanties par leur fabricant comme étant équivalentes aux pièces agréées en termes de performance et de durabilité. Cependant, FUJI n'assume aucune responsabilité en vertu de cette garantie pour des pièces autres que les pièces agréées. L'utilisation de pièces de remplacement non agréées n'annule pas la garantie sur d'autres composants, à moins que ces pièces non agréées n'endommagent les pièces garanties.

GARANTIES DU VEHICULE - CALIFORNIA (2004)

H. PIECES COUVERTES PAR LA GARANTIE D'EMISSIONS DE CALIFORNIE

(1) Système de contrôle d'alimentation en carburant
  (i) Carburateur et pièces internes (et/ou régulateur de pression ou système d'alimentation par injection)
  (ii) Réaction au rapport air/essence et système de contrôle, le cas échéant
  (iii) Dispositif d'enrichissement du démarrage à froid, le cas échéant
  (iv) Ensemble du régulateur (carburant gazeux, le cas échéant)
(2) Circuit d'entrée d'air
  (i) Tuyauterie d'admission, le cas échéant
  (ii) Filtre à air
(3) Dispositif d'allumage
  (i) Bougies d'allumage
  (ii) Dispositif d'allumage électronique ou électromagnétique
  (iii) Système d'avance/de retard à l'allumage, le cas échéant
(4) Collecteur d'échappement, le cas échéant
(5) Eléments divers utilisés dans les systèmes ci-dessus
  (i) Commandes électroniques, le cas échéant
  (ii) Durits, courroies, connecteurs et assemblages
  (iii) Ensemble de verrouillage du filtre (carburant gazeux, le cas échéant)

I. DECLARATIONS D'ENTRETIEN

Vous avez la responsabilité de tous les services d'entretien et inspections périodiques qui doivent être effectués aux périodes recommandées dans le manuel de l'utilisateur de 2004 et ultérieur et devez conserver la preuve que ces services d'entretien et inspections périodiques ont été effectués aux périodes recommandées. FUJI ne pourra pas refuser une réclamation de garantie uniquement parce que vous n'avez aucune preuve de l'entretien ; cependant, FUJI peut refuser une réclamation de garantie si votre manquement à effectuer l'entretien a entraîné la défaillance d'une pièce garantie. Vos preuves d'entretien devront être transmises à chaque propriétaire subséquent du moteur. Vous êtes responsable de l'exécution de l'entretien périodique détaillé dans le Programme de service périodique du présent manuel. L'entretien périodique se base sur un fonctionnement du moteur dans des conditions normales d'utilisation.

GARANTIES DU VEHICULE - CALIFORNIA (2004)

DECLARATION DE CONFORMITE (EUROPE SEULEMENT)

DECLARATION DE CONFORMITE

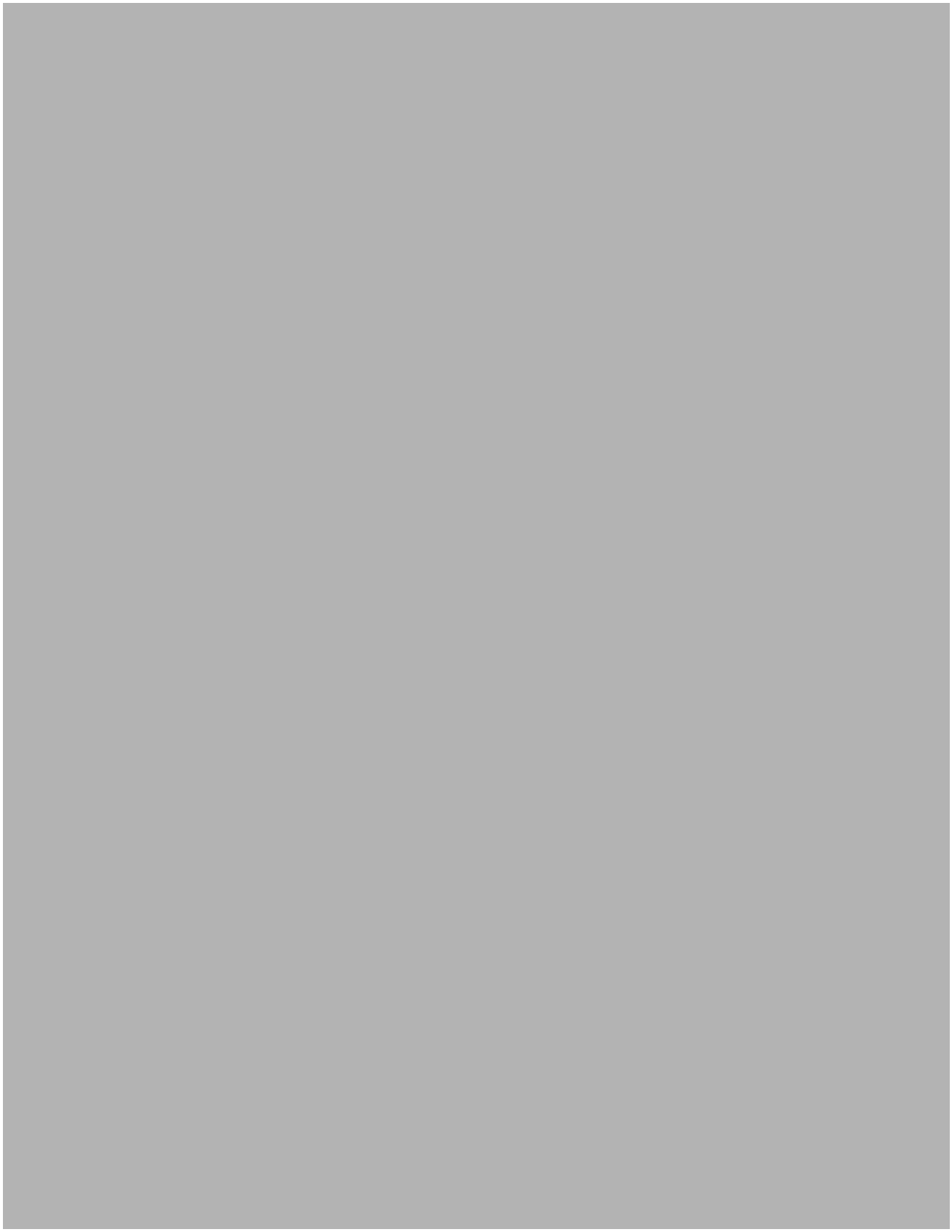

DECLARATION DE CONFORMITE

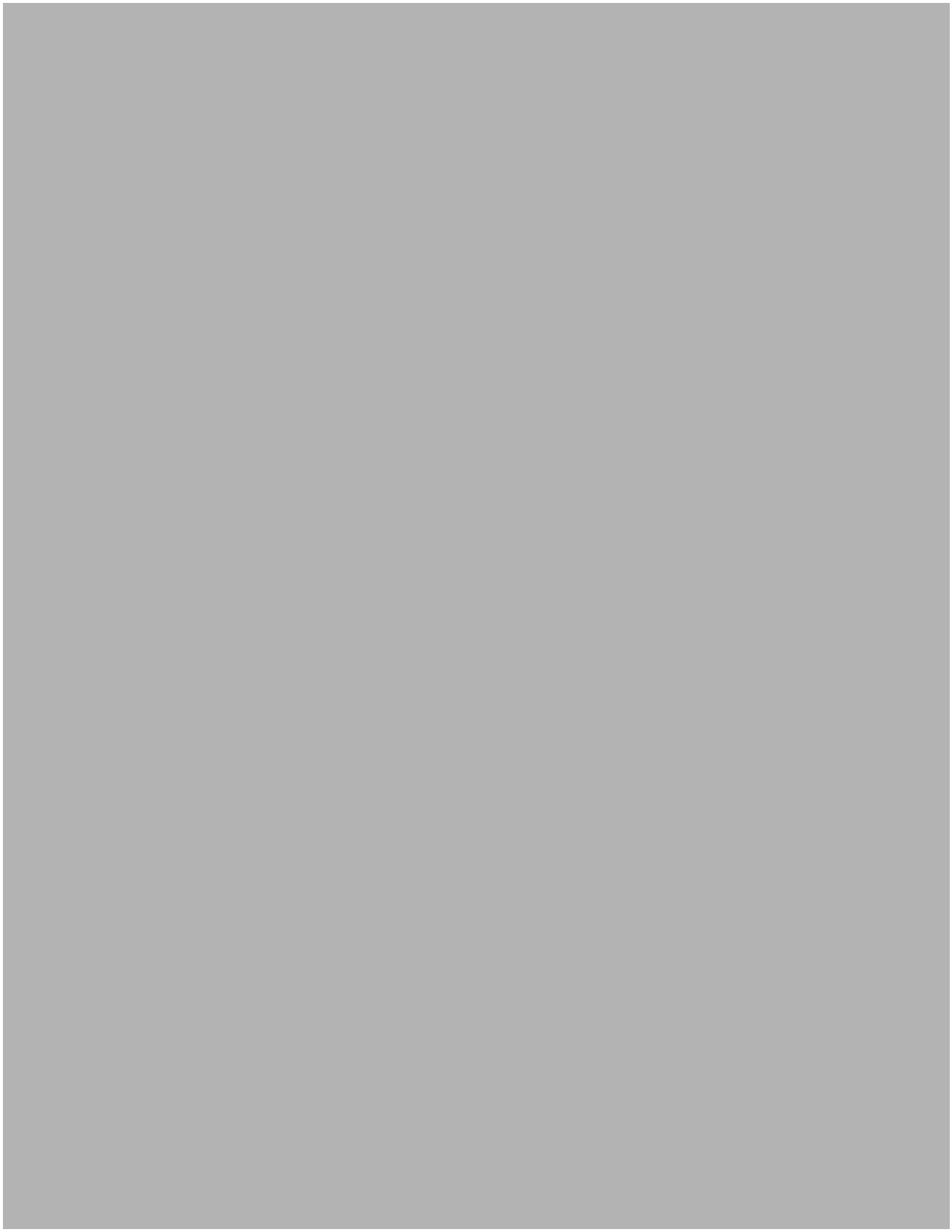

DECLARATION DE CONFORMITE

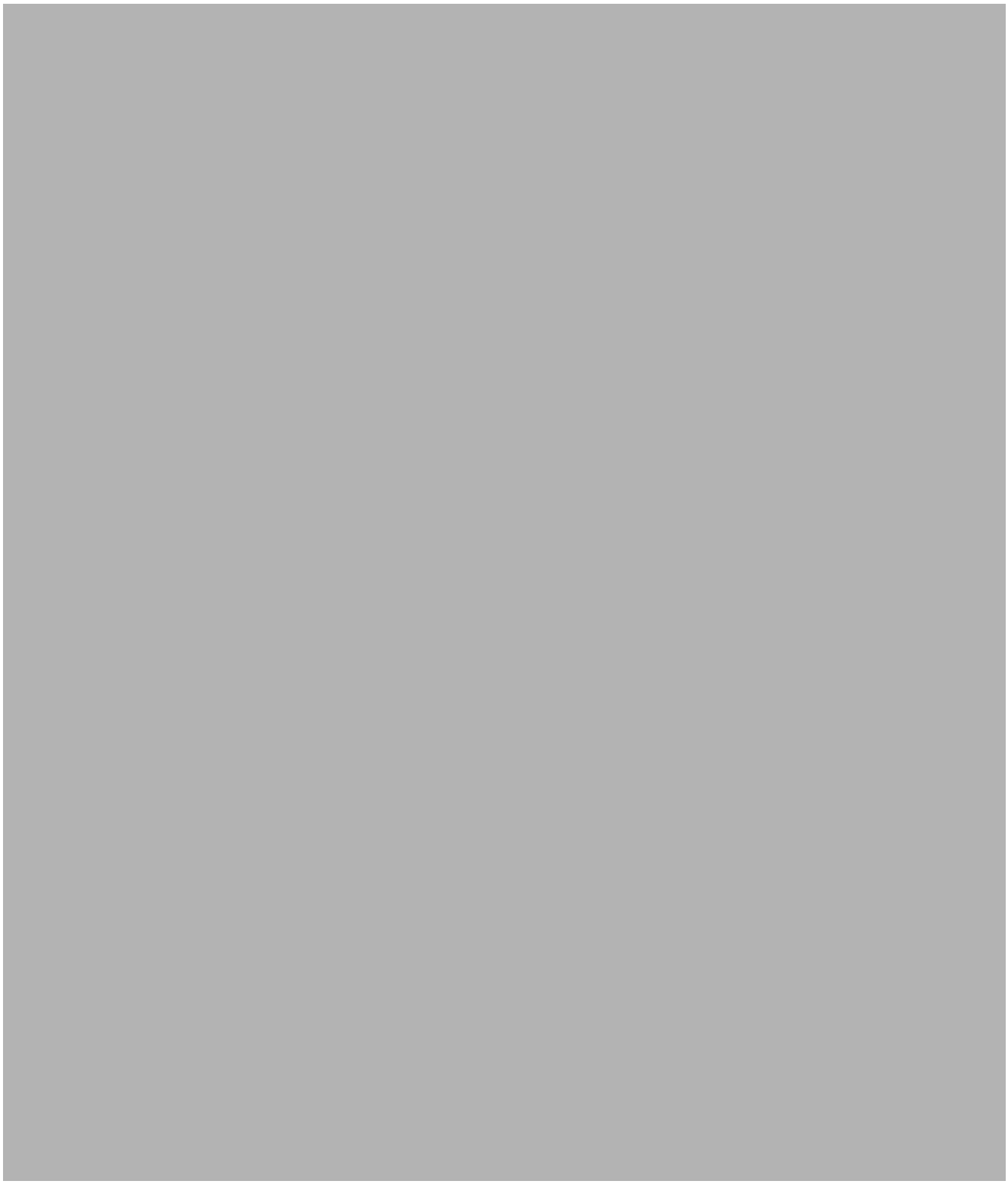

ETIQUETTES ET PICTOGRAMMES

ETIQUETTES ET PICTOGRAMMES

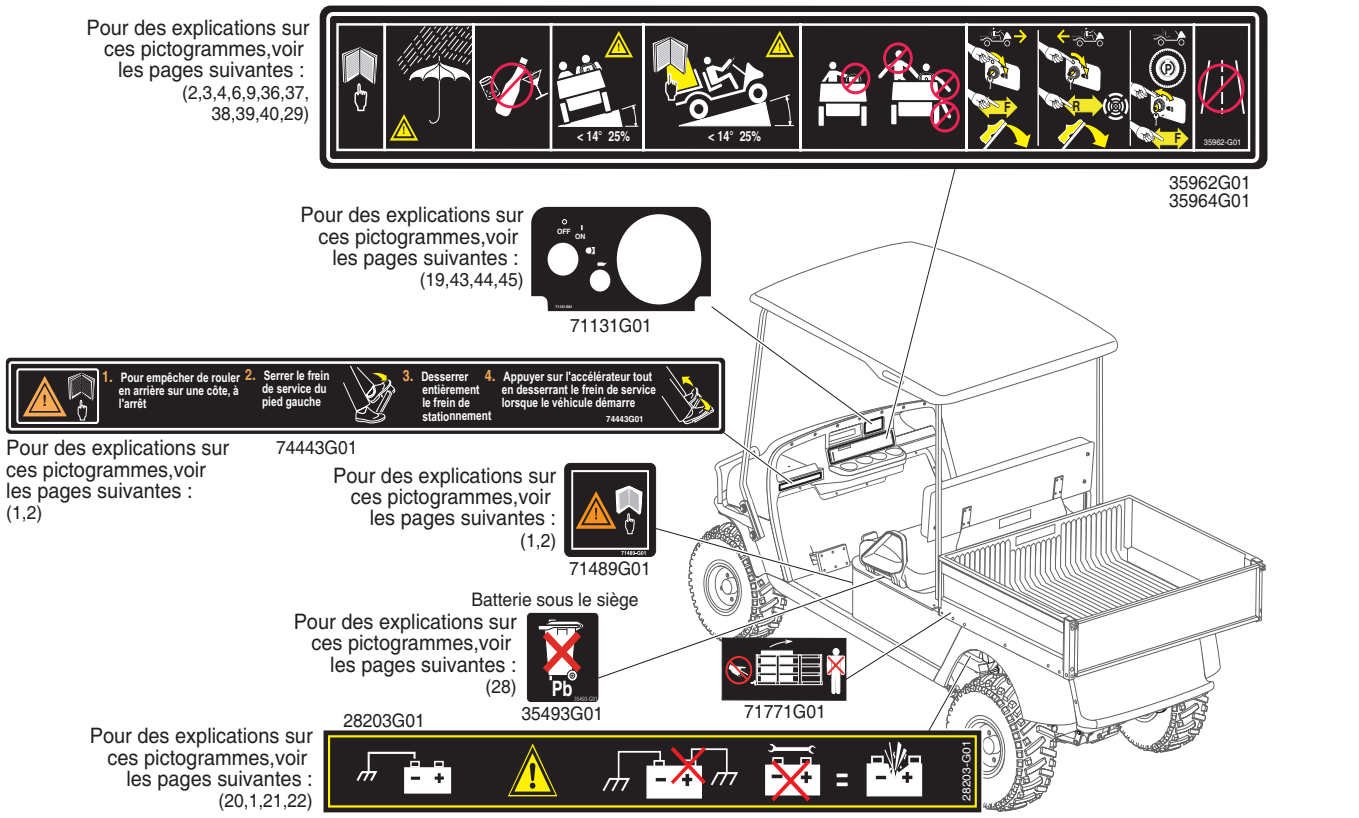
Pour des explications sur ces pictogrammes,voir les pages suivantes : (2,3,4,6,9,36,37, 38,39,40,29)
35962G01
35964G01
Pour des explications sur ces pictogrammes,voir les pages suivantes : (19,43,44,45)
71131G01
1. Pour empêcher de rouler en arrière sur une côte, à l'arrêt
2. Serrer le frein de service du pied gauche
3. Desserrer entièrement le frein de stationnement
4. Appuyer sur l'accélérateur tout en desserrant le frein de service lorsque le véhicule démarre
74443G01
Pour des explications sur ces pictogrammes,voir les pages suivantes : (1,2)
Pour des explications sur ces pictogrammes,voir les pages suivantes : (1,2)
71489G01
Batterie sous le siège
Pour des explications sur ces pictogrammes,voir les pages suivantes : (28)
35493G01
71771G01
28203G01
Pour des explications sur ces pictogrammes,voir les pages suivantes : (20,1,21,22)

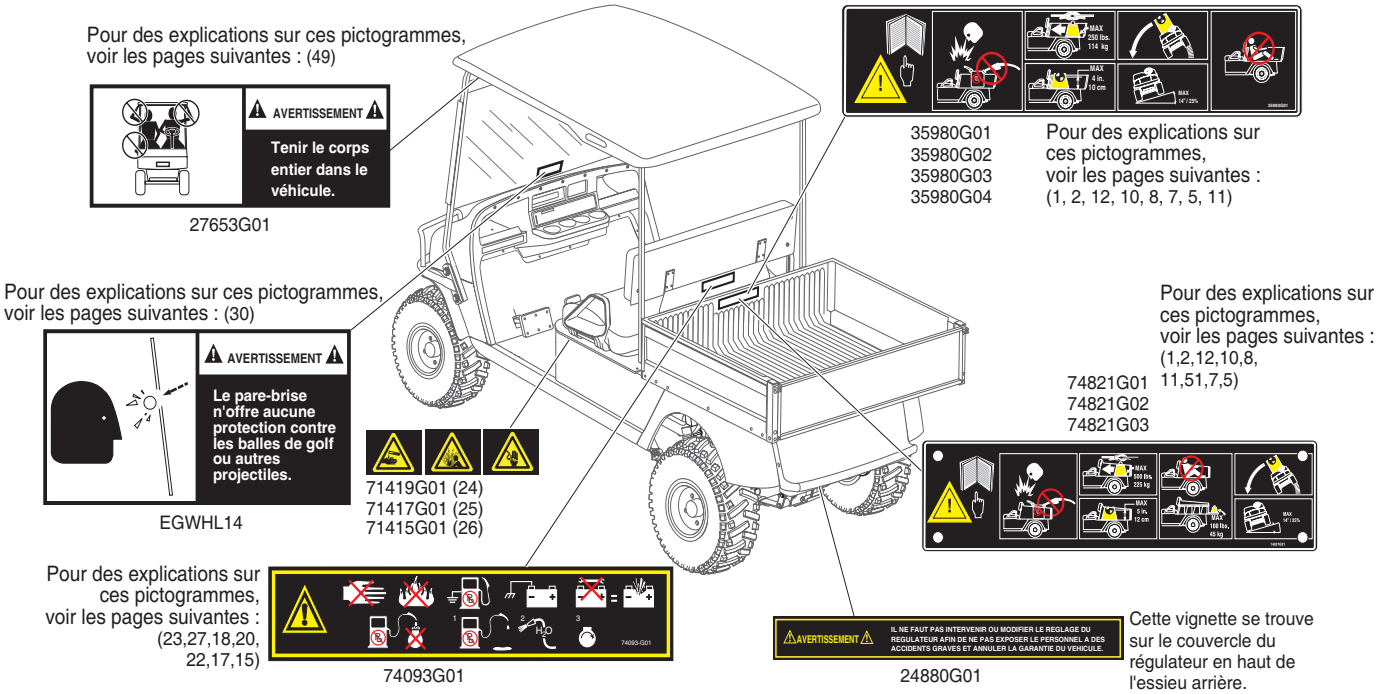
Pour des explications sur ces pictogrammes, voir les pages suivantes : (49)
AVERTISSEMENT
Tenir le corps entier dans le véhicule.
27653G01
35980G01
35980G02
35980G03
35980G04
Pour des explications sur ces pictogrammes, voir les pages suivantes : (1, 2, 12, 10, 8, 7, 5, 11)
Pour des explications sur ces pictogrammes, voir les pages suivantes : (30)
AVERTISSEMENT
Le pare-brise n'offre aucune protection contre les balles de golf ou autres projectiles.
EGWHL14
71419G01 (24)
71417G01 (25)
71415G01 (26)
Pour des explications sur ces pictogrammes, voir les pages suivantes : (1,2,12,10,8, 11,51,7,5)
74821G01
74821G02
74821G03
Pour des explications sur ces pictogrammes, voir les pages suivantes : (23,27,18,20, 22,17,15)
74093G01
AVERTISSEMENT
IL NE FAUT PAS INTERVENIR OU MODIFIER LE REGLAGE DU REGULATEUR AFIN DE NE PAS EXPOSER LE PERSONNEL A DES ACCIDENTS GRAVES ET ANNULER LA GARANTIE DU VEHICULE.
24880G01
Cette vignette se trouve sur le couvercle du régulateur en haut de l'essieu arrière.

ETIQUETTES ET PICTOGRAMMES

1.

AVERTISSEMENT

2.

LIRE LE MANUEL

3.

AVERTISSEMENT
ATTENTION AU
MAUVAIS TEMPS

4.

AVERTISSEMENT
NE PAS UTILISER SOUS
L'INFLUENCE D'ALCOOL
OU DE MEDICAMENTS

5.

ANGLE MAXIMUM A
FLANC DE COLLINE /
EN COTE SELON
SPECIFICATIONS

6. 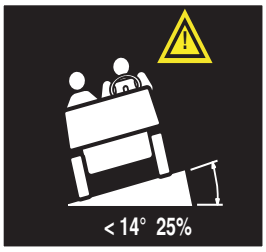

AVERTISSEMENT
ANGLE MAXIMUM A FLANC
DE COLLINE / EN COTE :
SELON SPECIFICATIONS

7. 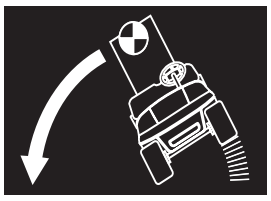

CHARGE AU
CENTRE DE
GRAVITE ELEVE
RISQUE DE RENVERSER
LE VEHICULE

8. 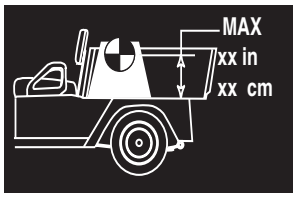

CENTRE DE
GRAVITE DE
CHARGE,
HAUTEUR MAXI

9. 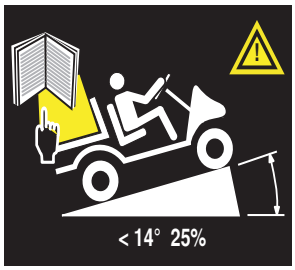

AVERTISSEMENT
POUR LA CAPACITE
MAXIMALE DE LA ZONE
DE CHARGEMENT ET
POUR LES COTES,
VOIR LE MANUEL

10. 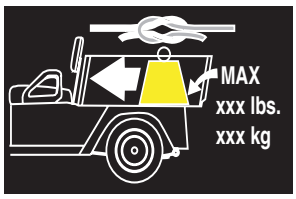

FIXER LA CHARGE LE
PLUS EN AVANT
POSSIBLE. CAPACITE
MAXIMALE DE LA ZONE
DE CHARGEMENT

11.

NE PAS SE TENIR DANS
LA ZONE DE CHARGEMENT
LORSQUE LE VEHICULE
SE DEPLACE

12.

RISQUE D'EXPLOSION
NE PAS REMPLIR DE
RESERVOIR D'ESSENCE
DANS LA ZONE
DE CHARGEMENT

13. 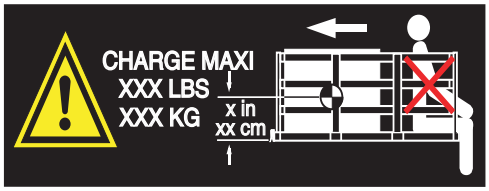

AVERTISSEMENT
CHARGE MAXI ET
CENTRE DE GRAVITE.
PLACER LA CHARGE LE
PLUS EN AVANT
POSSIBLE. NE PAS
SE TENIR DANS LA ZONE
DE CHARGEMENT
LORSQUE LE VEHICULE
SE DEPLACE.

14. 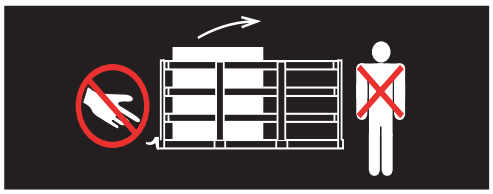

ELOIGNER LES MAINS
ET LES DOIGTS DE
LA ZONE DE
CHARGEMENT ET NE
PAS SE TENIR
DERRIERE CELLE-CI

Ref Pic 1-1

ETIQUETTES ET PICTOGRAMMES

15.

NETTOYER LES DEVERSEMENTS D'ESSENCE AVEC DE L'EAU, AVANT DE METTRE LE MOTEUR EN MARCHE

16.
ESSENCE SANS PLOMB

17.
NE PAS RENVERSER D'ESSENCE SUR UN MOTEUR CHAUD

18.
POMPE DE CARBURANT AU SOL

19.
BASSE PRESSION D'HUILE

20. 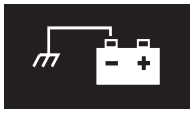
BATTERIE A TERRE NEGATIVE

21. 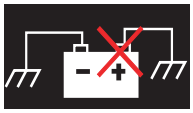
NE PAS METTRE LA BORNE POSITIVE DE LA BATTERIE A LA TERRE

22.
LA MISE EN COURT-CIRCUIT DE LA BATTERIE RISQUE DE PROVOQUER UNE EXPLOSION

23.
MANIPULATION INTERDITE. NE PAS TOUCHER

24.
AVERTISSEMENT CORROSIF

25.
AVERTISSEMENT EXPLOSIF

26.
AVERTISSEMENT TENSION MORTELLE

27.
ELOIGNER DES FLAMMES

28.
NE PAS JETER LES BATTERIES DANS LES POUBELLES

29.
NE PAS CONDUIRE SUR AUTOROUTES

30. 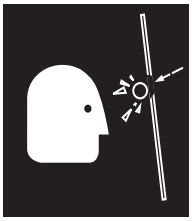
LE PARE-BRISE N'OFFRE AUCUNE PROTECTION CONTRE DES PROJECTILES

31.
LES BATTERIES SONT LOURDES. ATTENTION AU LEVAGE

32.
UTILISER DES OUTILS ISOLES

33.
PORTER DES LUNETTES DE PROTECTION

34.
INTERDICTION DE FUMER

35.
SURFACE CHAUDE

Ref Pic 1-2

ETIQUETTES ET PICTOGRAMMES

36.

UTILISER COTE CONDUCTEUR SEULEMENT

37.

NE PAS SE PENCHER EN DEHORS DU VEHICULE

38. 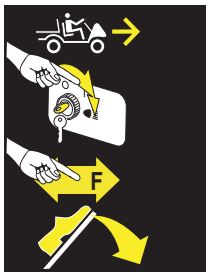

POUR UTILISER LE VEHICULE EN MARCHE AVANT :
- ✱ PLACER LA CLE SUR 'MARCHE'
- ✱ PLACER LE SELECTEUR DE DIRECTION SUR 'MARCHE AVANT'
- ✱ APPUYER SUR LA PEDALE D'ACCELERATEUR ET ACCELERER DOUCEMENT

39. 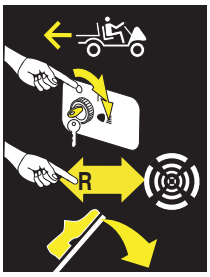

POUR UTILISER LE VEHICULE EN MARCHE ARRIERE
- ✱ PLACER LA CLE SUR 'MARCHE'
- ✱ PLACER LE SELECTEUR DE DIRECTION SUR 'MARCHE ARRIERE'
- ✱ UN SIGNAL SONORE RETENTIT
- ✱ APPUYER SUR LA PEDALE D'ACCELERATEUR ET ACCELERER DOUCEMENT

40. 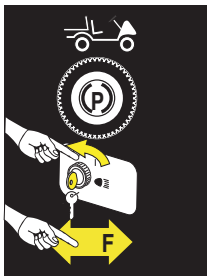

POUR GARER UN VEHICULE A ESSENCE :
- ✱ SERRER LE FREIN DE STATIONNEMENT
- ✱ PLACER LA CLE SUR 'ARRET'
- ✱ PLACER LE SELECTEUR DE DIRECTION SUR 'MARCHE AVANT'

41. 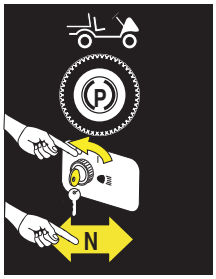

POUR GARER UN VEHICULE ELECTRIQUE :
- ✱ SERRER LE FREIN DE STATIONNEMENT
- ✱ PLACER LA CLE SUR 'ARRET'
- ✱ PLACER LE SELECTEUR DE DIRECTION AU 'POINT MORT'

42.

RISQUE DE COINCEMENT. ELOIGNER LES MAINS

43.

POSITION 'MARCHE'

44.

POSITION 'ARRET'

45.

PHARES

46.

OUVERT

47.

FERME

48. 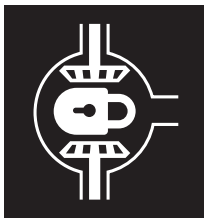

DIFFERENTIEL BLOQUE

49.

AVERTISSEMENT
NE PAS SE PENCHER EN DEHORS DU VEHICULE

50.

AVERTISSEMENT
RISQUE D'ARC ELECTRIQUE OU D'EXPLOSION DE LA BATTERIE. PORTER DES LUNETTES DE PROTECTION

Ref Pic 1-3

ETIQUETTES ET PICTOGRAMMES

51. 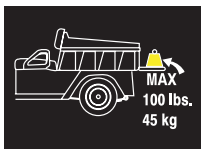

CHARGE MAXIMALE
DU HAYON

Ref Pic 1-4

REMARQUE *Lire et comprendre les avertissements suivants avant d'utiliser le véhicule.*

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Afin d'éviter les blessures graves, voire mortelles, respecter les consignes suivantes :***

Quand il faut abandonner le véhicule, serrer le frein de stationnement, placer le sélecteur de sens de marche sur 'F' (avant) et la clé sur 'ARRET' avant de la retirer.

Limiter la vitesse du véhicule en fonction du terrain et des consignes de sécurité. Tenir compte de l'état du terrain et de la circulation. Tenir compte également des facteurs environnants pouvant affecter le terrain et le contrôle du véhicule.

Eviter de conduire à grande vitesse en descente. Un arrêt ou changement de direction soudain peut entraîner une perte de contrôle. Utiliser le frein de service pour contrôler la vitesse du véhicule en descente.

Faire très attention et ralentir lors de la conduite sur de mauvaises surfaces telles que de la terre meuble, de l'herbe mouillée, du gravier, etc.

Les déplacements doivent toujours se faire dans le sens de la pente.

Redoubler de prudence en conduisant en travers d'une pente.

Rester dans les zones de conduite désignées et éviter les pentes raides. Serrer le frein de stationnement pour garer le véhicule.

Ne pas se pencher en dehors du véhicule.

Eviter les terrains très accidentés.

Regarder derrière le véhicule avant de faire marche arrière.

Vérifier que le sélecteur de direction soit correctement placé avant de démarrer le véhicule.

Ralentir avant de changer de direction et dans les virages. Tous les virages doivent être pris au ralenti.

Toujours arrêter le véhicule avant de changer la position du sélecteur de direction.

Voir les SPECIFICATIONS GENERALES obtenir la charge standard et le nombre de places assises du véhicule.

REMARQUE *Lire et comprendre les avertissements suivants avant d'entreprendre tout dépannage.*

Dans tout produit, des composants finissent par ne plus fonctionner de façon satisfaisante à cause de l'usage normal, de l'âge, de l'usure ou d'un usage abusif.

Il est virtuellement impossible de prévoir toutes les pannes de composants possibles ou de quelle manière chaque composant risque de tomber en panne.

Ne pas oublier que le fait qu'un véhicule a besoin d'être réparé indique qu'il ne fonctionne plus comme prévu et que, par conséquent, il doit être considéré comme potentiellement dangereux. Redoubler de prudence lors de toute intervention sur un véhicule. Lors du diagnostic, de la dépose ou du remplacement d'un composant ne fonctionnant pas correctement, prendre le temps de considérer sa propre sécurité et celle des autres au cas où le composant se déplacerait soudainement.

Certains composants sont lourds, à ressort, très corrosifs, explosifs ou risquent de produire du courant ou d'atteindre des températures élevées. L'acide de batterie et l'hydrogène peuvent causer des blessures graves aux mécaniciens ou personnes proches s'ils ne sont pas traités avec la plus grande précaution. Faire attention à ne pas mettre les mains, la figure, les pieds et le corps dans un endroit présentant un risque de blessures en cas de situation dangereuse imprévue.

Il faut toujours utiliser les outils appropriés, recommandés dans la nomenclature des outils, et porter les équipements de sécurité recommandés.

⚠ AVERTISSEMENT ⚠ ***Avant toute intervention sur le véhicule, retirer les bijoux (bagues, montre, collier, etc.).***

S'assurer que les cheveux ou vêtements lâches ne risquent pas d'entrer en contact avec les composants mobiles.

Ne pas toucher les éléments chauds.

Soulever l'arrière du véhicule et le reposer sur des béquilles avant d'essayer de faire fonctionner ou de régler le train motopropulseur.

Porter des lunettes de sécurité lors de toute intervention sur ou autour du véhicule. Faire très attention à proximité des batteries de même que pendant l'utilisation de produits solvants ou d'air comprimé.

L'hydrogène se forme pendant la charge des batteries. Ne pas charger les batteries dans un local non équipé d'un système de ventilation adéquat.

Il est interdit de fumer et il faut éloigner toute flamme vive de l'endroit où se fait la charge des batteries. Toute concentration d'hydrogène d'au moins 4 % est explosive.

Le gaz qui s'échappe du moteur (monoxyde de carbone) est mortel. Il s'agit d'un gaz incolore, sans odeur qui se forme naturellement quand la combustion de carburants aux hydrocarbones n'est pas terminée. Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux risquant de provoquer des évanouissements et est éventuellement mortel.

- ***Les symptômes suivants peuvent se produire à la suite d'une inhaltion de monoxyde de carbone :***
- ***Vertiges/évanouissements***
- ***Nausées***
- ***Forts maux de tête***
- ***Contractations musculaires***
- ***Faiblesse et somnolence***
- ***Palpitation des temples***

Se rendre immédiatement à l'air frais en présence de l'un des symptômes susmentionnés. Il ne faut jamais effectuer d'intervention sur un véhicule ou l'utiliser dans un lieu mal ventilé en raison du danger que présentent les gaz d'échappement.

A Textron Company

E-Z-GO Division of Textron, Inc.
P.O. Box 388 Augusta, Georgia 30903-0388 Etats-Unis
Etats-Unis Téléphone : 1-800-241-5855, FAX : 1-800-448-8124
En dehors des Etats-Unis Téléphone : 010-1-706-798-4311, FAX : 010-1-706-771-4609

Copyright
Ce manuel ne peut être reproduit partiellement ou totalement
sans l'autorisation explicite du Service des Communications
Techniques d'E-Z-GO Division of Textron Inc.